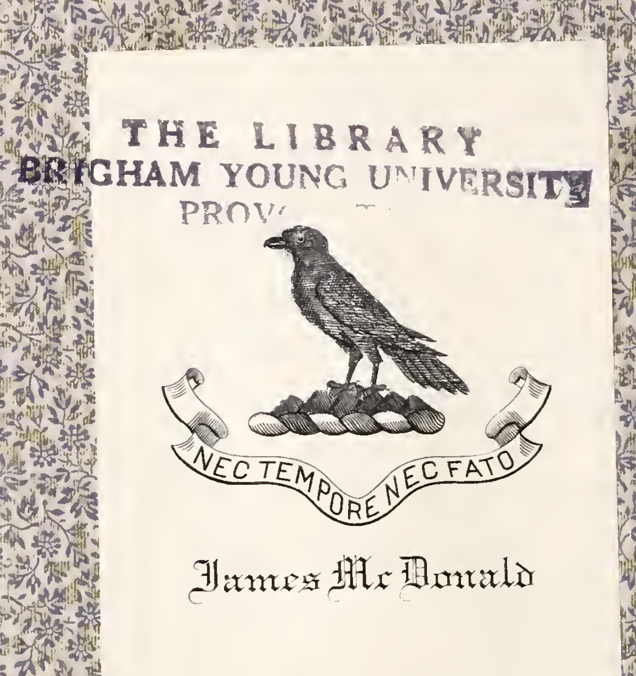



NEC TEMPORE NEC FATO
James McDonald



LES

LETTRES ET LES ARTS

REVUE ILLUSTRÉE

DEUXIÈME ANNÉE

SEPTEMBRE 1887



PARIS

MAISON GOUPIL ET Cie,
BOUSSOD, VALADON ET Cie, SUCC^{rs}

NEW-YORK

CHARLES SCRIBNER'S SONS
743-745, BROADWAY

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1887

ILLUSTRATIONS

DE MM. ARY SCHEFFER — HENRIQUEL-DUPONT
HENRI DUPRAY — LOUIS VIDAL — SAINT-ELME GAUTIER
S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE CHARTRES
P.-A. COT — S. A. R. MADAME LA PRINCESSE BLANCHE D'ORLÉANS
Mme MADELEINE LEMAIRE — M. ÉDOUARD DE BEAUMONT
REPRODUCTIONS D'ŒUVRES DE DUCREUX, ROGER, MORIN, DELAFOSSE,
MARIE DE MÉDICIS, FRANÇOIS,
MADAME, DUCHESSE DE BERRY, LE PRINCE, GERMAIN, ETC.
CLICHÉS DE MM. EDGAR AUDRA ET NUMA BLANC

LES

LETTRES ET LES ARTS





LES

LETTRES ET LES ARTS

REVUE ILLUSTRÉE

DEUXIÈME ANNÉE — TOME TROISIÈME



PARIS

MAISON GOUPIL ET Cie,

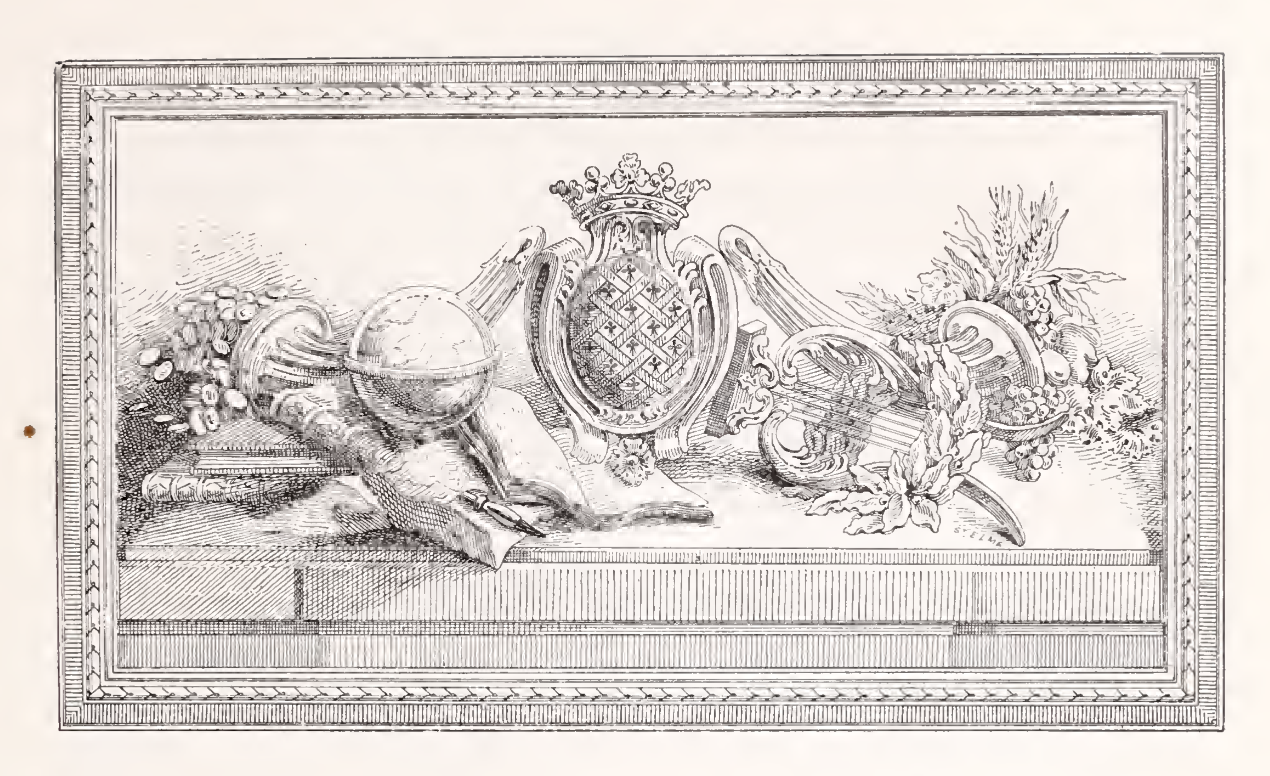
BOUSSOD, VALADON ET Cie, SUCCrs

NEW-YORK

CHARLES SCRIBNER'S SONS

743-745, BROADWAY

1887



LES POÉSIES DE TURGOT

Turgot a été un grand économiste et un grand ministre, mais il se croyait poète. Il n'a jamais cessé de faire des vers, depuis sa première jeunesse jusqu'à sa mort, et de toutes les réformes qu'il a entreprises, une de celles qui lui a tenu le plus au cœur, a été la réforme de la prosodie.

Comme il écrivait supérieurement en latin — ses discours en Sorbonne en font foi — c'est par des traductions du latin qu'il a débuté dans la poésie. Il est d'ailleurs resté toute sa vie fidèle au projet qu'il avait formé, dès le collège, de rendre en vers français les beautés de la poésie antique. Il aurait ambitionné la gloire d'un Delille. Sa première œuvre poétique est une traduction de Tibulle et sa dernière une traduction d'Horace. Voici ses premiers vers :

Qu'un autre en proie aux soins que la richesse entraîne
A l'éclat des trésors joigne un vaste domaine ;
Que le bruit des clairons l'arrachant au sommeil
Des jeux sanglants de Mars alarme son réveil.
Grâce à ma pauvreté, du moins, je vis tranquille.
Un doux et petit feu brille dans mon asile,
J'y jouis du nectar qu'attendent mes tonneaux,
Et du prix que Cérès réserve à mes travaux.

B III 31

Il est certain que ces vers peuvent prêter à la critique. Turgot, qui n'osait pas les produire sous son nom, les montra un jour à Saint-Lambert comme s'ils étaient de l'abbé Guérin.

Saint-Lambert ne se gêna pas pour critiquer. Turgot défendit vaillamment l'auteur prétendu, mais il fut vite obligé de s'avouer vaincu et, pour ne pas faire peser sur un autre la responsabilité de vers qui n'avaient point eu de succès, il dit à celui qui l'avait condamné :

« D'après l'opinion que vous avez prise des vers que je viens de vous lire, je dois vous déclarer qu'ils ne sont pas de l'abbé Guérin et qu'ils sont de moi. »

Veut-on juger tout de suite des progrès que notre économiste fit dans la poésie depuis sa jeunesse jusqu'à la fin de sa vie? rien n'est plus aisé.

On n'a qu'à comparer la traduction de cette première élégie de Tibulle, à celle de la troisième ode du second livre d'Horace « qu'il a dictée, nous dit Dupont de Nemours, sa maladie étant déjà presque sans espérance, à l'ami qui les écrivit en versant des larmes ».

Fais porter sur ces bords heureux
Des parfums, des vins savoureux,
Et ces roses trop passagères
Dont l'éclat va s'évanouir.
Saisis le moment prêt à fuir
Que l'âge, le temps, les affaires,
Que le fil des parques sévères,
Te laissent encore pour jouir.

Il faudra dès demain, peut-être,
Quitter ton superbe palais,
Quitter ta retraite champêtre,
Tes parcs achetés à grands frais.
Il faudra quitter ce rivage
Que le Tibre enflé par l'orage
Vient baigner de ses flots troublés
Tandis que, palpitant de joie,
Ton héritier fera sa proie
De tes trésors amoncelés.

Entre le premier et le dernier essai de Turgot, il est difficile de placer

un grand poète, et ses amis n'ont peut-être pas rendu service à sa mémoire en conservant des œuvres qui ne sont pas faites pour le grandir, mais qui ne peuvent, toutefois, effacer ses autres titres à la gloire.

Ce qui est particulier dans le goût de Turgot pour la poésie, c'est qu'il s'y laissait aller, dans l'espoir de trouver une solution générale, internationale, comme on dirait aujourd'hui, au problème de la mélodie dans les langues.

La mélodie est dans les fibres des mots, dans les syllabes qui sont les signes des sons. Elle y reste cachée, quand on n'a pas l'art de l'en faire sortir par le choix et la disposition des expressions; mais elle devient sensible au contraire, quand c'est un poète qui fait de mots muets comme autant d'instruments de musique. Un traducteur n'est fidèle que s'il rend à la fois dans sa langue, la mélodie, le style et la pensée que l'auteur original a mis dans la sienne; d'où il suit que la poésie ne peut être rendue que par la poésie. La mélodie des langues a sa source dans la succession ou l'alternance de syllabes brèves ou longues. Quand on sent la mélodie et qu'on veut et sait la faire sortir de ce qu'on écrit, on écrit en vers, quand on l'ignore ou qu'on la néglige, on écrit en prose. La valeur mélodique, due à la disposition des mots, ne peut être appréciée et connue que par ceux qui ont un goût formé et une oreille exercée, c'est-à-dire par des poètes qui ont comme un sens de plus que le reste des hommes. Telle était la doctrine poétique de Turgot. Aussi voulait-il qu'on formât le goût des enfants et qu'on rendît leurs oreilles savantes. Il reprochait aux maîtres de son temps de ne pas donner à leurs élèves des idées exactes sur la prononciation des langues et sur le rythme de la poésie grecque ou latine.

« Il est étrange — lisons-nous dans une lettre (1er mars 1771) qu'il écrivait à propos de la prétention des Italiens d'avoir conservé la prononciation antique — que des gens d'esprit s'obstinent à chercher les règles de la prononciation d'une langue morte dans leur propre langue et qu'ils ne veuillent pas convenir des mauvaises habitudes qu'on leur fait prendre au collège. Il me semble que nous sommes de meilleure foi, que nous n'avons pas la prétention de bien prononcer le latin et qu'à l'égard de la quantité, nous nous corrigeons des fausses prononciations qu'on nous

donne dans l'enfance et qui se sont introduites ici, comme en Italie, par l'usage du latin d'église; parce que la plupart des gens qui chantent l'office, ne l'entendant pas, il faut bien qu'ils le prononcent d'après l'usage de leur propre langue.

« Je me souviens que M. D. Hume croyait de bonne foi que les anciens prononçaient le latin comme les Anglais le prononcent aujourd'hui ; en prononçant les *a* en *e,* les *i* en *aï,* les *é* en *i,* les *o* en *â,* les *u* en *you;* il était tout surpris que je lui assurasse le contraire! »

Turgot, avec le sentiment très vif qu'il avait de la mélodie latine, trouvait toujours qu'on l'altérait en voulant la transporter dans le français. Il ne croyait pas que ce fût impossible mais à la condition de mettre un accent dans la prononciation des mots français.

« Il n'est point vrai, dit-il dans une de ses lettres à Caillard (12 juin 1772), que l'essence de la langue française est d'être sans accent; point de conversation animée sans beaucoup d'accent, mais l'accent est libre et déterminé seulement par l'affection de celui qui parle sans être fixé par des conventions sur certaines syllabes, quoique nous ayons aussi dans plusieurs mots des syllabes dominantes qui seules peuvent être accentuées. »

Son oreille distinguait les moindres nuances dans les sons; il disait qu'il existait treize manières de prononcer l'*e* en français, et Dupont de Nemours en donne d'après lui dix qu'il note comme suit : *é, ê, è, ai, ei, et, ait, ét, est, ais, aient;* il paraît qu'il en existe deux autres, mais on ne nous les a ni transmises, ni notées. Quant à la manière de prononcer l'*o,* selon Turgot, il n'y en aurait pas moins de sept, qui peuvent s'écrire comme ceci : *o, ô, ho, oh, au, eau, aux;* pour notre grand économiste et homme d'État, les ignorants seuls prononcent à peu près de même les sept *o* qu'il savait distinguer, en les nuançant, les uns des autres. Tout en désirant que dans les traductions le français respectât le rythme de la poésie étrangère, il tenait beaucoup à l'exactitude littérale, à ce qu'il appelait la *littéralité.* C'est ainsi qu'à l'époque où Delille, qu'il aimait beaucoup, produisit dans les salons quelques passages de ses traductions des *Géorgiques*, Turgot lui reprochait d'y mettre trop d'éclat, trop de recherche et de n'avoir pas assez de fidélité





dans le détail. Il lui conseillait de s'attacher plutôt à la poésie anglaise et le croyait plus propre à rendre Pope que Virgile. Delille céda aux conseils de Turgot et traduisit la prière de Pope. Il y eut à ce propos une sorte de lutte entre les deux amis ; nous possédons les deux traductions qu'ils firent chacun de leur côté de cette même prière. L'une et l'autre sont fort belles, mais celle de Turgot est supérieure tout à la fois par l'exactitude, par le style et par le mouvement. Voici deux strophes de la prière de Pope dans l'original d'abord et dans les deux traductions ensuite :

Mean tho I am, not wholly so,
Since quicken'd by thy breath ;
Oh lead me wheresoe'ver I go,
Thro' this day's life or death.

This day, be bread and peace my lot :
All else beneath the sun,
Thou know'st if best bestow'd or not
And let thy will be done.

Voici les deux strophes traduites par Delille :

Je suis peu devant toi, mais je suis ton ouvrage.
Ton souffle m'anima ; tu peux soigner mon sort.
Ah ! conduis-moi partout où mène ce passage
A travers la vie et la mort.

Du pain et du repos c'est assez sur la terre
Parmi tes autres dons tu sais bien mieux que moi
Ce qui m'est dangereux, ce qui m'est salutaire
Que ta volonté soit ma loi.

Nous donnons maintenant la traduction de Turgot :

Je connais mon néant, mais je suis ton ouvrage,
Quel que soit aujourd'hui mon sort,
Sois mon appui, mon guide et soutiens mon courage
Ou dans la vie ou dans la mort.

Donne-moi le nécessaire,
La subsistance et la paix.
Si de tant d'autres biens quelqu'un m'est salutaire
Tu le sais, tu peux tout, j'adore et je me tais.

Si Delille suivit les conseils de Turgot en traduisant les vers de Pope, il ne voulut pas pour cela abandonner Virgile, mais il n'en écouta pas moins avec beaucoup de respect les conseils que lui donnait son protecteur et son ami. On a conservé cinq cents vers de Turgot qui sont la traduction d'un certain nombre de passages du premier, du second et du quatrième livre des *Géorgiques*. Ces vers avaient été remis par Turgot à Delille à titre d'étude et quand on les lit à côté de ceux de Delille on ne peut pas méconnaître qu'ils ont puissamment aidé le traducteur des *Géorgiques* dans l'œuvre qu'il a entreprise aux applaudissements de ses contemporains. Dans le livre premier, surtout, les emprunts faits par Delille à Turgot sont très fréquents. Voici comment Turgot a traduit la première invocation aux dieux qui se termine par l'invocation singulière à César qu'on a tant reprochée à Virgile :



Vous tous dieux bienfaisants, déesses protectrices
Qui nourrissez les grains semés sous vos auspices
Qui des célestes eaux abreuvez les sillons
Présidez à mes vers ainsi qu'à nos moissons.
Et toi, qu'attend le ciel et que la terre adore,
Ton rang parmi les dieux est indécis encore
César le front paré du myrte maternel
Voudras-tu des saisons régler l'ordre éternel ?

Voici maintenant les huit vers de Delille :

Vous tous dieux bienfaisants, déesses protectrices
Qui de nos fruits heureux nourrissez les prémices,
Qui versez l'eau des cieux, qui fécondez les champs
Ainsi qu'à nos moissons présidez à mes chants.
Et toi qu'attend le ciel et que la terre adore
Sous quel titre, ô César, faudra-t-il qu'on t'implore ?
Veux-tu le front paré du myrte maternel
Remplacer Jupiter sur son trône éternel ?

En cherchant à imiter en français le rythme ancien et à traduire la musique des vers latins en même temps que leur sens, Turgot sentit qu'il

manquerait toujours quelque chose à cette imitation, que le latin avait une musique qui n'était point égalée par la cadence et la rime et il abandonna le vers syllabique et rimé français pour ce qu'il appelait le vers métrique, c'est-à-dire un vers composé de longues et de brèves, disposées en spondées, en dactyles, en trochées ou en iambes.

Son premier essai de vers métriques fut une invocation à la muse d'Homère; mais il entreprit sur ce même mode un travail de longue haleine; c'est la traduction du quatrième livre de l'*Énéide* dont il fit comme un poème séparé, auquel il donna pour titre : *Didon*. Il y travailla constamment même à l'époque où il était le plus occupé des affaires publiques, et il ne la termina qu'après sa sortie du ministère peu de temps avant sa mort. L'histoire de cette traduction se retrouve tout entière dans une correspondance qu'il entretint de 1770 à 1779 avec son ancien secrétaire, son confident M. Caillard devenu plus tard garde des archives au ministère des Affaires étrangères et même un moment ministre; il a fait l'intérim de Talleyrand en 1801. Sa correspondance avec Turgot a été publiée presque entièrement dans l'édition des œuvres de Turgot donnée par la librairie Guillaumin sous la direction de M. Daire. Pour faire comprendre ce que sont ces vers métriques nous en reproduisons quelques-uns.

Ces discours portaient dans un cœur déjà trop sensible
L'incendie et la flamme, y versaient en secret l'espoir.
L'espoir brave la honte et dédaigne la crainte. Ce jour même
Dans les temples sacrés, les deux sœurs vont prier les dieux,
Y vont chercher la paix. L'éclatant Phœbus, le dieu plus doux
Des raisins, Cérès à qui les loix ont dû la naissance,
Surtout Junon qui préside aux nœuds redoutables de l'hymen,
Tous ont part à l'hommage, aux vœux ardens de la Princesse.
En leur honneur les flots d'un vin pur épanché de ses mains
Baignent le front d'une blanche génisse. Autour de chaque autel
Incessamment errante, Didon les couvre de victimes,
Tient ses yeux attachés sur leurs entrailles qui palpitent,
Consulte en frémissant leurs fibres fumantes. Aruspices
Trompeurs! sexe crédule! que font les temples et les vœux?
Un mortel poison la dévore, embrâse tout son sang.
Quel Dieu peut fermer la plaie ignorée et profonde de son cœur.

Voici comment il faut les lire :

> Ces discours — portaient dans — un cœur — déjà trop — sensible
> L'incen — die et la — flamme y — versaient — en secret — l'espoir.
> . . . .
> Tous ont — part à — l'hommage aux — vœux ardents de la — princesse.

Le 30 janvier 1770 Turgot écrivait à Caillard :

« Il m'a été impossible, mon cher Caillard, de finir cette lettre que vous vous êtes chargé de copier et d'envoyer à son adresse. »

Cinq jours plus tard, le 4 février 1770, il lui écrivait de nouveau la lettre qui suit :

« Il m'est encore impossible, mon cher Caillard, de vous envoyer aujourd'hui la lettre à Voltaire. Au pis aller si elle ne vous arrivait pas à temps, vous pourriez la faire partir de quelque ville d'Italie, comme Gênes ou Turin, en affranchissant le port, car il ne faudrait pas la faire partir de Parme ; il n'en serait que mieux dépaysé. »

Le 9 février il s'excuse encore :

« Je ne puis vous envoyer aujourd'hui ce que je vous ai annoncé, les arrangements pour les pauvres m'occupent tout entier. »

Le 16, le 22, nouvel avis et nouvelles excuses pour le retard. Le 1er mars 1770, enfin, la fameuse lettre si longtemps promise, part de Limoges : elle est remise à Caillard par un M. de Lostende.

Quelle était donc cette lettre à Voltaire, écrite par Turgot, mais recopiée par Caillard, pour être mise à la poste à Gênes afin de mieux dépayser le patriarche de Ferney? C'était l'envoi sous le nom supposé de l'abbé de l'Aage des Bournais, des premiers vers métriques de la traduction du quatrième livre de l'*Énéide*. On voulait consulter Voltaire sous un nom imaginaire, et on prenait les plus grandes précautions pour que le nom de Turgot ne fût pas compromis dans l'affaire. Il y avait deux intermédiaires, d'abord Caillard, puis le frère aîné de celui-ci. La lettre devait être mise à la poste, en route, par Caillard qui allait à Parme où il devait occuper le poste de secrétaire de M. de Boisgelin, ministre de France, et on demandait que les réponses fussent adressées à Caillard aîné. On craignait la curiosité

de d'Argental et pour le cas où on l'aurait interrogé, Caillard aîné devait répondre que l'abbé de l'Aage des Bournais était un de ses condisciples qui habitait ordinairement la Normandie et qui était allé faire un voyage en Hollande ou en Italie, d'où il devait revenir incessamment. La lettre pseudonyme, qui accompagnait les vers métriques, contenait un exposé de la doctrine de Turgot sur les traductions, mais ne parlait pas de sa prosodie nouvelle; car Turgot ne doutait pas que Voltaire ne découvrît les règles propres à son rythme syllabique et qu'il n'attribuât à ce rythme tout l'intérêt de son ouvrage.

Aussitôt que la lettre fut partie, après avoir été travaillée avec le plus grand soin, Turgot s'inquiéta de l'effet qu'elle pourrait produire. Il craignait qu'elle ne fût trop longue et « qu'elle n'ennuyât si fort par sa longueur qu'on ne fût tenté de laisser là l'examen de la traduction ». Il avait fait son envoi à Voltaire à la date du mois d'avril 1770; le 22 juin, il écrivait à son confident :

« J'ai jusqu'ici attendu de jour en jour la réponse de l'abbé de l'Aage, mais j'en désespère à présent. On dit que V. est uniquement occupé de son Encyclopédie, et qu'il ne parle ni écrit à personne. Quand il aura fini, il aura oublié l'abbé de l'Aage et peut-être n'aura-t-il pas daigné jeter les yeux sur sa traduction... »

Il veut alors écrire une nouvelle lettre, une lettre de rappel qu'on mettrait à la poste à Dijon ou à Gênes, toujours pour dépayser le destinataire. Il insiste pour que des mesures soient prises afin que la réponse lui parvienne en tout temps.

Voici la lettre de rappel de l'abbé de l'Aage à Voltaire; elle porte la date du 22 juin 1770 :

« J'espérais, monsieur, en passant à Paris à mon retour de Hollande, trouver chez M. Caillard votre réponse à la lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire à la fin de février, en vous adressant quelques essais d'une traduction de Virgile; j'aurais été infiniment flatté que vous eussiez daigné m'en dire votre avis... Quoi qu'il en soit, comme il se pourrait absolument que le paquet eût été perdu, j'ose vous prier de me tirer de cette incertitude,

ne fut-ce qu'en me le renvoyant tel que vous l'avez reçu et sans y faire aucune autre réponse; j'entendrai votre silence et je saurai renoncer à un travail que vous aurez jugé sans mérite... »

Enfin la réponse arrive; elle s'était croisée avec la lettre de rappel, mais elle fut loin de satisfaire notre poète.

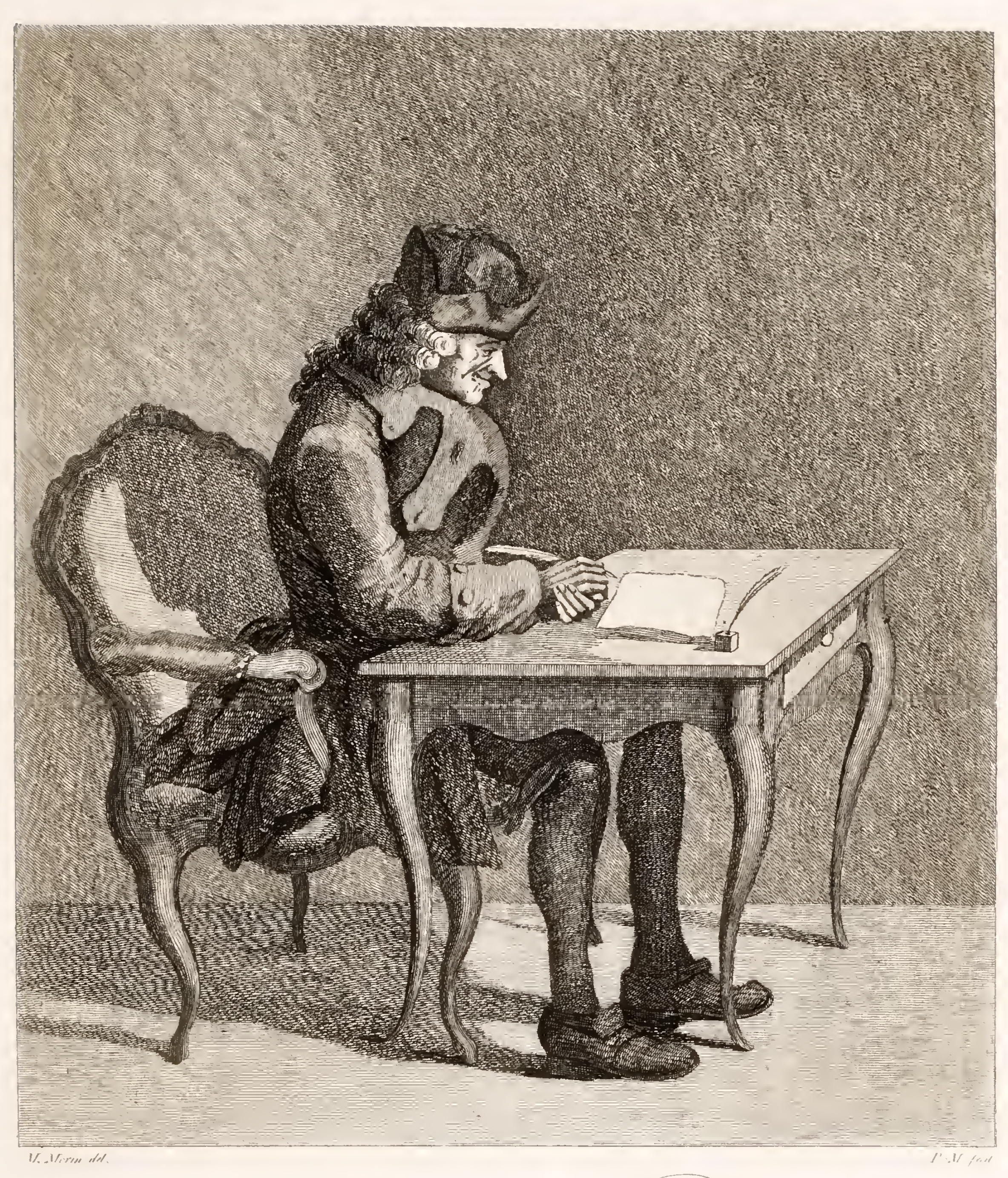
« Voilà, lui écrivait Voltaire, la première traduction où il y ait de l'âme; les autres, pour la plupart, sont aussi sèches qu'infidèles; je vois dans la vôtre de l'enthousiasme et un style qui est à vous. Qui traduit ainsi, méritera bientôt d'avoir des traducteurs. »

Turgot ne peut en croire ses yeux : il lit et relit la lettre qui lui arrive de Ferney et n'y trouve rien qui puisse faire supposer que Voltaire ait deviné le secret de sa poésie; on dirait que le grand poète a pris les vers métriques de Turgot pour de la simple prose.

Une nouvelle lettre est alors expédiée à Caillard pour être acheminée sur Ferney.

« .....Cependant, écrit l'abbé de l'Aage — 10 juillet 1770 — il y a un point sur lequel j'avais besoin que votre avis m'éclairât et dont vous ne me dites rien; je parle du genre d'harmonie que j'ai essayé de donner à ma traduction. Si j'en devais croire les choses flatteuses que vous avez la bonté de me dire, la contrainte à laquelle je me suis assujetti n'aurait fait perdre à mon style, ni la correction, ni le naturel, ni même la chaleur; ce serait beaucoup, mais je n'ose adopter une idée aussi agréable. Je ne serais au contraire nullement étonné que les inversions et tous les autres sacrifices que j'ai faits à l'harmonie, eussent choqué une oreille aussi délicate que la vôtre, dès qu'elle n'en a point été dédommagée par le rythme dont j'ai voulu faire l'épreuve. Je vous dis presque mon secret..... »

A peine la lettre est-elle partie que Turgot, comme les autres fois, s'inquiète très vivement de savoir s'il lui parviendra ou non une réponse. On était au mois de juillet; l'été se passe et, en octobre, rien n'est encore arrivé. Turgot apprend, sur ces entrefaites, que d'Alembert est en route pour Ferney; il regrette de ne l'avoir pas mis dans le secret



M. Morin del. *P. M. fecit*

Mr. De Voltaire

pour qu'il puisse sonder discrètement le patriarche. « Il faut croire, dit-il à Caillard, qu'on n'a pas daigné faire attention à sa seconde lettre et que le compliment n'était qu'une politesse vague après laquelle on avait jeté le manuscrit dans quelque coin où l'on aurait eu trop de peine à le déterrer. »

L'année se termine sans nouvelles et sans réponse. Notre poète incompris ou négligé commence à s'impatienter ; ses sentiments pour Voltaire se modifient sensiblement. Il ne comprend pas qu'un aussi grand poète ait pu rester aussi indifférent à ses envois pseudonymes.

Le 5 février 1771, il écrit à Caillard :

« Le patriarche de Ferney garde toujours le même silence avec l'abbé de l'Aage. Celui-ci pour se venger a lutté contre celui qu'il consultait en traduisant de son côté les beaux vers : *Nox erat et placidum.* »

Voltaire, dans son dictionnaire philosophique, au mot *amplification,* avait cité en effet les vers du quatrième livre de l'*Énéide* sur le sommeil et il en avait donné la traduction suivante :

Les astres de la nuit roulaient dans le silence,
Eole a suspendu les haleines des vents;
Tout se tait sur les eaux, dans les bois, dans les champs.
Fatigué des travaux qui vont bientôt renaître,
Le tranquille taureau s'endort avec son maître.
Les malheureux humains ont oublié leurs maux,
Tout dort, tout s'abandonne au charme du repos.
Phenisse veille et pleure.

Turgot n'est pas content de cette traduction.

« J'en trouve, dit-il, le 13 mars 1771, le coloris bien faible en comparaison du latin, le changement de temps sans aucun ménagement *(les astres roulaient — Eole a suspendu — tout se tait)* me paraît un défaut intolérable et qui, par parenthèse, gâte bien souvent les descriptions de Saint-Lambert et de l'abbé de Lille et puis qu'est-ce que *Phenisse?* ce n'a jamais été le nom de Didon et ce mot ne peut se traduire que par la Phénicienne. »

Il proposait en conséquence de remplacer les vers syllabiques et rimés

de Voltaire, par des vers métriques qui conserveraient la mélodie du latin sans en altérer le sens :

> Dès longtemps la nuit dans les cieux poursuivait sa carrière ;
> Les champs, les solitaires forêts, tout se taisait et les vents
> Suspendaient leur haleine ; un calme profond régnait sur l'onde,
> Tous les astres brillaient dans leur tranquille majesté ;
> Les citoyens des airs, ceux des campagnes et des eaux
> Plongés dans le sommeil réparaient leurs forces épuisées.
> Les mortels oubliaient leurs soins cuisants, tout reposait
> Dans la nature et Didon veillait dans les pleurs. La nuit paisible
> Dans son cœur ne descendra jamais ; le sommeil fuit de ses yeux.

M. Caillard, auquel Turgot communiqua ces vers métriques, ne lui dit pas dans sa réponse qu'il ne les trouvait pas bons ; il fit seulement quelques réserves dont les deux principales étaient les suivantes : dans le premier vers, il estimait que le mot *poursuivait* devait être considéré comme un dactyle; si cela eût été vrai, il en serait résulté une faute de prosodie, le vers aurait été faux. En outre au commencement du quatrième vers, il semblait à Caillard que le mot *tous* était une cheville. Turgot qui avait réponse à tout, quand on critiquait ses vers métriques, lui répliqua sur-le-champ, le 13 mars 1771 :

« Je suis très sûr de la quantité du mot *poursuivait* dont la seconde syllabe est non seulement longue, mais très longue, de celles que j'appelle traînées, en latin : *prolatæ*. Quant à votre critique du *tous* que vous regardez comme cheville, elle m'a surpris, car ce *tous* me paraît nécessaire à la plénitude de l'image et j'avoue que ce vers est un de ceux de tout l'ouvrage dont je me suis le plus applaudi. *Les astres* tout court quand ils feraient le vers me paraîtraient moins bien en ce que cette expression déciderait moins l'imagination à se représenter une belle nuit où tout le ciel brille uniformément. Je trouve bien un défaut dans le mot *tous* et ce défaut est que le soleil est aussi un astre, mais je crois le mot suffisamment expliqué par la chose et qu'il faut passer par-dessus cette petite inexactitude. »

Cependant Turgot ne désespérait pas d'intéresser Voltaire à son invention poétique et le 5 avril 1771 il recommençait à lui écrire « pour avoir, s'il est

possible, disait-il à son confident, le jugement définitif de cette oreille superbe ».

Dans sa nouvelle lettre il ne dit pas encore tout à fait son secret, mais il croit en dire assez pour en être deviné.

« Je n'ose vous dire tout à fait mon secret, monsieur ; je suis trop humilié de ce que vous ne paraissez pas y avoir fait attention. J'en dois conclure que je n'ai point atteint mon but, que mon oreille m'a fait illusion et que j'ai pris une peine inutile. L'effort m'aura toujours servi à me faire mieux connaître les ressources de ma langue... Sera-ce abuser de vos bontés que de vous demander encore un mot d'éclaircissement sur cette harmonie réelle ou imaginaire de ma traduction ? »

La réponse n'était pas encore arrivée le 21 mai 1771. Turgot en ressent une véritable indignation. Voltaire n'est plus comme autrefois son héros et les défauts du patriarche de Ferney croissent avec son silence.

« Je ne serais point fâché de savoir aussi si l'abbé de l'Aage, écrit-il à Caillard, aurait reçu une réponse à sa dernière lettre. Son correspondant s'est bien avili dans l'esprit du public par la bassesse de ses brochures. »

Plût au ciel que la réponse si longtemps et si impatiemment attendue ne fût jamais arrivée ! Elle parvient à Limoges à la fin de juin 1771. C'est un billet à la troisième personne et on y lit cette phrase dont Turgot eut bien de la peine à se consoler : « Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il a été infiniment content de ce qu'il a lu et que c'est la seule traduction *en prose* dans laquelle il a trouvé de l'enthousiasme. »

Le grand poète avait pris les vers de Turgot pour de la prose ! Quelle déconvenue ! « Vous verrez par cette réponse que l'homme, ou a dédaigné de deviner, ou ne se soucie pas de s'expliquer... Je ne suis pas plus surpris de voir déraisonner ce grand poète en économie politique, qu'en physique et en histoire naturelle. Le raisonnement n'a jamais été son fort. »

Malgré ce grave et pénible échec, Turgot ne cessa jamais d'écrire en vers métriques ; il continua sa traduction commencée du quatrième livre de l'*Énéide*. En 1774, quelques jours avant d'entrer au ministère, il écrivait : « Il me reste encore quatre-vingt-six vers de Didon à traduire ; je n'en ai traduit que cinquante depuis votre départ. »

Pendant son ministère, Turgot fut occupé de soins plus graves, la guerre des farines, la difficulté de faire enregistrer ses édits et la lutte contre les privilégiés ; mais à peine est-il rentré dans la vie privée, qu'il reprend son travail interrompu, pour ne plus l'abandonner. Le 30 décembre 1776, il écrit à Caillard qu'il ne lui reste plus que neuf vers à traduire. « Il éprouve, l'abbé de l'Aage, ce que vous lui aviez prédit ; c'est qu'arrivé près de la fin, il s'obstinerait à finir et qu'il y perdrait beaucoup de temps. »

Au commencement de 1778, il touche au terme de ses efforts.

« Vous m'avez demandé, écrit-il à Caillard, le 13 février, des nouvelles de Didon. Il était bien juste que mon nouveau loisir lui fût consacré ; aussi l'ai-je terminé entièrement, non sans quelque peine, car je n'avais jusque-là travaillé qu'à bâton rompu et quand j'ai voulu me commander de finir, j'ai vu que j'y perdais beaucoup de temps. Je ne suis pourtant pas fâché d'avoir terminé ce travail piquant par sa singularité. »

On sent dans les expressions dont se sert Turgot qu'il a perdu l'enthousiasme des premiers jours. C'était, au commencement, une réforme littéraire dont les conséquences devaient être du plus haut intérêt et qui aurait, si elle avait réussi, renouvelé la poésie française, en déterminant les règles d'une prosodie nouvelle. Ce n'est plus, à la fin, telle est l'expression dont il se sert, « qu'un travail piquant par sa singularité ».

Quoique Turgot n'ait pas fondé une prosodie nouvelle et que personne ne puisse jamais être certain de bien scander ses prétendus vers, on ne peut pas regretter qu'il y ait mis tant d'efforts. Il a donné la preuve de l'activité de son esprit, de la profondeur de son érudition, du don remarquable qu'il avait pour les langues.

Il avait voulu résoudre un problème impossible, en essayant de s'opposer à la transformation naturelle d'une langue dérivée comme la nôtre et dont la vieillesse a émoussé les angles et adouci l'accent. Il y a plus d'oreilles, en France, pour distinguer les brèves et les longues, et l'aspiration même s'en va. Turgot a échoué dans cette petite réforme comme dans les grandes et son nom ne figure pas, comme s'il avait été un poète, dans nos anthologies. Il semble d'ailleurs qu'il suffise à sa mémoire d'avoir été un administrateur

de génie, un réformateur digne d'être admiré par les générations futures, un ami du peuple, un protecteur libéral de la démocratie, plutôt qu'un démocrate, et, par-dessus tout, un homme grand et bon dont la France saura garder le souvenir comme celui d'un de ses meilleurs et plus illustres enfants.

Il n'a pas été le poète qu'il aurait voulu être et cependant s'il n'a pas réussi à se faire admettre dans la pléiade sacrée des poètes français, il a écrit un vers qui vaut à lui seul tout un poème. Ce n'est, il est vrai, qu'un vers latin, mais c'est un vers qui est devenu, à juste titre, célèbre et qui ne périra pas.

Turgot a écrit de sa main au bas du portrait de Franklin ce vers fameux :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

LÉON SAY.





IDYLLE DE PRAIRIAL

I

Le 9 octobre 1793, l'armée de la Convention entrait dans la ville de Lyon, à demi prise, à demi rendue, en tout cas écrasée. Lyon avait soutenu un siège de deux mois, avec un héroïsme intelligent qui est à l'honneur de la bourgeoisie française. C'est celle-ci qui est vaincue, en effet. Cette entrée victorieuse dans la vaillante ville, bombardée, fumante, épuisée par la famine, constatait le triomphe définitif et désormais impitoyable des prolétaires.

La populace lyonnaise le sait. Elle goûte les fruits de la victoire : elle espionne, elle dénonce, elle fait les visites domiciliaires, elle garde les scellés et les suspects, elle pille, elle détruit les hôtels de la place Bellecour. Elle suit les séances de la Commission Temporaire ; elle y applaudit le

président Parcin, l'ami de Chalier. Elle crie : Vive la République à chaque tête qu'abat la guillotine et elle indique aux soldats de l'armée révolutionnaire les aristocrates que la mitraille de Fouché a massacrés insuffisamment.

— Surtout, citoyens, zé vous recommande d'être fiers de votre qualité de Lyonnais, s'écrie un grand escogriffe, tout en jambes, avec un nez de héron joyeux, une figure en lame de couteau, des yeux noirs qui louchent jovialement, de longs cheveux bleuâtres et graisseux qui retombent sur son visage en façon de panache mouillé : au vrai, le capitaine Cocodrille de la Comédie Italienne, à qui le malheur des temps aurait enlevé son formidable plumet.

— Moi, zé souis Jean-Zéphyrin Tinelli, le cousin du grand et immortel martyr, Chalier; un Diou! oui, son propre cousin; Piémontais comme loui, né à Suze comme loui, élevé comme loui, gratuitement, chez les Dominicains, que zé maudis comme loui. Zé le pleure encore et zé le pleurerai toujours, car il est mort pour vous, Lyonnais!

Il accompagne ces derniers mots d'un secouement particulier de la main droite, comme s'il grattait quelques arpèges sur une mandoline imaginaire. Ce personnage héronesque est monté sur une borne, au coin du passage qui traverse l'Hôtel de ville et va de la place des Terreaux à la place de la Comédie. Il a pour auditoire la fine fleur du populaire lyonnais, les habitués du Tribunal révolutionnaire. Ils attendent, pour s'y précipiter, l'ouverture des portes, le passage du président Parcin, pour l'acclamer; et ils se distraient en huant les aristocrates qu'on mène aux *caves* de cet Hôtel de ville.

Au nom de Chalier, cette crème des canuts avait poussé des soupirs de douleur qui devinrent bientôt des clameurs frénétiques d'applaudissement. Ce Chalier appartenait à la petite espèce de cette race des grands fauves humains, à la fois hypocrite et enthousiaste, dont Cromwell et Robespierre sont les types élevés et moyens, et qui exercent toujours une si étrange influence sur les démocraties. Celui-ci, qui possédait le génie d'un chaudronnier ambulant, avait conquis la populace lyonnaise. Les bourgeois libéraux, avec une décision qu'ils ont montrée en cette seule ville, l'avaient supprimé, et notre Jean Tinelli avait flairé qu'il y avait là quelque petit morceau d'hoirie à recueillir.

— Eh! oui, reprit-il en s'essuyant les yeux avec les cheveux, à la mode des captives troyennes et vraisemblablement parce qu'il n'avait pas plus de mouchoirs qu'elles, zé me considère comme le fils adoptif de la ville de Lyon; zé suis fier d'être Lyonnais. Zé connais toutes les finesses de la langue française et de l'aristocratie et zé vous dis, mes frères, que zé suis affligé de votre conduite et que c'est le vertueux Chalier, un Diou, vostre Diou qui parle par mon humble bouche d'ouvrier serrurier.

Il poussa un hoquet, imité par la foule et il reprit :

— Zé vous le dis : vous vous laissez rabattre le caquet par tous ces militaires parisiens qui sont des étranzers et qui font les conquérants dans notre ville, en disant que c'est eux qui l'ont assiégée et nous ont délivrés. Eh! qu'est-ce que c'est que prendre une ville? La belle affaire! Ce n'est pas en cela que consiste le zénie de la Révolution. Mais zé vous le demande : Avons-nous besoin de ces Parisiens étranzers, de ces militaires (que zé hais comme tout bon patriote doit le faire) pour espionner, dénoncer, emprisonner; pour zuzer et occire les aristocrates? Eh! non sans doute. Eh bien! alors! Vous entendez bien. En voulez-vous la preuve? Voici les portes du tribunal qui ouvrent. Ascoutez encore oun poco. Qui est-ce qui a dénoncé et fait arrêter les trois scélérats qu'on va zuzer aujourd'hui à mort et que vous allez voir? Celui qui a fait cela c'est le fils adoptif de la ville de Lyon! C'est Jean-Zéphyrin Tinelli. Voilà les portes de l'Hôtel de ville qui s'ouvrent, venez voir si nous avons besoin des Parisiens pour condamner les ennemis dou peuple!

Il sauta à bas de sa borne et se précipita, suivi de la bande des auditeurs, vers la salle où siégeait la Commission Temporaire.

La salle de la Commission Temporaire était précédée d'une autre pièce assez grande qui servait de salle d'attente et dont le sol était couvert de paille piétinée, hachée et puante.

En y entrant, le serrurier piémontais fit un geste d'étonnement. Une vingtaine de soldats de l'armée révolutionnaire parisienne, à la mine rébarbative, attendaient, raides et muets, l'ouverture de la porte du tribunal encore fermée. A leur tête (car malgré la familiarité qui régnait entre les soldats et


H. Dupray

les chefs, particulièrement dans les *armes spéciales* de la Révolution, ils avaient, par une très rare marque de respect, laissé une certaine distance entre ce personnage et eux), se tenait leur capitaine. Il était plus raide, plus froid encore que ses soldats. L'austérité de sa physionomie le faisait paraître plus vieux que ses vingt-cinq ans. Mais cette austérité, un peu théâtrale, était fort contredite par l'ensemble de la physionomie, ouverte et franche, par la fraîcheur du teint. Tout en lui indiquait surtout la force : la stature à peine élevée au-dessus de la moyenne, la taille ramassée, les bras musculeux, les mains nerveuses, les épaules carrées, le front court, compact, aux sinus bien unis, les sourcils droits, les lèvres fermées, la figure ronde de l'Hercule antique avec ses cheveux noirs et frisés et le menton large. Un nez droit aux fines narines, le trait direct, assuré et pénétrant du regard, parfois surpris et comme figé par la méditation, donnaient une sorte d'élévation à ce type de la force. En résumé, c'était un homme d'une âme noble, d'un cœur droit, d'une intelligence ouverte, mais un homme sorti de bas, qui s'était formé seul, avec une énergie admirable, dans des milieux auxquels il se sentait tellement supérieur qu'il y avait mêlé sa fierté naturelle de beaucoup de vanité et que l'appareil pompeux, déclamatoire, propre à la démocratie triomphante, lui paraissait indispensable dans toutes les manifestations de ses pensées. Peut-être avait-il raison. Ce n'était ni à sa bonne foi, ni à sa dignité morale, ni même à son intrépidité que rien ne déconcertait, qu'il devait le respect dont il était entouré au milieu des sacripants de l'armée révolutionnaire. Il en était redevable à la mise en scène de ses qualités. Il y avait gagné d'abord le droit d'être propre ; et, de fait, au milieu de ces uniformes souillés, de ces cheveux hérissés et de ces barbes incultes, sa figure rasée, ses cheveux légèrement poudrés et les parements blancs de son uniforme bleu, sa veste blanche et ses guêtres brillantes, faisaient un singulier contraste.

Jean-Zéphyrin se précipita vers lui avec des courbettes prosternées, des gestes désordonnés d'une admiration affolée.

— E vero ! c'est bien loui que zé vois ! le Diou Mars de la guerre, loui-même ! le brave des braves, par-dessus tout. Si la déesse Bellone, elle était

un homme, elle serait lui-même! Le vrai sauveur de la ville de Lyon! C'est moi qui le proclame, moi, loui-même, qui souis le fils adoptif de cette cité, illoustrée par les vertus de mon cer oncle le martyr! Oui, c'est loui, le héros Jacques Audibert qui est entré le premier dans cette cité, alors souillée. C'est un devoir pour nous de le proclamer et de loui baiser les zenoux.

Il s'avança à demi courbé. Le capitaine le toisa d'un regard hautain et le repoussa d'un geste de dégoût. Notre Pulcinelle, tout en gardant l'échine en cerceau, redressa la tête avec un air d'étonnement. Un regard haineux traversa, comme un éclair, sa prunelle joviale. Il se redressa et se tournant vers son peuple, il dit d'un air de bonhomie convaincu :

— Le caprice, il sied bien aux âmes héroïques! Peut-être, après tout, est-ce qu'il a mal aux dents!

Un huissier de la Commission entra et demanda si le citoyen Jean Tinelli n'était pas là. Sans autre solennité et d'un ton dégagé, il dit que le président, l'ami du martyr, avait obtenu des représentants du peuple la nomination de ce citoyen comme membre suppléant de la Commission et qu'on avait besoin de lui à l'instant même. L'enfant adoptif de la ville de Lyon se redressa, jeta un regard effaré autour de lui, un nouveau coup d'œil haineux au capitaine et se lança par la porte extérieure que lui montrait l'huissier. La porte intérieure s'ouvrit. La foule se précipita dans la salle du tribunal. Les soldats s'avancèrent en groupe compact, écrasant sans vergogne le peuple souverain et ses épouses mal odōrantes.

On hurla. Les enfants de Bellone, pleins de mansuétude, daignèrent ne pas se fâcher. Ils gagnèrent, Jacques Audibert en tête, le voisinage de la barre qui séparait la cour du public. Le banc des greffiers et des avocats était appuyé contre cette barre. Elle était séparée, par la distance de quelques pas, d'une estrade, surmontée d'une table et de cinq sièges qui attendaient les membres du tribunal. A la droite de cette estrade, des gradins étaient placés pour les jurés. Mais comme la Commission jugeait sans jury, souverainement, sans appel, et que les accusés se présentaient souvent par fournée, c'est là qu'ils prenaient place. En face, c'est-à-dire à la gauche du tribunal, on voyait d'autres gradins destinés au procureur

de la République et à ses substituts. Ils étaient également vides, la Commission jugeant sur interrogatoire et sans des plaidoiries qu'elle n'avait pas le temps d'entendre.

Un des sectionnaires lyonnais qui gardaient les diverses portes avec des piques de huit pieds, s'approcha du capitaine et lui dit à mi-voix que le port d'armes était défendu dans l'enceinte du tribunal et que ses hommes avaient leur sabre. Le capitaine lui répondit à haute voix qu'il était un imbécile, sans quoi il saurait que, en temps de guerre, un soldat ne quitte pas ses armes. Il lui fit signe, d'un geste altier, de regagner son poste. L'armée révolutionnaire terrorisait Lyon; à part les régiments de ligne, avec qui les querelles étaient continuelles, nul n'osait résister. D'ailleurs, les cinq membres de la Commission faisaient leur entrée avec une gravité un peu déparée par notre ami Cocodrille marchant de son mieux, affublé de l'écharpe tricolore, des rubans de soie, du chapeau à la Henri IV orné de plumes touffues, et de l'habit à la française, le tout venant du juge absent, lequel était gros et court. Jean Tinelli glissait modestement derrière ses collègues. Malheureusement il ne put passer devant le tableau des Droits de l'Homme qui remplaçait le Christ sur le panneau du fond de la salle, sans que son génie démonstratif ne lui conseillât une belle révérence obséquieuse. Le chapeau trop large lui tomba sur le nez et l'habit trop court se sépara si libéralement des culottes que le bon peuple éclata de rire.

Le président Parcin tourna de ce côté son regard morne, sa face rouge aux tons violacés, ses paupières enflées, son nez boursouflé et ses lèvres alourdies. Tous ces signes de l'ivresse, dont il sortait à peine, allaient disparaître par l'exercice de ses augustes fonctions. C'était un grand diable, intelligent et entêté, point trop poltron, ni trop voleur pour un terroriste, ivrogne, amateur de guilledou, adoré pour son éloquence civique par les canuts dont il appréciait les filles. Jean remit son chapeau un peu de biais. Parcin lui envoya à mi-voix un juron et fit signe d'introduire les accusés. Les gendarmes en amenèrent une vingtaine.

En tête marchait un jeune homme de haute taille, élégante et souple. A son aspect, les habitués de la Commission laissèrent échapper un grognement.

Il n'y avait pas à s'y tromper. Sa physionomie fine et gaiement dédaigneuse, la simplicité de son geste et l'aisance de son allure, une grâce particulière qui émanait de tout son être, décelaient, malgré le grand trouble de sa chevelure et les mille taches de ses habits, un aristocrate de bonne race.

Il était suivi par une jeune fille et un vieillard. Le reste joue dans cette histoire le rôle du vers mélancolique : « J'apparais un jour et je meurs ». Le troupeau, pressé, sans de trop minutieuses précautions, par les gendarmes, prit place sur les bancs que nous avons dit.

Le jeune homme se tourna vers sa compagne :

— Mademoiselle, dit-il d'une voix claire et riante, avec un franc sourire et un salut très usagé, je vous supplie d'excuser le désordre de mes boucles. Je viens de passer quelques jours dans les caves de l'Hôtel de ville, dans celles qu'on nomme les mauvaises caves. Je ne saurais dire que les brosses et les miroirs y abondent. En tout cas il y fait si noir que je n'en ai pas su trouver. Par compensation l'eau n'y manque pas, et, comme vous voyez, conclut-il en tordant une des basques de son habit, il suffit d'approcher de la muraille pour y prendre un bain généreux.

Il s'arrêta brusquement. Avait-il déjà vu ce visage expressif et charmant? Était-ce la beauté de la jeune fille ? N'était-ce pas plutôt l'étrange regard qu'elle attachait sur lui et où la froideur de l'expression se mêlait d'une façon rare à l'intensité de l'attention ?

Le président Parcin se réveilla.

— Qui es-tu ? demanda-t-il d'une voix rauque.

— On me tutoie ! nous en sommes déjà aux familiarités ! dit le jeune homme qui se retourna en souriant. Cela finira mal. Comment je me nomme? Mais, avant ce bain prolongé, on m'appelait le vicomte François de Pure. Je ne suppose pas que cette inondation ait emporté mon nom, bien que mon titre s'en aille à vau-l'eau.

— Qu'étais-tu venu faire à Lyon?

— Soit, familiarisons-nous ! Moi, je n'ai jamais eu nulle morgue. Ce que j'étais venu faire à Lyon? Au risque de blesser ta modestie, président Parcin, je confesserai que j'y suis venu pour toi. Mon valet de chambre, continua-t-il

avec simplicité, était si satisfait des chaussures que tu lui avais faites jadis, que j'en voulus tâter. Tu étais introuvable. Je me promenais parfois hors de la ville pour te chercher dans le voisinage de l'armée des Jacobins. Il est fort possible que j'eusse alors l'épée à la main et que je fusse suivi d'une troupe de fusiliers... pour faire une aimable violence à ton talent qui se cachait.

Le populaire poussa une huée d'indignation. François de Pure se retourna d'un air d'étonnement, fort impertinent. Parcin, qui ne rougissait pas d'avoir été cordonnier — il avait tous les ressorts de l'intelligence et tous les vices — sourit d'un air goguenard.

— C'est bon, va, on te donnera demain l'adresse de mon successeur.

Il toucha à son front, ce qui était pour le greffier le signe que le prévenu devait être fusillé.

Le gentilhomme s'éloigna escorté par un gendarme. Arrivé à la porte il se retourna.

— J'espère au moins que ton successeur n'a pas augmenté tes prix ? Tu sais, l'économie est à l'ordre du jour.

Il renouvela de loin, à l'adresse de la jeune fille qui venait de se lever sur l'ordre du président, le salut gracieux et respectueux qu'il lui avait adressé en quittant le banc et qu'elle ne lui avait pas rendu. Elle s'était contentée de fixer sur lui son regard paisible, attentif et d'une froideur étrangement impassible.

C'est ce même regard qu'elle fixa sur le président quand il lui demanda son nom. Mais elle ne put répondre immédiatement. Elle fut interrompue par un murmure qui partit de tous les coins de la salle, même du coin des mégères! *Bellissima,* s'écria Jean Tinelli en lui envoyant un baiser du bout des doigts.

Ce mot résumait l'impression générale et expliquait le murmure de l'assemblée. Mais il coupa dans leurs racines les attaches que le fils adoptif de la ville de Lyon avait avec dame Thémis. Parcin savait que s'il n'était pas respectable par lui-même, il fallait qu'il le fût par son métier, et s'il voulait bien avoir des coquins pour collègues, il fallait qu'ils portassent l'épée de la Dame avec une férocité grave et non joviale. Il était sans doute plus

sensible que personne aux charmes du beau sexe et il dit en se penchant vers Cournand, son assesseur de droite :

— La coquine est b..... appétissante !

Mais il murmura cela à voix basse et sans qu'un muscle de son visage ne bougeât.

Ce n'était pas, du reste, cette impression matérielle qui avait arraché à l'auditoire son murmure d'admiration. A la distance où on voyait la jeune fille, le flot de boucles d'un blond clair qui lui tombaient sur les épaules, le fin ovale du visage, le teint éclatant, d'une blancheur rosée, la tenue paisible de tout son être lui donnaient une apparence suave et comme angélique. Il fallait l'approcher de plus près pour constater dans les fermes rondeurs des épaules et de la gorge, dans les sinuosités de la taille, dans le parfum mystérieux qui s'échappait d'elle, cette inexplicable et inanalysable puissance féminine qu'on nomme l'attrait sensuel, qui attire les hommes forts et affole les faibles.

De cette puissance, la jeune fille n'avait pas conscience. Tout en elle disait la pureté et la dignité. Mais en approchant davantage, on ne lui trouvait plus cet aspect angélique qui frappait à distance. Elle présentait au contraire le caractère de la force morale à un degré plus prononcé encore que nous ne venons de le constater chez notre capitaine de l'armée révolutionnaire. Son front, très blanc, était uni, un peu plat, avec les arêtes des tempes assez coupantes. Ses sourcils peu arrondis et qui se réunissaient, eussent paru épais s'ils n'avaient été blonds ; ils ombrageaient de beaux yeux bleus aux reflets gris qui regardaient avec une assurance et une impassibilité glaçantes. En somme, la double impression du public et de cet émérite coureur d'ignobles ruelles était vraie : elle avait cette double puissance de l'attrait féminin et de l'orgueil viril qui devait appeler, puis retenir, Hercule aux pieds d'Omphale. L'instinct sympathique qui avait saisi cette réunion démocratique à l'aspect de cette belle fille, ne l'avait pas trompée non plus. Elle n'était pas une aristocrate, elle n'avait ni la grâce onduleuse, ni l'élégante finesse d'une femme qui a ses trente-deux quartiers de loisirs sociaux. Jacques Audibert et elle étaient les représentants de la vigueur et de la dignité bourgeoises.

— Comment t'appelles-tu ? lui dit brusquement Parcin pour échapper à l'attrait.

— Louise Réveillon, répondit-elle d'une voix tranquille et harmonieuse où certaines intonations sonnaient l'invincible fermeté, et en arrêtant sur le président son regard fixe et glacé.

— Ah! ah! tu es la fille de ce scélérat qui a, le premier de tous les antirévolutionnaires, armé les séides de la tyrannie contre nos frères du faubourg Antoine.

Elle répondit avec la même sérénité impassible en scandant les mots sèchement, sans colère et sans hâte :

— Je suis la nièce de cet homme intelligent et généreux qui, fils d'ouvrier, était arrivé à la fortune en inventant des machines et des procédés pour enrichir sa patrie, sa famille et ses ouvriers, et qu'une alliance de grands seigneurs ambitieux, de bourgeois jaloux et d'ouvriers paresseux a voulu ruiner parce que son exemple, son activité, sa foi religieuse et son bon sens étaient un obstacle à leurs vues criminelles.

— Bon, tu parles comme un avocat et tu penses comme une scélérate. Et qu'est-ce que tu étais venue faire à Lyon ?

— Je n'avais pas voulu émigrer parce que j'aime mon pays et que je méprise les étrangers, mais je voulais vivre en paix et en liberté. Je ne trouvais plus ni l'une ni l'autre à Paris. On m'a dit qu'à Lyon on était libre. J'y suis venue. Et pour vous épargner des questions inutiles, puisque mon sort est décidé et que vous êtes ici pour m'assassiner et non me juger, je vous dirai que j'ai passé le temps du siège à soigner les blessés.

— Avec bonheur, n'est-ce pas ? parce que c'étaient des traîtres à la patrie, des rebelles à la souveraineté nationale! Tu as oublié ce que répétait sans cesse l'illustre martyr Chalier, notre maître et docteur : « Tous ceux qui ne pensent pas comme nous sont les ennemis de la patrie. Aux ennemis de la patrie on ne doit qu'une seule chose : la mort! » Et toi tu leur donnais des soins! C'est bien.

Louise s'était assise. Elle dédaigna de répondre et garda son implacable regard, indifférent, presque immobile, comme cloué sur le visage de Parcin.

Celui-ci hésitait évidemment. Il avançait la main vers un livre placé sur la table — et c'était le signe de la libération. — Enfin il toucha une petite hache suspendue à son cou. Louise était condamnée à être guillotinée. Il fit un signe, un gendarme s'approcha. Elle se leva.

— Je réclame cette jeune fille, s'écria une voix mâle, aux sonorités rudes et impérieuses.

Toute l'assemblée se souleva. Parcin se tourna avec colère du côté de l'interrupteur qu'il trouvait un sinistre et insolent plaisantin. Le juge Cocodrille fit un tel geste d'étonnement que son chapeau tomba de nouveau sur son immense nez qui se noya dans le panache. Une grimace de contrariété remplaça l'impression de colère sur le visage du président, quand il vit que l'interrupteur n'était autre que le capitaine des volontaires. Les volontaires étaient la seule troupe sur qui pût compter réellement la démocratie lyonnaise. Les régiments de ligne et d'artillerie n'étaient pas aussi foncièrement pénétrés par le jacobinisme. Il y restait beaucoup d'officiers et de soldats de l'ancienne armée. Les massacres ne les ravissaient pas et les querelles, avons-nous dit, étaient fréquentes entre eux et l'armée révolutionnaire.

— Que voulez-vous dire, citoyen capitaine? demanda-t-il d'un ton moitié figue moitié raisin.

— Rien autre que ce que je dis : je réclame cette jeune fille.

— Mais pourquoi faire?

— Pour en faire mon épouse.

— Ah! ah! et de quel droit? Auriez-vous la prétention de venir mettre votre épée dans la balance de Thémis, comme on dit que l'ont fait les... hum. C'est connu.

— Oui, les Gaulois devant Rome. Non, je respecte l'auguste Thémis. Je sais que ses balances sont le palladium de la Patrie. Mais au-dessus d'elle, il y a la loi dont elle n'est que l'organe vénérable. Comme au-dessus de toi, qui es l'auguste exécuteur de la loi sacrée, il y a ceux qui la font. Les représentants du peuple, qui sont ceux de la souveraineté nationale, t'ordonnent par ma voix de me livrer cette jeune vierge. Écoutez tous. Le 8 de ce mois nous avons pris la chaussée de Perrache. Deux fois nous en



avons été repoussés, deux fois nous revînmes à la charge et nous en restâmes les maîtres. Mais la redoute de Saint-Just nous défiait. Devant elle nous avions perdu nos plus braves compagnons. Elle allait nous échapper et c'était un échec pour la République sainte et sacrée. C'était, pour les monstres qui se sont révoltés contre elle, leur mère, c'était la fuite peut-être et le moyen d'échapper à la punition de leurs infamies. Le général et les représentants du peuple déclarèrent que celui qui entrerait le premier dans la redoute obtiendrait telle faveur qu'il demanderait, fût-ce la vie d'un aristocrate. Ce premier ce fut moi. Voici la preuve de ce que j'avance.

Il déplia un papier avec un geste énergique et toujours théâtral, qui arracha un cri de colère au peuple et des applaudissements aux soldats.

Parcin restait les sourcils froncés. Il y avait là une atteinte à sa puissance et un précédent redoutable.

Les applaudissements des soldats se changèrent en murmures menaçants quand ils constatèrent cette hésitation.

Le président prit son parti, un parti qui, tout en ménageant son amour-propre et l'opinion de la populace, permettait de céder.

— Soit, dit-il. Je respecte les représentants du peuple. Et vous, braves soldats de la Révolution, vous n'avez pas de meilleur ami que moi. Je veux bien retenir le jugement suspendu sur la tête de cette jeune citoyenne, mais c'est à la condition que vous avez dite, citoyen capitaine, c'est votre épouse que je délivre. C'est la condition obligatoire. Sinon je le jure, par le saint nom de la République, j'en appellerai à la Convention. Je lui rappellerai qu'elle-même n'est pas au-dessus de la loi et que ce tribunal est souverain, sans appel, et qu'il doit frapper comme la foudre. Demain nous assisterons à ton mariage ou au supplice de cette aristocrate. Ce jugement est bien sans appel. Allez.

La jeune fille se leva tranquillement et de cette même voix qui n'avait rien perdu de sa sérénité, elle dit :

— C'est moi qui le frappe d'appel. Je refuse cette grâce. Je ne connais pas ce citoyen. Je n'ai nulle envie de l'épouser. J'aime mieux mourir que d'être ainsi enchaînée pour la vie à un inconnu.

Elle avait fixé sur cet étranger son regard paisible et froid, où l'on n'avait pas même pu saisir une nuance d'étonnement.

— Arrangez-vous, dit brusquement Parcin. Capitaine, je vous livre cette femme pour un quart d'heure. Menez-la dans la salle voisine. Décidez-la. Dans un quart d'heure, gendarmes, vous l'emmènerez dans les caves pour être guillotinée demain, ou vous la mettrez à la porte avec son futur. Le capitaine lui jeta un coup d'œil dur.

— Je vous remercie avec modération, citoyen président. Je suis forcé d'accepter vos conditions. Je n'oublierai rien. Il se dirigea vers la salle voisine, suivi par Louise Réveillon qu'escortait le gendarme.

— Citoyen président, dit Jean Tinelli à mi-voix et en cherchant sur le visage de Parcin jusqu'à quel point d'intimidation il pourrait aller (car l'histoire des terroristes se réduit à une compétition entre des lâches insolents, se disputant la troupe des esclaves de la Révolution, que la force populaire leur a livrés), zé crois devoir blâmer, au nom du vertueux martyr que zé représente, ta faiblesse envers cet insolent soldat. Il est vrai, se hâta-t-il de dire en voyant le président froncer le sourcil, qu'il faut des époux *à sortie*.

Il connaissait les finesses de la langue française, Parcin les finesses du cœur jacobin.

— Tu as trop d'esprit pour nous, répondit-il à voix basse ; tu feras fortune à Paris. Je t'engage, dans ton intérêt, à t'y rendre dans les vingt-quatre heures.

Le chapeau à la Henri IV prit une inclinaison mélancolique. Parcin se tourna vers le personnage dont Louise venait de quitter le voisinage. Figure débonnaire et fine, longs cheveux blancs, toute la physionomie du *vieillard vénérable* du style de Jean-Jacques. Il grelottait avec une chemise de grosse toile que cachait peu une veste ou gilet d'étamine à manches de lustrine.

— Qu'as-tu dit à voix basse à cette scélérate d'aristocrate qui vient de quitter ton voisinage, oubliant que c'est être déjà coupable que de communiquer sourdement avec ceux que la patrie réprouve ?

— Je lui ai dit, répondit le vieillard avec bonhomie, que le suicide est

un crime pour... pour un chrétien conclut-il avec un effort d'héroïsme qui coûtait à son caractère naturellement pusillanime.

— Ah! et qui es-tu et quel crime as-tu commis, parmi tous ceux dont ta scélératesse est capable?

— Vous ne savez ni mon nom, ni même de quoi je suis accusé; et vous voulez me juger. Je ne vous répondrai plus.

— C'est une habileté qui sent l'astuce calotine. Tu as été dénoncé comme suspect de fanatisme par des citoyens purs dont le civisme a aiguisé la perspicacité. Le conseil donné à cette aristocrate prouve que le génie de la liberté les avait, en effet, illuminés. Va. — Il toucha à la hache. — A un autre.

Le gendarme avait conduit les deux fiancés du tribunal révolutionnaire, dans une petite pièce qui servait jadis de vestiaire à messieurs les Échevins. Jacques la connaissait fort bien : elle n'avait d'autre issue que la porte qu'il ferma et devant laquelle il se tint.

Louise enveloppa son compagnon d'un regard tout ardent d'intelligence, de ce premier regard pénétrant et illuminé auquel Dieu semble avoir donné quelque chose de l'intuition des esprits immatériels. Cette infaillible enquête se résuma, dans sa pensée, en trois termes : il est beau, digne d'estime et déplaisant. Elle était d'ailleurs sûre de ne pas le connaître, de ne l'avoir jamais remarqué.

— Qui vous a décidé, demanda-t-elle de sa voix au timbre harmonieux et dont les intonations étaient coupées si fermement, à vouloir me sauver la vie? L'humanité? la justice?

— C'est l'amour, répondit-il d'une voix sonore, également assurée et pénétrante. Je n'ai jamais aimé que vous et la République.

— Singulier mélange! Mais qu'importe! — et sa voix était devenue sèche. — La République nous a donné dix minutes pour décider une question de vie ou de mort. Nous n'avons le temps ni pour la curiosité, ni pour les explications. Écoutez-moi soigneusement et répondez-moi brièvement. J'étais décidée à mourir. Je ne voyais rien pour moi à faire en ce monde. Ceux que j'aimais

ont été persécutés, ruinés, exilés. Le vieillard qui était à côté de moi m'a dit un mot qui m'a fait rentrer en moi-même. Il dit vrai : un chrétien ne doit jamais abandonner la vie où Dieu lui réserve toujours à faire quelque bien. Mais je ne dois pas acheter la vie à un prix honteux. Je veux bien paraître être votre épouse. Jamais je n'en aurai que l'apparence. Je ne serai pas votre sœur ni votre amie. Je serai votre femme de ménage. — Elle dit cela sans amertume ; elle était trop résolue pour être aisément amère. — Jamais vous ne me demanderez autre chose. Mais comme je n'ai pas le droit de vous rendre ridicule — je ne tiens même pas à ce que vous soyez malheureux, mais, puisque vous m'aimez, cela est inévitable — pour ne pas vous rendre ridicule, j'aurai toutes les apparences de l'épouse la plus attentive. J'en aurai la fidélité; j'aurais pu ne pas le dire. Je ne veux pas d'un mariage religieux, qui enchaînerait ma pensée. Je n'attache aucune importance au mariage devant la municipalité, ni vous non plus, puisque vous avez le divorce. Mais jamais je ne vous quitterai si vous ne m'y engagez vous-même, à moins que vous ne manquiez aux conditions que je vous impose. Les acceptez-vous?

— Aimez-vous quelqu'un? demanda-t-il d'une voix dont il essayait mal de dissimuler l'anxiété.

— J'aime, répondit-elle froidement, un homme qui ignore mon existence, à qui je n'ai jamais parlé, qui aimerait mieux mourir que de m'épouser. Vous voyez que je consens à être pour la vie l'esclave d'un autre. C'est vous dire qu'il ne saura jamais que je l'ai aimé.

Jacques Audibert sentait en lui un tel amour, qu'il ne voulut pas prévoir les angoisses d'une telle situation. Vivre à côté d'*elle,* n'était-ce pas tout le bonheur! Il avait d'ailleurs pour lui-même cette naïve et touchante admiration des hommes qui se sont instruits eux-mêmes avec une dépense héroïque de volonté. Comment pourrait-elle vivre à côté de lui, si aimant, si digne d'amour, sans finir par l'aimer? Qu'elle fût auprès de lui, cela suffirait! Il accepta.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle en soupirant, — elle eût préféré mourir et elle lui en voulait d'avoir, par son intervention, changé sa condamnation en suicide. — Il faut au moins que mon salut qui va faire votre malheur et le


h. Dupray

mien — ne secouez pas la tête — serve au bonheur de quelqu'un. Je veux — c'est la dernière condition — que vous sauviez la vie à ce gentilhomme qui était mon voisin.

Jacques rougit de colère et d'angoisse. N'était-ce pas là l'homme qu'elle aimait ? Il eut la force de ne pas le lui demander. Mais sauver un ennemi armé de la République, un de ces aristocrates insolents et élégants qui étaient les ennemis personnels de sa vanité autant que de sa foi ! De grosses gouttes de sueur coulaient de son front. Mais vivre auprès d'elle ! Il accepta avec la résolution qui caractérisait toutes ses actions.

— J'accepte, dit-il d'un ton décidé. Cela m'est facile. Ses geôliers, je les intimiderai. C'est mon bataillon qui garde les caves de l'Hôtel de ville. Parmi tant de scélérats, l'œil de la Patrie n'apercevra pas la fuite de l'un d'eux. Mais c'est à une condition. Il jurera qu'il ne portera plus les armes contre la République et il inclinera son orgueil en reconnaissant qu'il doit la vie à la générosité républicaine. Mais j'ai confiance en vous. J'irai vous prendre ce soir à l'hôtel où je vais vous conduire. Il saura que c'est à vous aussi qu'il doit la vie.

Elle fixa sur lui son regard froid, réfléchi et profond.

— Vous êtes généreux et fort et vous aimez la République plus que moi. Elle vous sauvera peut-être du malheur.

Il lui tendit la main avec un geste d'une tendresse charmante.

Elle refusa.

— Nous ne sommes pas encore mariés, dit-elle. Elle lui prit le bras.

Ils reparurent dans la salle du tribunal.

— Président Parcin, et vous aussi, camarades, je vous présente ma fiancée.

Les soldats applaudirent. Quoiqu'ils fussent la lie de la France révolutionnaire, ils aimaient leur capitaine.

— C'est bien, cria Parcin, nous te ferons le plaisir d'assister demain à ton mariage.

— Et moi, murmura avec une grimace haineuse le juge Cocodrille, je retiens la jarretière de la mariée pour pendre son insolent mari.

Le soir de ce même jour, Jacques et Louise entraient dans une des caves de gauche qu'on nommait les mauvaises caves, parce qu'on n'en sortait que pour le supplice. On les introduisit, au premier étage, en descendant, dans un tout petit cachot. L'un des geôliers achetés portait une lanterne qui lui fut saisie brusquement, tandis qu'une voix joyeuse s'écriait :

— Bénie soit la lumière. Je ne mourrai donc pas sans avoir percé le mystère. Hier on me jette dans un cachot pour y apprendre à nager, aujourd'hui on me jette dans un trou pour y apprendre à étouffer, mais d'une façon ! et les paroles que j'échange avec mon voisin résonnent si sourdement ! Enfin, je ne serais pas mort tranquille sans me rendre compte... J'ai toujours été porté à la philosophie comme à la vertu ! Tubleu ! voilà le secret.

Le vicomte leva la lanterne. Tout le haut de la prison était occupé sur un espace de plusieurs pieds de profondeur par une immense toile, que des milliards d'araignées avaient tissée depuis des centaines d'années et qui avait formé un plafond mobile, étouffant, qui descendait toujours et semblait vouloir enserrer les prisonniers dans un linceul vivant. L'officier prit la parole d'une voix hautaine.

— Mademoiselle, dont je respecte les préjugés fanatiques, a voulu, pour attirer sur notre mariage les bénédictions de l'Être suprême auquel la République permet jusqu'ici de croire, a voulu vous sauver la vie.

D'un geste vif et gracieux, le vicomte saisit la main de la jeune fille et y déposa un baiser qui fit tressaillir le capitaine.

— A quoi, dit-il, en souriant, dois-je cette grâce de votre bienveillance bien plus précieuse que celle de la vie ?

— A la générosité de la République, répliqua-t-elle froidement, dont il faut que vous reconnaissiez...

— Mais vous êtes folle, s'écria-t-il d'un ton de colère et en reculant vivement. Vous êtes folle ! Mais c'est moi qui suis fou, — et il reprit son bon sourire doucement railleur, — de demander à un capitaine de l'armée révolutionnaire et à son épouse, d'entendre quelque chose à ces sentiments-là. La générosité de la République qui a assassiné mon père, chassé ma mère et ma sœur, volé tout ce qui m'appartient ! Qui guillotine, fusille et mitraille les

vieilles femmes comme les jeunes filles ! Qui donne tout pouvoir à des coquins comme ce Parcin et à tous les autres ! Reconnaître la générosité de cela ! N'en parlons plus, si vous ne voulez pas m'insulter jusqu'à l'outrage. Mais si vous voulez sauver quelqu'un, voici un vénérable personnage qui a mieux à faire que moi en ce monde, faites-le échapper.

— Je ne demande pas mieux, fit le vieillard, et comme je l'ai dit à Mademoiselle ce matin, c'est un devoir d'accepter une occasion de salut. Mais que deviendrai-je ? Je serai espionné, dénoncé et repris avant vingt-quatre heures.

Louise réfléchit un instant. Elle s'approcha du vicomte.

— Je vous comprends, dit-elle et... je vous envie, murmura-t-elle. Oui, c'est l'honneur qui ne vous permet pas d'accepter. Pourquoi n'y avais-je pas pensé ! Qu'importe ! J'ai promis. Venez avec nous, sage vieillard. C'est moi qui vous protégerai.

Les quatre personnes s'éloignèrent. La porte se referma.

Le vicomte alla reprendre sa place sous son dais de toiles d'araignée. Un quart d'heure après la porte se rouvrit et livra passage à Jacques Audibert. Il était seul et portait une lanterne.

— Moi aussi je vous comprends, dit-il au vicomte qui, l'ayant reconnu, détourna la tête et se mit à considérer son plafond d'araignées. J'eusse fait comme vous. J'ai été ému...

— Un soldat de l'armée révolutionnaire ! C'est un succès pour moi, cela !

— Je ne puis plus vous faire échapper. Mais je puis vous donner une chance sur mille de vous sauver, de vous sauver non pas comme un vieillard à qui on ouvre la porte, mais comme un soldat qui lutte, qui ruse, qui souffre. On va vous prendre trois cents ; on vous enchaînera deux à deux ; on vous exposera à la mitraille qui vous mettra en pièces, et à ceux qui auraient échappé ou qui ne seraient que blessés, on criera qu'ils peuvent se lever et auront la vie sauve..., et on les achèvera.

— La générosité républicaine ! dit le vicomte en riant.

— Je suis pressé ! c'est le lendemain seulement qu'habituellement on jette les morts dans la fosse commune. J'aurai soin que vous soyez mal attaché à votre compagnon. Au moment où vous verrez — car vous aurez le

dos tourné aux canons — un officier lever son épée à votre gauche, laissez-vous tomber. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, dût-on vous larder à coups de sabre, ne bougez pas. Le soir venu, traînez-vous jusqu'au Rhône. La rive est pleine de petits bateaux dont les batelières ont le cœur sensible. Si la République me reproche d'avoir travaillé à sauver un des traîtres scélérats qui se révoltent contre elle...

— Vous lui direz : Ma bonne femme, vous radotez. Comment vous renversez le gouvernement, vous coupez le cou à son chef, nous le défendons et c'est nous que vous appelez révoltés ! Vous nous prenez notre bien, nous essayons de le reprendre, et vous nous appelez brigands ! Toutefois votre intention est bonne, et je ne suis pas fâché d'avoir vu, avant de mourir, un républicain qui ne fut pas un simple coquin. Quant à me sauver...

La porte se referma. Jacques n'en avait pas voulu entendre davantage.

CHARLES D'HÉRICAULT.

(A suivre.)





LES

PRINCESSES ARTISTES

LA MAISON DE FRANCE

A ces époques privilégiées où l'amour du beau se répandait dans tous les mondes et surtout à la Cour, lorsque d'illustres amateurs cherchaient à rivaliser avec les artistes, il s'est rencontré plus d'une fois des princesses et même des reines qui, prises d'une noble envie,

ont voulu s'initier quelque peu aux secrets de l'art. De nos jours aussi, nous avons vu d'aimables et d'entreprenantes personnes, du plus haut rang et issues de sang royal, manier le pinceau, tenir le craÿon, saisir le burin ou l'ébauchoir. Ces princesses contemporaines ont laissé leurs œuvres circuler dans un petit groupe d'intimes; elles ont recueilli les applaudissements de leurs familiers; subissant même les exigences des temps nouveaux, elles n'ont pas craint d'affronter par moments la publicité, et, qu'elles aient ou non dissimulé leur signature, elles ont fini par laisser reproduire leurs œuvres et par prendre part à quelques-unes de nos expositions.

Il n'est certes pas d'aussi agréable fantaisie pour toutes celles qui sont nées à côté du trône, que de se laisser aller à la passion de la peinture, de la gravure ou du dessin, quel que soit le point où cette passion peut conduire. Une princesse est toute préparée par son éducation au sentiment de l'art. Il lui a été facile de s'entretenir avec les maîtres, de connaître leurs jugements et de recevoir leurs conseils. Parfois, un artiste célèbre a reçu la mission de donner des leçons aux enfants d'un roi. Une petite princesse qui s'exerçait à peine, a eu sa main guidée par un grand peintre qui lui a enseigné à retracer avec goût une image et à rendre agréablement les impressions qu'elle recevait de la nature sur une toile. Comme ces débuts, comme cette première instruction étaient chose aisée! Comme elle devait prendre plaisir à triompher des obstacles qui auraient pu la rebuter!

Sans doute, il n'a pas été donné aux princesses qui devenaient artistes, de produire des chefs-d'œuvre comparables à ceux des grands maîtres dont elles aimaient le talent. Elles n'ont pas enrichi nos musées de morceaux qui étonnent. On sait qu'une reine peut tout ce qu'elle veut; lorsqu'une petite fille vient à naître dans un palais, on est porté à croire que les fées bienfaisantes se réunissent autour de son berceau pour la doter; il n'est pourtant pas d'exemple qu'une enfant de famille régnante ait reçu le génie de l'art. Les princesses qui avaient obéi à leur inclination, et chez lesquelles se révélaient des qualités naturelles, devaient atteindre seulement à une certaine habileté d'expression.

Mais quel précieux passe-temps a été, avant tout, pour elles la pratique

des arts, au milieu des ennuis de la vie des cours, au lendemain des fêtes fastueuses et des solennités où l'étiquette n'est plus qu'un tourment! Quand elles se sont retirées dans leur atelier, dans leur cabinet de travail, elles se sont abandonnées à ce facile et doux enchantement qui se mêle à la création d'une œuvre, et elles ont oublié les intrigues, le bruit, les agitations inséparables de la grandeur.

Quelques-unes de ces princesses étaient, notez-le bien, des natures artistes, des âmes ouvertes au sentiment. Quand elles poursuivaient une idée, quand leurs doigts fixaient une impression ou un souvenir, elles étaient les proches parentes de ces femmes gracieuses qui ont eu, à côté du rang suprême, le loisir d'aimer les lettres, de composer des romans ou de s'essayer à la poésie.

Elles se sont honorées en recherchant des distractions délicates, et elles ont honoré l'art, en y consacrant une part de leur existence. On raconte qu'un souverain a ramassé le pinceau qu'avait laissé tomber un illustre peintre; elles ont fait mieux, elles ont gardé, pour s'en servir, l'outil que quelque artiste leur avait abandonné. Elles méritaient bien de goûter les satisfactions que l'art prodigue à tous ses adeptes. Ne nous plaignons pas si l'on a un peu exagéré leur talent, et sans vouloir imiter les éloges que leurs courtisans leur ont adressés, gardons-nous de mettre par trop en doute la gloire aimable qu'elles ont acquise, et qu'il ne faut pas leur disputer.

* * *

Dans la Maison de France, les reines et les princesses ont commencé à aimer les arts, au temps des Valois, et lorsque l'Italie nous conviait à admirer tant de chefs-d'œuvre. Cet amour devint de plus en plus vif, à mesure que la Famille royale avait plus de puissance. Le goût du dessin s'était introduit chez les Bourbons; on peut citer certaines périodes où dauphins et dauphines, fils de France, enfants légitimés, tous apprenaient également à dessiner, et même à graver, d'après des tableaux de l'école italienne ou d'après des vues d'Israël Silvestre.

En 1754, en plein règne de Louis XV, le garde du Cabinet des estampes

reçut l'ordre de former un recueil qui devait comprendre les dessins de la Famille royale. C'était déjà une collection importante, qu'il était utile de conserver et de léguer aux héritiers des Bourbons. Pour n'être point trop exclusif, le Roi commanda de recueillir les œuvres des souverains étrangers, ces derniers, dans le même volume. Des dessins de Louis XV enfant devaient même y trouver place; en 1770, le garde du Cabinet, Joli, reçut d'un avocat au Parlement qui les tenait de l'abbé Pérot, instituteur de Sa Majesté, cinq croquis à la plume, faits par le Roi, à l'âge de sept ans — et représentant deux chiens et des maisonnettes.



Quelle est la reine de France, la princesse qui, la première, s'est exercée à une œuvre d'art? On aimerait à s'arrêter à des hypothèses. Peut-être, à la cour de François Ier ou de Henri II, quand la mode des crayons était en faveur, a-t-on vu quelque haute dame qui tenait de près au Roi, esquisser des portraits à trois couleurs. Quoi qu'il y ait à dire ou à supposer, il faut s'en tenir à des preuves convaincantes. On trouve, tout au moins, en dépassant le XVIe siècle, à s'attacher à un grand nom, celui de Marie de Médicis. Il n'est pas de figure plus éclatante, pour qui veut commencer l'histoire des princesses artistes, sans remonter à des temps obscurs et à des origines lointaines.

Comme Marie de Médicis posait un jour pour Philippe de Champaigne, qu'elle venait d'occuper aux travaux du palais du Luxembourg, elle lui fit présent d'une estampe qui était son œuvre. Elle l'avait signée, *Maria Medici F.* MDCXXVII. Cette gravure était faite naturellement pour être placée dans le recueil royal du Cabinet des estampes, et c'est le sort qui lui fut réservé.

On lit au bas de cette pièce, ces mots qui équivalent à un témoignage

d'authenticité : « La planche de cette estampe a été gravée par la reine *Marie de Médicis,* qui la donna à M. Champaigne, dans le temps qu'il la peignait, lequel Champaigne a écrit derrière la planche ce qui suit : « Ce vendredi, 22 de février 1627, la reyne mère Marie de Médicis m'a trouvé digne de ce rare présent fait de sa propre main. — CHAMPAIGNE. »

Cette estampe royale représente la Reine elle-même, dans la fleur de ses seize ans; on dirait une jeune fille de l'école lombarde. C'est un joli portrait en buste; Marie de Médicis porte des cheveux nattés formant une légère inflexion sur les tempes, et recouverts d'une sorte de coiffure à la romaine. Cette gravure fut sans doute exécutée par la Reine, d'après quelque portrait d'un artiste florentin : elle conserve pour nous un aspect archaïque; les tailles sont noires, épaisses, surtout sur le cou et la joue. La Reine a mené à bien son œuvre, et pourtant elle y a laissé un peu de lourdeur, bien qu'elle ait certainement rendu avec charme l'original.

On a attribué à Marie de Médicis quelques autres gravures sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister, l'attribution ayant été contestée. Lorsque Rubens a peint son enfance et son éducation, dans une de ses grandes toiles allégoriques, il a placé aux pieds de la Reine, des instruments de peinture, de sculpture et de musique. La Reine fit donner par Vouet des leçons de peinture à Louis XIII, et l'on sait que le Roi apprit à se servir aisément du pastel et des crayons; il s'amusait à faire, à la façon des Demonstiers, les portraits de ses plus intimes courtisans. Si l'on veut chercher encore la trace du sentiment des arts dans la descendance directe de Marie de Médicis, on trouvera que la fille de Gaston d'Orléans, *Mademoiselle, la grande Mademoiselle,* reçut quelques leçons de Mignard, pendant que celui-ci était élève de Vouet. Mignard avait alors vingt-cinq ans. Mademoiselle, nature inquiète et fougueuse, n'était point portée cependant à prendre goût à la peinture ou au dessin. On sait qu'elle a écrit des mémoires, et, à ce compte, on pourrait plutôt imaginer qu'elle avait en elle le génie de l'historien.

***

C'est de la Régence que semble dater la passion de l'art chez les grands et

qu'elle arrive chez eux à son plus haut degré. Le Régent est graveur et illustre de son burin *Daphnis et Chloé;* il est peintre, il exécute quelques tableaux, entre autres une *Antigone,* et Coypel lui dit un jour, en habile courtisan : « Tous les peintres doivent s'estimer heureux que vous soyez un si grand seigneur, car si vous étiez un homme du commun, vous les surpasseriez tous. » Plus d'un amateur de qualité, plus d'un gentilhomme de haut rang suit l'exemple de Philippe d'Orléans; Louis de Bourbon, comte de Clermont et prince du sang, s'exerce à reproduire ou à composer de petits sujets, figures ou paysages, qu'il termine d'un trait bref et un peu superficiel. Un autre membre de la même famille, Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, grave une jolie petite pièce, une *Moissonneuse.* Le goût des arts s'introduit enfin dans la branche des Condé, où il sera représenté par plusieurs princesses.

Vers la fin du règne de Louis XIV, quelques grandes dames avaient pris la palette et les pinceaux. Il convient de citer, entre autres, Louise Hollandine, sœur de la duchesse de Hanovre, qui, après une vie assez dissipée, se livra toute à la piété et devint abbesse de Maubuisson. La duchesse d'Orléans, seconde femme de Monsieur et mère du Régent, a parlé d'elle dans ses lettres. Madame nous apprend qu'elle peignait, à l'âge de 77 ans, un très beau tableau pour sa sœur, l'électrice de Brunswick. Ce tableau était le *Veau d'or,* d'après Poussin.

Une des filles du Régent, celle qui devint abbesse de Chelles, avait peint quelques toiles et modelé des portraits en cire, d'après Benoist. Quand elle eut renoncé au monde, elle peignit des sujets religieux : elle suivait ainsi l'exemple qu'avait donné l'abbesse de Maubuisson; la peinture, semble-t-il, s'accommodait souvent, à ce moment, avec la religion.

Voici mieux, enfin, voici une reine de France qui prend le pinceau, se donne un maître de peinture et de dessin, et compose des tableaux dans une des salles du palais de Versailles. Marie Leczinska, lorsqu'elle vivait avec son père Stanislas, dépossédé du trône de Pologne, avait appris la musique et le dessin. On sait qu'elle avait toutes les qualités des princesses pauvres, si elle ne pouvait prétendre à la beauté. Son caractère était doux et égal et son esprit cultivé.


Avec Privilège
Marie de Pologne Reine de france
Se vend chez François Graveur du Cabinet du Roi
et Pensionnaire de Sa Majesté Rue S. Jacq. à la vielle Poste

Stanislas aimait les arts : devenu duc de Lorraine, il prodigua à Nancy ces merveilleux embellissements qui perpétuent encore son souvenir. Marie Leczinska tenait de lui ; elle avait adopté ses goûts. Lorsqu'elle se vit abandonnée par le Roi, plus jeune qu'elle et passionné pour les plaisirs, elle se résigna à son sort, s'entoura d'un cercle de personnes dévouées, et, pour se distraire et se consoler, elle se mit à la peinture.

Marie Leczinska travaillait assez régulièrement et avec conscience ; mais elle ne devait guère révéler des qualités d'artiste. La peinture était avant tout, pour elle, une occupation. Elle avait, dans les petits appartements du palais, son cabinet d'études qu'elle avait fait arranger à son goût et qui s'appelle aujourd'hui la *Bibliothèque blanche.* Si nous voulons savoir comment procédait Marie Leczinska, nous n'avons qu'à relire un passage des Mémoires de madame Campan.

« La Reine, dit madame Campan, aimait l'art de la peinture et croyait savoir dessiner et peindre ; elle avait un maître de dessin qui passait toutes ses journées dans son cabinet. Elle entreprit de peindre quatre grands tableaux chinois, dont elle voulait orner un salon intérieur, enrichi de porcelaines rares et de très beaux meubles de laque. Ce peintre était chargé de faire le paysage et le fond des tableaux ; il traçait au crayon les personnages ; les figures et les bras étaient aussi confiés à son pinceau ; elle ne s'était réservé que les draperies et les accessoires. La Reine, tous les matins, sur le trait indiqué, venait placer un peu de couleur rouge, bleue ou verte, que le maître préparait sur sa palette, et dont il garnissait chaque fois son pinceau, en répétant sans cesse : « Plus haut, plus bas, Madame ; à droite, à gauche !... » Après une heure de travail, la messe à entendre, quelques autres devoirs de piété ou de famille appelaient Sa Majesté, et le peintre mettait des ombres aux vêtements peints par elle ; enlevant les couches de peinture où elle en avait trop placé, il terminait les petites figures. L'entreprise finie, le salon intérieur fut décoré de l'ouvrage de la Reine, et l'entière confiance de cette vertueuse princesse que cet ouvrage était celui de ses mains, fut telle que, léguant ce cabinet à madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, les tableaux et tous les meubles dont il était décoré, elle ajouta à l'article

de ce legs : « Les tableaux de mon cabinet étant mon propre ouvrage, j'espère « que madame la comtesse de Noailles les conservera par amour pour moi. » Madame de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, fit construire un pavillon de plus à son hôtel du faubourg Saint-Germain pour y placer dignement le legs de la Reine, et fit graver, en lettres d'or, sur la porte d'entrée, l'innocent mensonge de cette bonne princesse. »

D'autres renseignements nous sont apportés par l'abbé Proyart qui s'est fait l'historiographe de la Reine. Les mémoires de madame Campan sont bien préférables à cette histoire composée par un prêtre qui parle de Marie Leczinska, comme s'il s'agissait de madame de Chantal; mais les détails que nous livre l'abbé Proyart ont leur valeur pour l'histoire intime de l'excellente et vertueuse reine de France.

L'abbé raconte d'abord que Marie Leczinska avait une merveilleuse dextérité pour tous les ouvrages de main qui conviennent à son sexe. « Son cabinet, dit-il, était orné d'un meuble complet qu'elle avait fait elle-même. » Au sortir de son dîner, après avoir donné quelques audiences, elle aimait à se retirer dans son appartement où elle s'amusait à jouer de quelque instrument et à peindre au pastel. Elle avait encore une autre distraction, si l'on s'en rapporte à l'abbé Proyart; elle aimait à faire usage « d'une fort petite et fort jolie imprimerie ». Elle fit même présent un jour au Dauphin, qui l'avait raillée sur cette imprimerie clandestine, d'une collection d'ouvrages sortis de ses presses. Revenons aux tableaux de la Reine, que l'abbé semble avoir vus. C'étaient des sujets de dévotion dont elle faisait présent à des communautés ou à des personnes pieuses. Elle en avait formé une collection, « un cabinet entier que son testament réserve à une dame d'honneur ».

Que sont devenus ces tableaux de Marie Leczinska ? Si la Reine a donné à des églises ou à des couvents quelques tableaux religieux, il est probable qu'elle ne les avait pas signés. Au musée de Versailles, nous retrouvons une copie d'après un tableau d'Oudry, qui appartient au Louvre. Cette toile est bel et bien signée *Marie Leczinska, reine de France, fecit 1753.* Cette signature fait toute la valeur du tableau.

Au Cabinet des estampes, on peut relever une gravure, en fac-similé,

exécutée d'après une copie de la Reine qui avait reproduit, sans doute, une tête de vierge de Vien. Cette gravure est de François, *graveur du roi de Pologne, duc de Lorraine.* François est l'inventeur d'une manière de graver qui imitait le maniement du crayon. Il rendait, avec la plus grande exactitude, la physionomie d'un dessin, aux crayons de couleurs, au bistre ou à la sanguine. Il a reproduit en bistre la copie de la Reine ; on peut supposer qu'il en a déguisé les faiblesses et affirmé les qualités. Comme il était admis à voir de près Marie Leczinska, il est vraisemblable que le portrait qu'il fit d'elle doit être un des plus ressemblants qui soient. Le peintre n'a point dissimulé les imperfections de son modèle; il les a même plutôt accusées, mais il n'a pu diminuer l'air de douceur et de bonté qui se lit en toute la physionomie et la fait parlante.

L'amour que Marie Leczinska professait pour la peinture l'engagea à faire donner des leçons à ses filles. Une femme artiste, oubliée aujourd'hui, Madeleine Basseporte, peintre en titre du Jardin du Roi, enseigna à Mesdames de France à dessiner et à colorier des fleurs. Mesdames Henriette, Adélaïde, Victoire, peignaient avec assez de facilité. Madame Guiard, nommée peintre de ces deux dernières princesses, jeta parfois un regard bienveillant sur quelques-unes de leurs compositions. Ce fut, en somme, une sorte de tradition artistique constituée dans la famille de Louis XV, tradition qui se transmit plus tard à deux petites-filles de Marie Leczinska, Madame Louise de Parme, fille de Madame Infante, et Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, qui devint princesse de Piémont.

Madame Louise a signé *Ludovica Maria fecit, anno 1762,* un petit paysage qui fut donné à la bibliothèque du Roi, par la comtesse de Baschi, femme de l'ambassadeur de Venise. Celle-ci tenait de la princesse elle-même, ce dessin qu'elle avait reçu comme une marque de distinction. Quant à Madame Clotilde, avant de partir pour le Piémont, elle vint visiter, le 12 octobre 1773, les collections du Cabinet des estampes, avec Mademoiselle de Condé qui dessinait à la sanguine et au crayon et peignait de charmants paysages. Madame Clotilde ne s'arracha qu'à grand'peine à la contemplation des œuvres de tout genre qui passaient devant ses yeux à la bibliothèque du Roi.

Elle ne put se dispenser de faire hommage à son tour, pour l'album de dessins royaux, d'un croquis à la plume représentant la vue lointaine d'un château, bâti au milieu d'un lac et auquel on arrive par un pont de bois.

*
* *

Sous la Révolution, il était difficile, hélas ! aux princesses de la Maison de France, de se livrer en paix aux études que l'amour des arts leur avait inspirées. Au milieu des bouleversements de la société, adieu les pures jouissances de l'esprit, adieu la peinture et le dessin !

Les membres de la famille des Bourbons, qui avaient échappé à la Terreur, avaient émigré. Mesdames Adélaïde et Victoire s'étaient réfugiées en Italie et elles vivaient à Rome ou à Naples où madame Vigée Lebrun qui émigrait, elle aussi, en emportant ses pinceaux, devait les rencontrer. A Turin, Mesdames avaient retrouvé Madame Clotilde de Piémont — la sœur de Louis XVI. Depuis la mort du roi de France, elle avait renoncé au monde. Madame Vigée Lebrun, qui l'a vue à Turin, nous raconte dans ses Mémoires, dans quel état elle l'avait trouvée. Cette princesse s'était fait couper les cheveux; elle avait sur la tête un petit bonnet, le plus simple du monde. Elle avait beaucoup maigri, elle dont l'embonpoint réellement prodigieux lui avait valu le surnom de *Gros-Madame,* et, se désintéressant de tout, elle avait refusé à madame Vigée de se laisser peindre par elle.

Les jeunes princes de la famille d'Orléans s'étaient aussi éloignés, peu de temps avant la fin lamentable de leur père. Madame de Genlis avait emmené avec elle, à Zug, Mademoiselle d'Orléans, Louise-Adélaïde, et, pour occuper la jeune princesse, elle la faisait dessiner et peindre. « Nous n'avions pas de livres, dit-elle dans ses Mémoires, mais j'avais beaucoup d'extraits et nous en lisions tous les jours. Elle peignait trois heures, jouait autant de temps avec moi de la harpe et comme j'avais un piano, je lui ai donné des leçons. » Les princes d'Orléans ont presque tous aimé à dessiner quelques croquis, à colorier quelques compositions ; c'est une véritable hérédité de goûts de père en fils. On retrouve au Cabinet des estampes une aquarelle de Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang ; c'est le fils du Régent. Louis-



Fontaine del. — Lebeau Sculp

NÉE a Versailles le 23.7.bre 1759.

A Paris chez Henault et Rapilly, rue S.t Jacques à la Ville de Coutances.
Avec Privilege du Roi

Philippe-Joseph nous a laissé des gravures à l'eau-forte; on sait qu'il se plaisait aussi à composer des croquis satiriques. Louis-Philippe, alors duc de Chartres, s'est mis à dessiner pendant les années d'exil; Antoine-Philippe, duc de Montpensier, a signé, en 1805, des vues des environs de Benham, en Angleterre. Quant à Louise-Adélaïde, l'élève de madame de Genlis, elle ne paraît s'être occupée de peinture que d'une façon intermittente. Il faut arriver à la princesse Marie, pour trouver un véritable talent d'artiste dans la famille d'Orléans.

*
* *

Sous la Restauration, la passion des arts devait se montrer de nouveau dans la famille des Bourbons. La duchesse de Berry avait reçu, à Naples, dans sa jeunesse, quelques leçons de dessin. Son mari, le duc de Berry, éprouvait un vif amour pour les arts et il avait lui-même dessiné en amateur. La duchesse dessinait le paysage; le duc la décida à quitter le crayon pour le pinceau; il guidait sa main, surveillait ses ébauches et passait des heures entières à peindre auprès d'elle.

La duchesse de Berry aimait surtout à se livrer à la peinture ou au dessin quand elle se trouvait à son château de Rosny. Tous les étés, elle venait s'y reposer de l'étiquette de la Cour. Elle vivait avec une grande simplicité dans ce domaine, acheté en 1818, et qui avait appartenu à Sully. Emportant un album avec elle, elle dessinait des sites, des vues du parc, des coins de taillis, des pelouses et des pièces d'eau. Quelques croquis de la duchesse de Berry ont été lithographiés; entre autres, deux vues du château de Rosny. La duchesse a rendu, non sans une certaine justesse d'observation, l'aspect du bâtiment, l'élégance de l'architecture et la beauté des jardins qui l'environnent. Mais ces œuvres n'offrent rien de bien original. Il semble pourtant que la duchesse, imagination impressionnable, nature romanesque, aurait dû chercher on ne sait quoi de plus caractéristique et de plus osé; on pourrait croire qu'elle était contenue par les leçons qu'elle recevait. A un moment, elle eut madame Haudebourt-Lescot, comme professeur de peinture.

On peut supposer que la duchesse de Berry s'est représentée elle-même

dans un de ces croquis de Rosny : on y voit un groupe de jeunes femmes qui dessinent, au premier plan, la tête à demi enveloppée d'un grand chapeau de paille. Ces deux dessins sont signés : *Marie-Caroline fecit, 1823.*

La Révolution de 1830 survint ; la duchesse, trompée par l'ardeur de son esprit, partit pour sa malheureuse expédition de Vendée et expia cruellement son erreur au château de Blaye. Enfermée dans la citadelle, livrée aux angoisses les plus douloureuses qu'une femme pût subir, elle dut saisir plus d'une fois le crayon, pour faire diversion aux réflexions qui la poursuivaient. De cette date, sans doute, est cette curieuse lithographie, attribuée à la princesse et signée C***, où la duchesse s'est représentée elle-même, regardant le buste de son fils.

La duchesse de Berry avait fait enseigner de bonne heure le dessin à sa fille Louise, qui devint plus tard duchesse de Parme, et à son fils Henri : elle avait dirigé ses enfants elle-même. Le comte de Chambord s'était mis avec plaisir à ce travail ; en 1830, peu de temps avant la Révolution de Juillet, il exécutait une vue de Santa-Maria di Porto Salvo, à Naples. Ce dessin rappelle ceux de sa mère ; les épreuves sont signées *Henri, 1830* et ont été tirées à Saint-Cloud « sur la presse de monseigneur le duc de Bordeaux ».

Le comte de Chambord a exécuté un peu plus tard, après la chute de la monarchie, un autre croquis, qui porte pour titre : *Mes amours, toujours,* titre emprunté, on le devine, à la romance de Chateaubriand. Le prince a représenté, dans ce dessin, une tête de grenadier de la garde royale, portant sur son bonnet à poil une plaque semée de fleurs de lis. La duchesse de Berry aimait à montrer cet essai de son fils aux fidèles qui venaient à Holyrood. Un député légitimiste, le vicomte de Conny, a raconté, dans les journaux du temps, qu'il était venu saluer dans cette résidence le jeune prince et que celui-ci lui avait dit : « Je vous donnerai un de mes dessins ; c'est un grenadier de la garde. Qu'ils étaient beaux, ces grenadiers ! Ils m'aimaient et je les aimais bien ! »

Plus tard, le comte de Chambord s'est plu à récompenser certaines fidélités délicates par le don d'un dessin ou d'une aquarelle. On en trouverait quelques-uns encore dans des salons du faubourg Saint-Germain. Une de



C***

Lith de Lemercier

O mon fils bien aimé
En voyant ton image,

Mon cœur est consolé
D'un si dur esclavage.

ces aquarelles, hélas! se voit à Paris à la vitrine d'un marchand de curiosités. *Sic transit...*

*
* *

La princesse Marie d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, est une sympathique figure d'hier et son nom est entouré d'une auréole mélancolique. Au moment où elle tenait le ciseau du statuaire, elle appartenait à une maison régnante; et pourtant, cette princesse nous apparaît en tout comme une artiste; on pourrait s'imaginer, réellement, qu'elle avait embrassé la carrière des arts.

Elle se plaisait à vivre à l'écart, à s'enfermer dans son atelier de Neuilly. Nature délicate et réservée, on lui reprochait au Château de ne point se mêler aux conversations; au fond, elle était timide et aimait à s'absorber dans sa rêverie. Lorsqu'elle mourut, en 1839, à vingt-six ans, elle avait passé, comme une vision idéale de l'art, dans sa famille qui devait être douloureusement frappée par le deuil. On se rappelle les vers qu'Alfred de Musset lui a consacrés, dans ses stances sur le 13 juillet :

Quand cet esprit charmant, quand ce naïf génie
Qui courait à sa mère au doux nom de Marie,
Sur son œuvre chéri penche son front rêveur,

. . . .

Alors ces nobles mains qui du travail lassées
Ne prenaient de repos que le temps de prier,
Ces mains riches d'aumône et pleines de pensées,
Ces mains où tant de pleurs sont venus s'essuyer,
Frissonnent tout à coup et retombent glacées ;
Le cercueil est à Pise ; on va nous l'envoyer.

Marie d'Orléans était mariée depuis deux ans avec le jeune duc de Würtemberg, lorsqu'un mal qui ne pardonne pas, une affection de poitrine, l'atteignit à la suite de ses couches. Elle avait donné le jour à un fils; peu de temps après cette naissance, elle se mourait à Neuilly. Elle voulut partir pour l'Allemagne et aller à Fantaisie, maison de plaisance du duc de Würtemberg, où elle aimait à séjourner. Les médecins lui ordonnèrent de

passer l'hiver en Italie. A son arrivée à Pise, elle avait encore eu le temps de faire quelques copies d'après des fresques; mais bientôt la maladie la retint impuissante. Dans son agonie, elle avait demandé un crayon pour dessiner. Elle s'écria : « Mes mains sont trop raides, il faut que j'y renonce! » Elle mourut sans avoir abandonné la pensée de l'art.

Avant de savoir correctement dessiner, la princesse Marie avait annoncé ses dispositions, en crayonnant des croquis d'histoire, en composant des sujets empruntés à des ballades sentimentales ou héroïques ; les gloires et les désastres de l'Empire avaient frappé son imagination où s'étaient éveillées des inspirations patriotiques. Le buste de Napoléon Ier était placé dans son cabinet de travail, elle lisait les récits de ses campagnes et, dans une foule de dessins, elle retraçait ses souvenirs guerriers.

Louis-Philippe lui donna pour maître Ary Scheffer. Celui-ci dirigea la main de la princesse encore indécise et timide, et lui donna ses leçons de peintre spiritualiste. Grâce à la bienveillance de madame Marjolin, *Les Lettres et les Arts* peuvent publier un excellent dessin qu'Ary Scheffer a exécuté d'après son élève. Ce dessin, qui semble une œuvre de Ingres, a été merveilleusement gravé par M. Henriquel-Dupont, et est demeuré jusqu'ici entièrement inédit. Rien de plus frais, de plus jeune, de plus simple. La princesse apparaît, dans son application naïve, vêtue de sa robe de travail. Quand Marie d'Orléans se décida pour la sculpture, le peintre de *Marguerite* avait formé son esprit et l'avait entraîné à la recherche de l'idéal qui était le sien.

Quelles sont les compositions qui nous restent de la princesse? La *Jeanne d'Arc,* du Musée de Versailles, est son morceau le plus populaire : statue élégante et correcte, noble et simple et où l'on retrouve une création de jeune fille. L'héroïne incline un peu la tête et baisse les yeux ; elle n'est point encore accoutumée à porter cette épée qu'elle serre avec un geste patriotique dans ses deux mains. Cette épée semble plutôt une grande croix que l'arme qui va délivrer Orléans et sauver la France. Jeanne d'Arc est pourtant bien résolue, dans sa vocation guerrière, et ses pieds chaussés de fer sont posés avec fermeté sur le sol de la patrie qu'elle doit reconquérir.

La figure de Jeanne paraît avoir vivement préoccupé la princesse Marie;

elle a représenté l'héroïque fille de Domremy dans une autre composition qui répond à une conception toute différente. Jeanne d'Arc est à cheval; elle vient de frapper un ennemi et de répandre le sang pour la première fois. Après cette action, elle est en proie à des sentiments opposés; c'est un soldat anglais qu'elle a abattu, elle vient de se prouver à elle-même la force de son bras; mais, troublée par la vue de son adversaire expirant, elle se laisse aller à un mouvement de pitié, bien naturel et bien féminin.

Marie d'Orléans, dans sa défiance d'elle-même, aimait à garder et à cacher ses œuvres : seule, la statue de Jeanne — il s'agit ici de celle qui se trouve à Versailles, — avait quitté son atelier. Elle avait exécuté d'autres morceaux importants, un *Bayard mourant,* une *Péri*, des bas-reliefs tirés du poème d'Ahasvérus; elle avait dessiné des cartons de vitraux destinés à la chapelle de Saint-Saturnin, à Fontainebleau. Ces vitraux, répondant à une idée toute filiale, représentaient *Saint Philippe* et *Sainte Adélaïde*. Dans la chapelle Saint-Ferdinand se trouve une figure d'ange que la princesse avait taillée sans destination précise et qui fut placée sur le monument élevé au duc d'Orléans, après l'accident de la route de la Révolte.

Une infinité de croquis de la princesse Marie sont réunis dans les albums de la famille d'Orléans. On voit plusieurs de ses dessins dans l'église d'Eu. On connaît d'elle des sujets héroïques, un *Paladin* reproduit dans l'*Autographe,* et de nombreuses esquisses.

Voilà les débris qui conservent le nom de cette princesse. Ses débuts, ses efforts ne pouvaient passer inaperçus, à cause même de son rang. Mais la critique lui fut favorable pour son talent lui-même; on retrouverait dans les journaux de 1839 et chez les écrivains de ce temps de nombreux témoignages de cette bienveillance qui fut générale.

La princesse Marie était populaire, dans le véritable sens du mot; elle était aimée des Parisiens, pour ses vertus, pour sa modestie et sa charité. Une réduction de sa statue de Jeanne d'Arc avait été mise en vente chez les marchands de bronze du Marais et des boulevards. On raconte que, lorsqu'on eut connaissance, à Paris, de la gravité de son état, les acheteurs se précipitèrent en foule chez ces marchands, pour avoir en toute hâte une

copie de l'œuvre de la princesse. Et parmi ces acheteurs empressés, il y en avait qui demandaient anxieusement des nouvelles de Marie d'Orléans, et qui emportaient la statuette, en versant des larmes.

La princesse Marie n'a point été une exception dans sa famille; si ses œuvres sont plus parfaites et plus populaires, si elles révèlent un tempérament artistique plus personnel, elles ne doivent pas faire oublier les dessins et les aquarelles du duc d'Orléans, du duc de Nemours, du prince de Joinville, du



duc de Montpensier, de la reine des Belges. Le duc de Montpensier a transmis à sa fille, Madame la comtesse de Paris, et à sa petite-fille, la duchesse de Bragance, le goût des *water colours* agréablement dessinées, et d'une tonalité charmante. A la vente de charité que présidait dernièrement, à Londres, Madame la comtesse de Paris, ce ne sont pas seulement les amis des exilés, mais les amateurs d'art, qui se disputaient les aquarelles de la princesse Amélie.

Madame la duchesse de Chartres, fille du prince de Joinville, sans avoir



jamais reçu de leçons que de la nature, s'est franchement attaquée à elle et dans de grandes aquarelles, magistralement lavées, s'est essayée à rendre, sans parti pris, ce qu'elle voyait. Quand la princesse suivait, dans ses garnisons à travers la France, celui qui, pendant la guerre de 1870, s'était appelé Robert le Fort, elle trouvait dans la peinture une distraction pour les longues heures que son mari employait à l'instruction de son régiment. C'est de Lunéville qu'est datée cette tête de chien que nous avons la bonne fortune de présenter à nos lecteurs. En ce temps-là, heureuse en ces petites villes de garnison, qui n'avaient point passé jusque-là pour des lieux de délices, la princesse, heureuse épouse et heureuse mère, partageait ses heures de loisir entre les sports, où elle excelle, et la peinture, où elle ne tarda pas à montrer un réel talent. La touche est large et franche, presque masculine, le dessin d'une virilité simple. Point d'afféterie, ni de manière; la nature seule, nettement rendue. Au reste, il suffit de regarder ce portrait de la princesse, photographié par M. Numa Blanc, pour se rendre compte de son caractère, de sa précision instinctive, presque militaire, de sa volonté d'aller droit au but, de sa façon de regarder de face l'obstacle; toutes les qualités d'une femme de soldat!

Puisse la duchesse trouver encore dans la peinture, en ces jours mauvais et injustes qu'elle traverse à présent, le délassement et l'oubli.

Le public ne connaissait jusqu'ici, de Madame la duchesse de Chartres, qu'une jolie aquarelle représentant des pigeons morts, qui figura, il y a des années, dans une exposition d'artistes amateurs, tandis que plusieurs grands tableaux de madame la princesse Blanche d'Orléans, placés dans des lieux publics, peuvent lui être familiers.

Madame la princesse Blanche est la fille du duc de Nemours qui, lui-même, dessine avec goût, et la sœur de madame la princesse Czartoryska, du comte d'Eu et du duc d'Alençon. En ce ravissant portrait de Cot, où elle est représentée en une pose d'une simplicité harmonieuse, la princesse apparaît toute blonde et mince; dans l'air du visage se retrouvent féminisés et tournés à la bonté un peu hautaine, à une fierté confiante, les traits populaires et charmants du Béarnais, ces traits dont a si fidèlement hérité

le père de la princesse, le duc de Nemours. Sa robe de velours épinglé blanc, garnie de légères passementeries de jais blanc, à peine ouverte par devant sur un fouillis de vieilles dentelles, sans fanfreluches inutiles, sans brimborions tapageurs, a quelque chose, malgré son élégance, de doucement et de mondainement religieux. La princesse Blanche n'a point connu sa mère, morte en lui donnant le jour, mais elle a été élevée par une amie dévouée, mademoiselle Bernard, à qui la duchesse de Nemours, née duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, l'avait confiée en mourant, et elle a consacré à cette mémoire bien chère l'une de ses premières œuvres, un triptyque qu'elle a offert à l'église de Saint-Germain-en-Laye. Elle a donné, en 1884, à l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, paroisse de la princesse Czartoryska, un tableau représentant un épisode de la Cène : « Saint Jean appuyant sa tête sur la poitrine du Christ ». C'est une composition conçue dans un sentiment tout religieux et traitée dans une gamme de tons gris sur fond or. Un autre tableau, offert aux Carmélites de l'avenue de Saxe, montre sainte Thérèse en extase ; un ange perce son cœur du feu sacré. La tête de la Bienheureuse révèle chez l'auteur un sentiment mystique très profond, digne des primitifs, dont procèdent aussi les fonds or sur lesquels la princesse aime à faire se détacher ses figures. A Rome, encore, à Sainte-Marie majeure, on voit une Notre-Dame-des-Neiges peinte et offerte en *ex voto*, en actions de grâce







d'une guérison ardemment souhaitée. A Goritz enfin, en cette église des Capucins qui est le Saint-Denis des Bourbons exilés, sur le tombeau du comte de Chambord, elle plaça, en 1883, un *memento* qui était aussi son œuvre. C'est une idée charmante et douce, d'une mysticité délicate, de rattacher ainsi chacune des productions de son pinceau aux événements douloureux de sa vie et de marquer ainsi le chemin de la croix de son cœur.

Il convient de s'arrêter à cette figure mélancolique. Les jeunes princesses de la Maison d'Orléans sauront ajouter plus tard à cet album des pages plus gaies et plus modernes. Pour le sentiment artistique, elles n'auront qu'à suivre la tradition de la princesse Marie et de la princesse Blanche.

ANTONY VALABRÈGUE.



FAUSSE MANOEUVRE



Cette coquette invitation, gravée sur un mince carré de vélin, me tomba d'abord sous les yeux quand je décachetai mon courrier. Pour la première fois depuis qu'elle était veuve, madame Bertinot reprenait la tradition du grand bal costumé annuel dont son mari avait su faire une solennité parisienne et qui naguère, toutes les nuits de mardi gras, mettait en fête l'hôtel de l'avenue Friedland. S'était-on amusé là dedans ! Quels cotillons splendides, quels jolis soupers de carnaval, tant qu'avait vécu Bertinot ! Mais maintenant, sa femme s'en tenait, et pour cause, aux réceptions utilitaires : ce bal devait, comme tout le reste, avoir un but intéressé, cacher un plan machiavélique. Sans doute il s'agissait d'éblouir quelque nouveau venu, étranger ou provincial ; mais qui ?...

J'ouvris une autre enveloppe : Jacques, mon ami Jacques était enfin de retour. Serait-ce lui qu'on aurait en vue ? Tout me le faisait supposer.

Il y avait environ trois ans que Jacques de Rys, ne pouvant — Dieu sait pourquoi! — obtenir la main de mademoiselle Bertinot, s'était avisé tout à coup de mettre bas son train de maison, d'armer en guerre son yacht de plaisance et, sans autres explications, de partir pour l'Extrême-Orient.

Arrivé là-bas il se tint à la disposition de l'amiral commandant en chef qui, après une revue sommaire du bâtiment et de l'équipage, agréa ses offres de services.

Il m'écrivait en 1885 :

« Me voici commandant à l'âge où, sous l'ancien régime, mon trisaïeul fut colonel et, ce, de par un sac d'écus. J'ai acheté mon bâtiment comme il acheta son régiment, n'en sachant guère plus long que moi ; mais grand'mère m'a souvent conté qu'avant de se mettre à leur tête il réunit ses officiers, vétérans sans naissance, blanchis sous le harnais et leur tint ce discours, chapeau bas : « Messieurs, je suis venu me former à votre école; ne voyez en moi qu'une recrue. Mon régiment payé, il me reste à le gagner et, ce que Sa Majesté m'a vendu trente mille livres, c'est un simple droit de préséance qui, à vrai dire, les valait bien : celui de marcher le premier au feu! » Je pourrais me l'approprier, ce mot du maréchal de Rys, et en faire les honneurs à mes braves matelots, mais, comme ils ne le comprendraient pas, je me borne à le mettre en pratique : j'use de leur expérience et paye de ma personne. Tantôt nous donnons la chasse aux pirates du littoral, tantôt nous suivons comme auxiliaire les évolutions de l'escadre; et cette existence virile, entre mer et ciel, me dilate, me retrempe, m'amuse infiniment plus que nos plaisirs de désœuvrés. Hurrah! Il y a donc au monde autre chose que le club, le bois, la pièce de la veille ou le roman du jour, le cirque Molier ou le bal Bertinot! Le bal Bertinot, mais j'y songe : n'a-t-il pas lieu le mois prochain? Et, comme l'an dernier, je ne serai pas là! S'apercevra-t-on de mon absence? Hélas! je n'ose l'espérer; mais, entre nous, je commence à me faire une raison : le cœur va mieux et je ne me pendrai certes pas aux vergues de mon mât de misaine. Cependant présente mes regrets à madame Bertinot; rappelle-moi au souvenir de la belle Marie-Louise par une avalanche de fleurs et bourre

de bonbons ma petite amie Hélène ; pour le père Bertinot un mot strictement poli suffira ; pour l'aimable Tommy, sa chère progéniture, un coup de pied au derrière sans phrases. A toi de cœur : JACQUES DE RYS. »

Je n'avais pas pu m'acquitter de ces différentes commissions : quand me parvint la lettre de Jacques on venait d'enterrer Bertinot. A la veille de ce bal travesti qu'il aimait tant à présider, le pauvre homme, en sortant de table, était remonté chez lui pour inspecter comme de coutume son irréprochable coiffure. La raie par derrière ne le satisfit pas ; et, déjà, les bras en l'air, il tenait à pleines mains ses deux larges brosses d'ivoire lorsqu'un valet mal inspiré vint déposer sur sa toilette la cote des bourses étrangères. Il ne fit qu'y jeter les yeux, brossa ses beaux cheveux gris d'un geste machinal et, lourdement, tomba pour ne plus se relever.

C'était un de ces financiers sans profession définie dont on dit simplement : « Un tel est à la Bourse. » Sont-ils affiliés à la coulisse ou au parquet? S'occupent-ils de banque ou de courtage ? Mystère ! Ils sont à la Bourse comme on est à la pêche, voilà tout. Bertinot, pour sa part, y faisait de riches coups de filet et, le plus souvent, en eau trouble. Mais chaque jour cette marée d'argent, s'en allant comme elle était venue, fuyait par toutes les mailles, ruisselait dans toutes les mains ; car il se posait en Mécène et se piquait de galanterie. Satisfactions platoniques, jouissances de pure vanité : il lui plaisait d'avoir à son bras une fille en renom, actrice, écuyère ou danseuse ; à sa table, un homme en vue, peintre, poète ou musicien, mais sa maturité prudente respectait l'une par hygiène et son béotisme naïf admirait l'autre de confiance. Néanmoins ce pacha honoraire, ce sourd mélomane semblait parfaitement heureux ; il promenait dans le monde une figure toujours épanouie entre deux petits favoris ras, taillés à la moscovite, et je l'entends encore s'écrier avec une plaisante conviction : « Ce que la fortune a de bon, c'est qu'elle procure tous les plaisirs ! »

A voir son luxe ruineux, ses amis le croyaient plusieurs fois millionnaire : il l'était seulement quelquefois, vivant de jeu presque au jour le jour, mais ne jouant guère qu'à coup sûr, ce qui partout ailleurs eût aggravé son cas et l'atténuait à la Bourse. Aussi les gens qui donnent le ton avaient-ils décidé

qu'on pouvait lui serrer la main, paraître dans sa loge et manger ses dîners. Il se trouva même quelques gentilshommes authentiques, sans fortune et sans préjugés, pour offrir d'épouser sa fille, une créature sotte et belle à faire peur qui, selon toute apparence, devait être aussi bien dotée qu'elle avait été mal élevée. Grande fut notre stupéfaction quand Jacques, le plus riche d'entre nous et en même temps le plus scrupuleux, se mit à son tour sur les rangs, mais nous comprîmes encore moins l'étrange refus de Bertinot. A tous les autres prétendants il s'était contenté de tenir la dragée haute : « Marie-Louise est encore bien jeune : qu'on nous laisse le temps, à elle de connaître le monde, à moi d'arrondir sa dot! » Et il ajoutait en fredonnant : « Sur la minuit repassez, compagnons de la Marjolaine! »

Ses vrais motifs, il ne les disait pas : c'était un singulier attachement à la personne physique, à la beauté rare de sa fille, une gloriole de montreur et de propriétaire; c'était aussi l'impossibilité matérielle de prélever une forte dot sur ses fonds toujours en mouvement. Mais, d'ordinaire, il ne décourageait personne : seul, Jacques fut éconduit sans appel et s'éloigna silencieusement, tandis que l'escadron louche des chevaliers du guet restait en faction devant la fille et la dot, attendant qu'elles fussent à point. Or, la fille allait passer fleur et la dot n'existait pas. Il devint urgent de marier l'une et de trouver l'autre : Bertinot se départit de sa prudence habituelle. Il voulut tenter un grand coup, fit une spéculation fausse et en mourut de stupeur.

L'imposante madame Bertinot commença par afficher une douleur de première classe, comme le service et le convoi; mais quand on découvrit, après inventaire, qu'il restait en tout et pour tout, à l'actif de la succession, l'hôtel de l'avenue Friedland et environ vingt mille francs de rente, elle arrêta sur l'heure ses frais de désespoir. Son mari, dont elle avait encouragé toutes les entreprises, toutes les prodigalités, lui apparut comme un simple casse-cou, un panier percé qui ne méritait pas une larme : elle s'essuya les yeux pour y voir plus clair, essuya ceux de sa fille pour qu'ils ne devinssent pas rouges et se mit à examiner de sang-froid la situation. Avec vingt mille livres de rente il fallait vivre, elle et ses deux enfants, élever Tommy et marier Marie-Louise : n'était-ce pas à perdre la tête?

Elle ne la perdit pourtant pas ; elle ne la perdait jamais ! Seulement, son humeur s'aigrit ; sa rancune contre Bertinot devint une haine posthume, rageuse qui, de peur d'égayer la galerie, s'épanchait tout bas, en famille. Marie-Louise et Tommy n'ignorèrent aucun des travers, aucune des faiblesses paternels. Mais, ce que madame Bertinot pardonnait le moins au défunt, c'était la seule bonne action qu'on put relever dans sa vie : l'adoption de cette petite Hélène que Jacques voulait bourrer de bonbons.

Un soir, la veille de Noël, Bertinot, contre sa coutume, était sorti sans faire atteler. Il rentra tout couvert de neige, rapportant, blottie dans sa pelisse, une fillette inconnue et de quelques années plus jeune que Marie-Louise. Madame Bertinot venait de se mettre au lit : en le voyant apparaître, blanc de la tête aux pieds comme un Saint-Nicolas avec ce frais visage d'enfant qui sommeillait sur son épaule dans un rayonnement lumineux d'étoiles de givre et de frisons d'or, elle tressaillit et crut rêver.

« Qu'est-ce que c'est que ça ? » demanda-t-elle aigrement, la maîtresse de maison et la mère de famille flairant déjà quelque intrusion.

Ça entr'ouvrit les yeux : de grands yeux noirs voilés par la myopie, mais qui, vus de près, devenaient caressants et profonds ; *ça* regarda curieusement la grosse dame en papillotes, puis soupira et se rendormit.

« C'est une poupée pour Marie-Louise, avait répondu Bertinot.

— Et d'où sort-elle, cette poupée ?

— Sa mère était une cousine à moi, une parente pauvre qui vient de mourir.

— Tu veux dire une maîtresse à toi et voilà ta fille naturelle ! »

Bertinot leva les épaules.

— Mais je ne suis pas femme à subir sa présence...

— Calme-toi ! Si tu ne veux pas d'elle, je l'enverrai au Sacré-Cœur. »

Il sonna, fit déshabiller l'enfant auprès du feu et la porta lui-même dans le lit de Marie-Louise.

Celle-ci, après avoir disposé devant la cheminée, les souliers de Tommy et les siens, s'était tenue éveillée le plus longtemps possible afin de voir, non l'ange de Noël auquel ses treize ans ne croyaient plus, mais les jouets

que son père allait lui rapporter. Enfin, vaincue par la fatigue, elle commençait à s'assoupir quand le petit corps transi d'Hélène vint se glisser à ses côtés. Marie-Louise d'instinct repoussa l'orpheline. Hélène sentit moins la rebuffade que la tiède chaleur du lit et, dans un élan de gratitude, baisa les jolies mains qui la tenaient à distance : il en devait toujours être ainsi.

Au réveil les deux petites filles, d'abord un peu dépaysées, eurent bien vite fait connaissance.

« Comme tu es belle ! » s'écria Hélène. Ce début flatta Marie-Louise : écartant d'un geste de femme les longues boucles noires qui retombaient sur ses joues, elle daigna se laisser admirer et même expliquer sa beauté.

— On me trouve belle, sais-tu pourquoi ? Il y a un peintre qui me l'a dit pendant qu'il faisait mon portrait : c'est parce que je suis brune avec des yeux très rares, des yeux marins. On les croit bleus, pas du tout ! Ils sont verts ! On les croit verts, pas du tout, ils sont bleus ! » Et elle écarquillait ses claires prunelles, à reflets changeants, sans foyer ni profondeur ; puis, d'un ton de commisération :

« Ah ! dame ! Je suis plus belle que toi, mais ce n'est pas ta faute. Comment t'appelles-tu ?

— Hélène.

— Moi, je m'appelle Marie-Louise : un nom d'impératrice !

— Quel âge as-tu ?

— Sept ans.

— Je suis la plus grande : il faudra que tu m'obéisses.

— Est-ce que je pourrai t'embrasser ?

— Oui, dans le cou ; pas sur la figure : maman trouve que ça défraîchit. »

Hélène fit aussitôt acte de soumission ; et, de ce jour, Marie-Louise l'aima de toutes ses forces, je veux dire presque autant que son lévrier blanc et au même titre que son miroir.

La nuit avait porté conseil : madame Bertinot s'était dit qu'il y aurait toute économie à ne pas mettre Hélène au couvent ; elle userait les vieilles robes de Marie-Louise, apprendrait ses lettres à Tommy, en un mot, ferait office de menine auprès de l'infante et du dauphin. Aussi bien puisque

Bertinot s'obstinait à la recueillir, autant valait que ce beau trait ne restât pas sous le boisseau : elle fut donc installée, élevée à domicile comme un trophée de bienfaisance.

Maintes fois madame Bertinot la questionna sur son passé, mais l'enfant n'en avait gardé qu'un souvenir vague et douloureux. Elle était restée très longtemps chez une nourrice de la banlieue; puis on l'avait ramenée à Paris. Sa mère, une grande jeune femme, toujours vêtue de noir, au sourire morne, aux mains glacées, allait donner des leçons en ville, rentrait brisée de lassitude, parlait peu, mangeait à peine et, dès qu'elle avait le temps, pleurait. Le portier l'appelait mademoiselle et elle faisait passer Hélène pour sa petite sœur.

Au reste la mère et la fille ne se voyaient que rarement; tandis que l'une courait le cachet, l'autre, déposée à l'asile voisin, chez les Sœurs, attendait qu'on vînt la reprendre. Certain soir, on ne vint pas; sœur Perpétue, étant allée aux renseignements, rapporta que la jeune dame venait d'entrer à l'hôpital, et, comme Hélène lui demandait : « L'hôpital, ma sœur, qu'est-ce que c'est? » Elle répondit sans malice : « L'antichambre du paradis! » En effet, huit jours plus tard, Hélène fut appelée au parloir : « Ta grande sœur est partie, lui dit la religieuse, mais, avant de s'en aller pour toujours, elle a écrit à ton parrain et le voici qui vient te chercher. »

Son parrain, c'était Bertinot : elle l'avait vu là pour la première fois et n'en savait pas davantage.

L'inaltérable douceur d'Hélène désarma peu à peu toutes les malveillances : Tommy lui-même, le hargneux Tommy ne voulut plus jouer qu'avec elle parce qu'il était toujours cocher et pouvait la mener à coups de fouet. O Tommy, mon mignon, il faillit même vous en cuire!

Jacques fréquentait déjà la famille Bertinot : chevaleresque d'instinct, porté à protéger les faibles et les humbles, il avait pris tout de suite Hélène en amitié. Un hasard le fit assister aux brutalités du jeune despote; il vous l'empoigna, le mit sous son bras et s'apprêtait à lui infliger un effroyable talion quand la victime intercéda, suppliante et toute en larmes : « Ne le battez pas, monsieur Jacques! Ne le battez pas : il est trop petit! »

L'argument parut sans réplique à notre redresseur de torts : il fit grâce; mais Tommy sentit que certaine partie de sa personne avait couru de grands dangers, que, s'il s'en tirait sain et sauf, c'était grâce au bon cœur d'Hélène, et sa reconnaissance, pour n'être pas celle de l'estomac, n'en fut pas moins vive et durable. Aussi la fillette voua depuis lors à son chevalier un de ces cultes enfantins faits d'admiration muette et de mystique adoration. Elle distinguait son coup de sonnette et, toute sautillante, accourait au-devant de lui avec un mouvement de bras qui ressemblait à un battement d'ailes. Mais à peine était-il entré qu'elle s'arrêtait timide, honteuse et bien sage. Plus de gambades, mais une longue extase; et, tant que durait la visite, elle buvait ses paroles, guettait si par bonheur une fleur tomberait de sa boutonnière pour vite la recueillir et la mettre à sécher. Jacques lui envoyait des friandises, lui racontait des histoires, l'appelait gaiement son amoureuse et tout le monde se faisait un jeu d'encourager cette grande passion qui ne survivrait pas, selon toute vraisemblance, à celle des contes bleus et des marrons glacés.

Hélène avait alors quatorze ans, l'âge ingrat, et elle entrait en pleine crise. Loin de ressembler comme autrefois par la grâce mignonne et la suave pureté du profil à cette adorable madonette de Titien qui monte les degrés de l'autel dans la Présentation au Temple, elle avait des traits indécis, des gestes gauches d'adolescente et une dent brisée sur le devant achevait de la défigurer. Madame Bertinot, qui avait pu craindre un instant qu'elle portât ombrage à sa fille, lui savait bon gré d'enlaidir et, devant chaque disgrâce nouvelle, s'humanisait davantage. La dent brisée fut une bonne note. Hélène, décidément, se tenait à sa place, n'éclipsait en rien Marie-Louise. Bien plus : dans un salon, elle la faisait valoir, et, au cours, lui venait en aide, car, malgré la différence d'âge, l'une ayant l'esprit aussi vif que l'autre l'avait paresseux, toutes deux suivaient les leçons des mêmes professeurs chez la maîtresse en vogue, mademoiselle Verduron.

Pourtant il s'en fallut de peu que Marie-Louise se vît distancée et qu'Hélène passât sans elle dans la division supérieure. Or, suivant l'expression de la directrice, on n'était une jeune personne accomplie qu'après avoir traversé

cette dernière classe où venaient professer des membres de l'Institut; une chaire de déclamation était confiée au plus vieux jeune premier du Théâtre-Français, et le chef de la comtesse Loïszka, en habit noir et cravate blanche, avec ses ordres étrangers, y faisait un cours de cuisine.

Et quels résultats merveilleux! Les élèves de mademoiselle Verduron finissaient toutes par se ressembler : leurs petites cervelles devenaient entre ses mains autant de sœurs pareilles ornées des mêmes lectures, coiffées des mêmes opinions; leurs petites bouches soupiraient le *Vase brisé* de Sully-Prudhomme avec les mêmes nuances de boîtes à musique; leurs petites mains n'avaient qu'une même écriture, cette anglaise galopante, effrontée, banale quoique bizarre, très nette, mais impénétrable derrière laquelle toutes les individualités féminines se dérobent et se confondent.

Mais ce niveau fashionable était encore trop élevé pour mademoiselle Bertinot et, faute d'aplomb, disait sa mère, la division supérieure lui restait inaccessible. Hélène intervint en cachette, souffla les leçons, dicta les devoirs; Marie-Louise, comme par enchantement, fut guérie de sa timidité, acheva brillamment ses études et figura au palmarès.

Ce jour-là madame Bertinot daigna baiser Hélène au front, prit l'engagement de lui faire un sort; et, quand la pauvrette, deux mois plus tard, tomba dangereusement malade, elle la fit soigner en conscience.

Dieu sait pourtant qu'elle avait alors d'autres préoccupations! Jacques, séduit par les yeux verts, par les vingt ans de Marie-Louise à l'apogée de sa beauté, lui faisait une cour assidue et cette maladie d'Hélène se trouva coïncider avec la demande en mariage : fièvre de croissance, dirent les médecins. A mon avis, c'était plutôt un précoce éveil du cœur, une première angoisse d'amour; et, si le refus énigmatique de Bertinot eut pour résultats de désespérer sa femme, de désappointer sa fille chez laquelle toute émotion s'arrêtait à fleur de peau, je crus en revanche m'apercevoir qu'il fit à Hélène beaucoup de bien. Toutefois, elle fut longue à se remettre et, pendant sa convalescence, Marie-Louise, heureusement peu clairvoyante, la surprit maintes fois inclinée sur une mappemonde où, du doigt et du rêve, elle suivait les escales de Jacques.

Une plus rude épreuve l'attendait : la mort de son père adoptif qui, pour la seconde fois, la laissait orpheline. Elle le pleura de toute son âme et fut bientôt seule à le pleurer.

« Toi, Hélène, tu n'es pas aussi malheureuse que moi ! lui dit un soir Marie-Louise après une visite au cimetière ; elle avait coutume de procéder ainsi par comparaison et de tout rapporter à sa petite personne.

— Parce qu'il n'était que mon parrain ? demanda tristement Hélène ; mais je l'aimais autant, je t'assure, que s'il avait été mon père !

— Non, je voulais dire que, comme tu es blonde, au moins le noir ne te va pas mal. »

Devant une telle sécheresse et si brutalement inconsciente, Hélène se tut, le cœur serré ; puis, avec sa tendre indulgence, elle se mit à la portée de cette pauvre tête légère : « Eh bien, toi, il t'aimait !

— C'est vrai ! On me donnerait à peine quarante-sept de tour de taille : le chiffre que je n'atteignais pas en me faisant serrer par Tommy, la taille de Savine Loïszka ! »

Mademoiselle Loïszka, pour rester la plus fine guêpe du cours Verduron, buvait des lampées de vinaigre et s'entre-croisait les côtes ; aussi inspirait-elle à ses compagnes une admiration respectueuse et l'espoir de paraître aussi mince que Savine consola tout de suite Marie-Louise.

Hélène eut la mémoire plus longue ; ses regrets persistants irritèrent madame Bertinot qui sans cesse la prit à partie : « Mais ne vous désolez donc pas ! Mon mari se souciait autant de vous que de moi et de ses enfants. Il avait adopté une orpheline pour faire le magnifique et par besoin d'ostentation, comme il entretenait des drôlesses, comme il achetait des œuvres d'art ! » Et, entre ses dents, elle murmurait : « Passe encore pour les drôlesses qui vous posent un financier ! Il use de femmes-réclames comme le commerçant d'hommes-affiches : après lui, ni vues, ni connues ! Passe aussi pour les œuvres d'art ; ça ne mange pas et on peut aisément s'en défaire ! Mais une orpheline, à quoi est-elle bonne ? Et elle vous reste sur les bras ! »

En maugréant ainsi, la veuve dévisageait Hélène comme sur un radeau de naufragés on regarde une bouche inutile. Mais la jeter par-dessus bord,

il n'y fallait pas songer; c'eût été divulguer du même coup la situation critique et précaire, la gêne que madame Bertinot voulait à tout prix tenir secrètes.

Elle était en effet bien résolue à sauver les apparences, à payer de mine et d'audace jusqu'à ce que sa fille eût fait un grand mariage. Toute autre eût réalisé les débris de sa fortune, renoncé aux entraînements coûteux du monde et serait allée vivre avec ses enfants dans une sphère plus modeste; mais fi donc ! Quelle déchéance ! L'orgueil de madame Bertinot ne pouvait s'en accommoder, non plus que son génie d'intrigue.

Plutôt jouer le tout pour le tout ! Marie-Louise devait inspirer des passions, tourner la tête au prince Charmant, à Shylock ou à Turcaret. Mais le moyen de les conquérir si on cessait de les rencontrer ? Force était donc de rester sur la brèche, de prodiguer la poudre aux yeux !

Madame Bertinot consacra le temps de son deuil à préparer ses batteries; l'hôtel fut hypothéqué jusqu'au dernier moellon, un tiers du capital placé à fonds perdu ; c'était assez pour maintenir la maison sur le même pied, au moins en apparence, pendant deux ou trois ans.

Elle procéda ensuite au triage minutieux de ses relations : toutes les non-valeurs se virent éliminer. Cette catégorie comprenait les hommes mariés, les petits jeunes gens, les artistes, les célibataires ne justifiant pas d'un patrimoine solide ou de sérieuses espérances. Par contre, les portes s'ouvrirent toutes grandes aux héritiers présomptifs de la haute banque sémitique, aux grands propriétaires de passage à Paris, aux clubmen sur le retour, aux boïards bien fourrés et cousus de roubles, aux yankees, chevronnés de faillites, ayant fini par faire jaillir d'un puits à pétrole ou d'ailleurs une source vive de dollars, bref à tous ceux qui peuvent encore, en ce temps de misère générale, se payer des mariages de luxe.

On groupa autour de Marie-Louise quelques jeunes femmes très gaies en manière d'appeaux, et, comme repoussoirs, des jeunes filles très laides : Hélène, entre autres... Mais voilà que cette petite sournoise — elle choisissait bien son heure — s'avisa de redevenir charmante ! Sa dent brisée, quelque dent de lait en retard, fit place à une perle sans défaut, éblouissante comme

ses voisines. Le corsage s'arrondit, la taille s'assouplit, s'élança et madame Bertinot, d'abord suffoquée, puis furieuse, dut s'occuper de couper court à cette déloyale éclosion.

Il fut décidé qu'Hélène servirait officiellement de gouvernante à Tommy qui, par respect, l'appellerait « miss ». C'était l'exclure de la famille, la reléguer, sans en avoir l'air, parmi la domesticité. Elle reçut l'ordre d'emprisonner dans un filet ses lourds cheveux, presque châtains à la racine, qui allaient ensuite blondissant et dont les pointes, rebelles au peigne, s'éparpillaient en auréole. Enfin la terrible matrone, se souvenant qu'Hélène était myope, lui planta sur le nez une paire de lunettes. Ce fut le coup de grâce ; tous les hommes se détournèrent et, je l'avoue, moi comme les autres : une face-à-main d'écaille, un lorgnon dédaigneux aurait suffi à nous attirer; de même, il ne fallut qu'une paire de lunettes pour rendre cette aimable fille aussi invisible à nos yeux que la mieux cloîtrée des nonnes.

Tranquille de ce côté, madame Bertinot combina pour Marie-Louise avec le célèbre couturier Fred Winter de la maison Winter and Son des décolletages pudiques, mais révélateurs, des toilettes chastement déshabillées, et on l'entendit un jour, après une séance de fiévreuse collaboration, dire, tout attendrie, à cet industriel : « Ah! monsieur Fred! monsieur Fred! Si nous pouvions la marier! »

A quoi le beau Fred de répondre avec une gravité notariale : « Madame, nous la marierons! » En attendant, il l'épinglait, la chiffonnait, pendant des heures, sous les yeux bienveillants de sa mère.

Élevé en fils de famille, Fred Winter s'était d'abord destiné à la carrière d'homme du monde; mais il avait compté sans l'universelle notoriété de son nom qui, naturellement, lui ferma les grands cercles de Paris et de Londres.

Il reprit alors les ciseaux paternels, se montra plus qu'impertinent à l'égard de ses belles clientes et fit aussitôt fureur. Par une compensation dont le drôle savait jouir, les femmes, les sœurs, les filles des hommes qui l'avaient mis au ban, lui passèrent toutes par les mains, y laissant, celles-ci, le plus clair de leur avoir, celles-là, un peu de leur dignité, de leur distinction, ou, comme Marie-Louise, de leur pudeur.

Ainsi parée pour le chaland, elle courut les marchés aux vierges, bals, concerts, théâtres lyriques. Bientôt, à force de la voir, on oublia de la regarder. Les nuits blanches gâtèrent son teint de rose thé, plombèrent ses yeux d'océanide. Elle essaya de remplacer l'éclat, le velouté qui lui faisaient défaut par une couche de poudre sur les joues, par un cerne de bistre aux paupières et redevint à ce prix l'objectif des lorgnettes, des appréciations masculines.

« Bien usée, la petite Bertinot !

— Mais quel profil ! Une médaille !

— De mauvais aloi, maintenant. Je ne me chargerais certes pas de la mettre en circulation !

— Mais elle circule déjà... en attendant qu'elle roule ; et, ce qui l'use plus encore que les produits chimiques, c'est le passage de mains en mains, le frottement — le frai, comme disent les numismates. »

Sa mère en effet l'avait engagée à ne pas se montrer trop farouche vis-à-vis des épouseurs : une certaine docilité était permise à partir de cinq cent mille francs, recommandée au delà d'un million. Par apathie, par complaisance plutôt que par dépravation, Marie-Louise força la dose, outrepassa la consigne, tardant à retirer son petit pied quand celui du voisin le frôlait sous la table, autorisant le premier venu à vider la coupe demi-pleine où elle avait trempé ses lèvres, se laissant embrasser dans les petits coins et s'abandonnant, s'enlaçant de telle sorte à ses danseurs que l'un d'eux, David Hoffer — cent vingt mille livres de rente — émit au club cet aphorisme : « Un tour de valse avec mademoiselle Bertinot, c'est presque un voyage de noces ! »

De pareilles façons d'agir allaient directement contre leur but et elle fut classée très vite parmi celles qu'on n'épouse pas. En vain sa mère interrogeait l'horizon, décidée à se rabattre, faute de mieux, sur les hommes en puissance de maîtresse ou sur les fils de mères tarées. Ceux-là même passaient au large. Il arrivait chaque jour à l'hôtel force bouquets, force bibelots : de demandes en mariage, point !

Elle commençait à désespérer quand dernièrement, lui faisant visite, je

l'informai du prochain retour de Jacques. A cette nouvelle, une lueur passa dans ses petits yeux de pachyderme; elle eut le regard fiévreux, l'imperceptible tressaillement du chasseur qui s'en allait bredouille après un long affût et voit revenir au gîte quelque royale pièce. Le vicomte de Rys ! Quel parti ! Sans défense, d'ailleurs, et de capture facile : avec sa loyauté confiante, son humeur un tantinet romanesque et ses scrupules de Don Quichotte, il se laisserait prendre à la plus mince toile d'araignée, au plus simple manège de femme. Ah ! cette fois, on ne le manquerait pas, on ne ferait de lui qu'une bouchée ! Jadis il en tenait pour Marie-Louise et, absent pendant trois ans, il ignorait la vie de compromis, d'expédients, la chaude chasse aux maris qui l'avaient peu à peu déclassée, dévoyée; il n'avait pas vu comme nous l'idole s'effriter jour par jour, l'astre naissant passer vieille lune. Autant de circonstances qu'on pouvait mettre à profit en jouant vite et serré, en ne laissant pas à Jacques le temps de se reconnaître.

J'avais hâte de le revoir et aussi de le mettre en garde. Son billet, daté de Marseille, me donnait rendez-vous chez lui au saut du train. Je fus exact.

« Monsieur achève sa toilette ; il prie monsieur Morel de l'attendre un instant. »

Mes soupçons ne m'avaient pas trompé : l'invitation de madame Bertinot était déjà plantée dans la rainure d'une glace, et comme il arrivait à propos, ce premier signe de bienvenue ! On avait deviné qu'en rentrant chez lui le voyageur se sentirait cruellement seul, que de son expédition lointaine il rapporterait un vague besoin de repos, d'intérieur et de foyer. Or, l'hôtel de Rys, longtemps clos, n'avait plus son aspect de riche garçonnière; le fumoir paraissait glacial sous ses housses de coutil gris, et dans la cour, où l'herbe commençait à pointer, pas un grelot de chien, pas un piaffement de cheval, aucun de ces bruits familiers qui bercent l'isolement des célibataires, leur tiennent compagnie et leur font illusion. Le maître de céans n'avait pu songer, depuis le matin, qu'au suicide, — ou au mariage.

Une porte s'ouvrit : il parut, un peu mûri, un peu cuivré, mais cette patine asiatique enchâssait à merveille le clair sourire de ses dents blanches, l'honnête regard de ses yeux bleus. Plus que jamais on aurait pu le comparer

au seigneur de la Manche qu'autrefois il rappelait déjà par sa longue moustache noire et son nez franchement aquilin, par une politesse d'un autre âge et je ne sais quelle fleur de chevalerie. Il en avait la haute mine, mais non la triste figure; et ce dernier des paladins, ce preux venant de pourfendre les mécréants, était un Parisien sans morgue, un aimable et gentil garçon.

« Eh bien? lui demandai-je après les premières effusions. Que vas-tu faire à présent? Prendre tes invalides, raconter tes campagnes?

— Justement, mais rassure-toi : quant aux campagnes, je tirerai de mes notes un volume que tu ne seras pas forcé de lire. — Jacques appartenait à une de ces vieilles familles françaises où on écrit de race, comme on se bat, et qui donnent à l'Académie son contingent de grands seigneurs.

— Et les invalides? Un mariage?

— Peut-être. Tu te souviens qu'avant de partir j'avais demandé la main de mademoiselle Bertinot et que son père m'avait éconduit?

— Une fière sottise de sa part!

— Une sotte fierté qui même, en y réfléchissant, était plutôt à son éloge. Je suis de mon temps, tu le sais, et je ne boude pas l'argent quand la source en est limpide. Mon grand-père maternel était raffineur : les millions qu'il m'a laissés ont leurs papiers en règle. Ils ne doivent rien à personne. Je ne rougis pas d'eux, au contraire! Mais ceux de Bertinot fleuraient moins bon et, désirant n'y pas toucher, je lui offris d'épouser sans dot. Il me demanda mes raisons. J'inventai une défaite quelconque; je voulais que ma femme tînt tout de mon seul amour. Mais le bonhomme ne prit pas le change; très rouge, il me déclara qu'un pareil désintéressement pourrait se mal interpréter et que, dans ces conditions, sa fille n'était pas pour moi.

— Je l'aurais cru moins chatouilleux.

— Il voulait bien être malhonnête, mais il n'admettait pas qu'on le lui fît sentir; c'est un cas assez répandu. Je n'avais plus qu'à prendre congé, mais son refus m'affectait vivement : j'étais fort épris de Marie-Louise.

— Tu m'étonnes.

— Oh! je sais ce qu'on peut dire contre elle : c'est une enfant gâtée, une petite âme à refondre, à repétrir tout entière, mais de pâte fine et encore

tendre; il suffit qu'elle tombe en bonnes mains. Et puis n'a-t-elle pas le don souverain, la beauté? Bref, je l'aimais et, ne pouvant pas l'épouser, je mis entre elle et moi trois ou quatre océans. Aujourd'hui le temps a fait son œuvre, je reviens résigné, guéri et, par une ironie du sort, l'obstacle qui nous séparait se trouve maintenant supprimé. Mademoiselle Bertinot n'est plus affligée d'un père compromettant, d'une fortune suspecte...

— Et alors?

— Et alors, ce que j'aurais fait d'enthousiasme et par amour il y a trois ans, je vais sans doute le faire de sens rassis et par simple délicatesse. »

J'étais consterné : il courait se jeter dans la nasse. Inutile de le prémunir ou de le raisonner! Il se croyait engagé d'honneur et je connaissais en pareil cas son aveugle ténacité. Mieux valait veiller sur lui à son insu, le mettre à même de voir et de juger par ses yeux.

« T'es-tu présenté chez ces dames?

— Non; j'arrive, mais je me disposais...

— Emmène-moi; nous irons ensemble. »

Je m'étais flatté que cette visite prendrait l'ennemi au dépourvu, dans le désordre de la vie quotidienne, sous la lumière crue du plein jour. Vain espoir! Madame Bertinot attendait Jacques d'une heure à l'autre et avait arrangé pour le recevoir un édifiant tableau de famille. Marie-Louise était coiffée comme jadis, en toute jeune fille, avec des bandeaux à la vierge et, sur la nuque, une simple torsade. Les stores de soie rouge, hermétiquement baissés, cachaient par leur transparence les altérations de son visage, lui rendaient ses tons d'incarnat. Jacques put croire qu'il l'avait quittée la veille. Elle portait une robe élégante, mais discrète, modeste ainsi qu'il sied à une fiancée inconsolable et lisait ostensiblement un gros volume sur le Tonkin. A côté d'elle, sa mère cousait des layettes pour les crèches et, un peu plus loin, dans la pénombre, Hélène, en manches de lustrine, tâchait d'inculquer à Tommy quelques vagues notions d'orthographe. Nous fûmes accueillis, lui, par un cri de joie, moi, par un sourire contraint : on se fût volontiers passé de ma présence. « Enfin! » s'était écriée Marie-Louise et le mot avait sonné faux comme une réplique apprise par cœur.

Madame Bertinot ne lâchait plus les mains de Jacques : « Quel bonheur de vous retrouver sain et sauf, mon cher enfant! Nous ne pensions qu'à vous, nous ne parlions que de vous! Eh bien, miss Hélène, vous ne dites rien à monsieur de Rys? »

Hélène, comme à regret, sortit de son coin; Jacques, vivement, fit un pas vers elle, mais les lunettes magiques produisirent leur effet. Déconcerté par cet extérieur de sous-maîtresse, il eut peine à trouver un compliment qui ne fût pas de condoléance : « Comme vous voilà grande fille, Hélène! » Mais sa voix disait malgré lui : « Quoi! Pauvre enfant, déjà vieille fille? »

En eut-elle conscience? Fut-ce un éclair de révolte, une larme prête à jaillir qui fit briller ses yeux d'ordinaire si résignés ou bien un simple jeu de lumière? Plutôt; car ils reprirent à l'instant leur sérénité mélancolique et, se rasseyant à l'écart, elle s'absorba tout entière dans ses fonctions de gouvernante.

Cependant madame Bertinot ouvrait l'écluse aux confidences :

« Ah! Depuis votre départ, nous avons traversé de bien cruelles épreuves!...

— Oui; M. Bertinot foudroyé en pleine force...

— Et sans avoir eu le temps de mettre ordre à ses affaires! Je me suis trouvée, après lui, dans une position difficile... »

La bonne dame connaissait son monde, prenait Jacques par les sentiments sans chercher à lui en imposer; mais alors pourquoi ce bal, ces frais de représentation? Je ne savais plus que penser.

Insinuante, elle continua : « Pensez donc! Deux femmes sans protection, presque sans ressources et avec de très lourdes charges. Si encore vous aviez été là, vous, notre conseiller, notre tuteur naturel! Que de fois nous vous avons appelé de nos vœux, rejoint par la pensée sur cette petite mappemonde! »

Par le plus grand des hasards, la mappemonde avait passé de la salle d'études au salon.

« Ma fille, grâce à vous, peut se vanter de connaître à fond la côte chinoise! »

J'éprouvai tout de suite la science de Marie-Louise, croyant que mes questions la mettraient en défaut, mais je dus me tenir pour battu : elle pouvait me rendre des points. Qui donc l'avait si bien stylée ? Il me sembla qu'Hélène, de loin, suivait anxieusement ses réponses comme un professeur qui assiste à l'examen de son élève. Était-elle aussi du complot ?

« Je devrais presque vous en vouloir, minauda madame Bertinot; vous aviez fait de Marie-Louise une petite femme savante qui ne voulait plus entendre parler mariage et refusait les plus beaux partis. Mais votre retour fera tort aux atlas et me voilà pleinement rassurée : je ne songe plus qu'à tuer le veau gras et à commander les violons... — C'était aller un peu bien vite; elle le sentit et, sans reprendre haleine : ...Pour mon bal de jeudi prochain. Il faut distraire cette jeunesse et je me résigne à faire danser. Avez-vous reçu vos invitations ?

— Nous venions vous en remercier.

— Alors, mon cher Jacques, je compte... nous comptons sur vous ! Et, plus froidement, elle ajouta : Sur vous aussi, monsieur Morel. »

« Eh bien ? fis-je une fois dans la rue.

— Eh bien ! Plus que jamais j'estime que je n'ai pas le droit de me dérober. D'ailleurs, serai-je tant à plaindre? Si la mère est trop engageante, la fille est toujours adorable et je ne me donne pas trois jours pour redevenir amoureux d'elle.

— Si tu m'en crois, attends une seconde entrevue et ne prends parti qu'après le bal...

— Soit ! Mettrons-nous nos vieux costumes ?

— Sans doute : comme au bon temps. »

Nous avions adopté pour ces sortes de fêtes deux déguisements invariables, deux uniformes qui nous épargnaient toute dépense d'imagination ; le sien était d'Arlequin noir, le mien de classique Pierrot. Sous la farine ou le masque, on se sent à l'aise et chez soi ; on jouit tranquillement de l'esthétique des femmes, de l'imbécillité des hommes qui se croient drôles ou qui se trouvent beaux.

L'Arlequin noir est à la mode : cet Hamlet funambulesque, aussi seyant que l'autre et moins prétentieux, avait sa place marquée dans nos tristes mascarades. Jacques portait crânement le collant pailleté de jais et le bicorne gris ; il avait, mais avec la race en plus et le rictus en moins, les formes sveltes et musclées du mime épique de Saint-Marceaux.

Quant au Pierrot légendaire, il semblait avoir fait son temps, mais les peintures de Willette qui nous le montrent détraqué, lunatique et pessimiste, l'ont remis au goût du jour. Époque bizarre celle où, pour garder droit de cité, Pierrot a dû devenir macabre et Arlequin se mettre en deuil.

Tout en me livrant à ces réflexions éminemment philosophiques, j'avais ajusté mon serre-tête, boutonné ma blouse de cachemire. C'était le soir du bal; et je voulais, suivant ma coutume, arriver assez tôt pour ne manquer aucune entrée, pour voir femmes et costumes dans leur primeur sur l'escalier féerique de l'hôtel Bertinot.

Basses, larges et rectilignes, quinze marches de marbre rose mènent du vestibule à un vaste palier, pavé en mosaïque, fleuri et verdoyant comme une serre. Ce hall, démesurément haut, forme rotonde et a le toit pour dôme ; deux ou trois velums superposés y croisent leurs tissus diaphanes, immenses écharpes flottantes où vient çà et là s'enguirlander la cime d'un arbre exotique. En bas, quelques statues très blanches, dryades ou naïades dans le goût du siècle dernier, sourient au fond de leurs niches parmi le noir feuillage des camélias ou émergent de l'eau claire des vasques. A droite et à gauche, les tapisseries à demi relevées laissent voir la perspective des pièces de réception, salons, bibliothèque, billard, qu'on transforme en salles de danse.

Le maître d'hôtel, qui me savait un des cinq cents familiers de la maison, m'avait introduit sans m'annoncer. Je montai au premier étage. Personne pour me recevoir. Des domestiques achevaient d'allumer les lustres ; l'orchestre des tziganes s'installait, s'accordait péniblement. Cette fois, j'étais par trop en avance et, ne sachant que faire de moi, je continuai mon ascension jusqu'à la galerie de tableaux où m'attiraient quelques bonnes toiles.

On accède à cette galerie par un double perron à rampe de fer ouvragé



qui fait suite au grand escalier : elle sert d'antichambre commune aux appartements intimes et prend jour sur le hall par un balcon drapé d'étoffes anciennes, une sorte de tribune florentine. C'est là que devait avoir lieu, suivant l'usage, le souper par petites tables.

Depuis un instant je contemplais une nymphe vaporeuse d'Henner, celle-là même dont Bertinot disait à l'un de ses amis, financier comme lui, et demandant ce que ça représentait : « Ça représente ving-cinq mille francs! » Un bruit de voix me fit dresser l'oreille et je m'aperçus que Marie-Louise avait négligé de s'enfermer. La portière bâillait un peu : il était facile d'entendre et de voir ce qui se passait dans sa chambre. Peut-être Henry Morel, secrétaire d'ambassade, s'en serait-il fait scrupule; Pierrot, moins correct, n'y tint pas. Il écouta, regarda et non sans profit.

Dirigée par Fred Winter, madame Bertinot, en chanoinesse du dix-huitième siècle, mettait la dernière main au costume de sa fille, un pur chef-d'œuvre ainsi que l'affirmait l'auteur : Boucher aurait signé cette Diane Louis XV, sa jupe courte à paniers, son fin corsage monté sur bois, sa peau de tigre en sautoir et son carquois d'argent. Dans les cheveux à peine poudrés brillait un croissant léger; l'arc gisait aux pieds de la déesse et, par une heureuse inspiration, son lévrier blanc s'était planté à côté d'elle, héraldique et pictural. Le grand artiste, après un coup d'œil suprême, déclara que tout allait bien : « All right! » Puis, à ma profonde stupeur, il baisa la main de Marie-Louise, prit son chapeau et disparut.

« Elle est pourtant irrésistible! » murmurait madame Bertinot, toujours hantée par son idée fixe. « Si elle y mettait un peu du sien! Tommy, comment trouves-tu ta sœur? »

Tommy était affublé d'un frac de marquis et d'une tête de singe; ce travestissement, d'après un des magots allégoriques du petit salon de Chantilly, lui paraissait on ne peut plus spirituel et, campé devant une glace, il se tirait la langue.

« Très réussie! dit-il en examinant Marie-Louise : elle a tout à fait l'air d'une actrice. — Innocemment l'enfant terrible avait mis le doigt sur

la plaie; et, brutal, il ajouta : Est-ce aujourd'hui que tu vas décrocher un mari?

— Tu as donc bien envie que je m'en aille?

— Dame! pour la noce, on me fera mon premier habit noir! »

Bon petit cœur! Sa mère vint à la rescousse : « Tommy a raison, il faut te dépêcher! Voilà trop longtemps que je me saigne sans résultat; tu nous ruines en robes, en chapeaux... »

Marie-Louise fit observer que ses robes ne coûtaient rien; Winter en était arrivé, paraît-il, à les lui fournir... pour l'honneur et madame Bertinot trouvait tout naturel qu'une jeune fille fût de la sorte entretenue par son couturier.

« Mais les chapeaux? Est-ce pour coiffer sainte Catherine que nous en prenons trois par mois, toujours chez le premier faiseur? Et les voitures, et les loges, et le reste? Aussi écoute-moi bien : je suis à court d'argent, à bout de patience et l'heure est venue d'en finir... Allons, bon! des larmes, maintenant! Un jour pareil, pour un bal qui me coûte les yeux de la tête, elle va se rendre laide à plaisir! Décidément, tu n'as pas de cœur! Là, là! Calme-toi! On te rudoie, mais on t'aime bien. Qu'est-ce que je veux? Te voir riche, heureuse et, depuis longtemps, il ne tiendrait qu'à toi de me donner satisfaction. Non? Que ne suis-je à ta place! tu verrais! Mais tu ne sais pas t'y prendre et si je ne m'en mêle pas... Mon Dieu! voilà qu'elle pleure encore! Va-t'en, Tommy; c'est toi qui lui portes sur les nerfs. » Le singe de Chantilly s'éclipsa prudemment.

« Tamponne tes beaux yeux, ma chérie; à nous deux, nous réussirons, et ce soir, pourvu que tu t'y prêtes. L'occasion est unique, le terrain préparé. Jacques de Rys t'aurait déjà épousée sans ton vieil entêté de père! Oh! ton père!... Enfin, il est mort; n'en parlons plus! Le vicomte ne te déplaisait pas et je suis convaincue qu'au fond tu n'as jamais aimé que lui. Fais-en sorte qu'il le devine...

— Comment?

— Par un biais convenable, cela va sans dire! Grâce à Dieu, il n'en manque pas. Ainsi, sur ton carnet de bal, en regard de chaque danse

promise à monsieur de Rys, au lieu d'inscrire son nom, mets tout simplement : *lui!*

— Mais il ne le verra pas?

— Perds ton carnet, bécasse! »

Je n'aurais pas cédé ma place pour un empire : cette scène de proxénétisme maternel dépassait mes prévisions. Madame Bertinot poursuivit en promenant le bâton de rouge sur les lèvres de sa fille : « Un conseil! Prends garde à Morel; je crois que déjà il se méfie.

— Comme il a tort! pensa Pierrot.

— N'attendons pas que lui ou tout autre ait pu nous desservir auprès de Jacques et brusquons le dénouement : il y a pour cela un moyen, un stratagème inoffensif que j'ai combiné dans ma tête et dont le succès n'est pas douteux. Avant souper, j'annoncerai le mariage du vicomte avec une quelconque de tes amies. La nouvelle te portera un coup : tu t'évanouiras!

— Pourquoi faire?

— Mais... afin d'être compromise! Quand une jeune fille se compromet pour lui, un galant homme est tenu de l'épouser. Ce ne serait pas un jeu à jouer avec tout le monde; mais je connais Jacques, il fera son devoir! Montre comment tu t'évanouis? »

La répétition commença; madame Bertinot indiquait les moindres mouvements, n'abandonnait rien au hasard : « Prépare-toi, sans en avoir l'air, quand je déplierai mon éventail! Tombe d'un coup et comme une planche! »

Marie-Louise obéissait, toujours passive, et la chanoinesse, prêchant d'exemple, camail au vent, coiffe de travers, s'affalait à côté d'elle.

J'en avais entendu assez pour intervenir à mon heure, et, comme un fou rire me gagnait, je quittai mon poste sans bruit. Diane et sa mère, quand elles sortirent, me trouvèrent sur l'escalier.

« Seul? s'écria madame Bertinot, très inquiète; vous n'avez pas amené le vicomte?

— Il vient de son côté, chère madame. Déesse, Pierrot vous présente ses hommages. Vous êtes belle ce soir à faire braver le sort d'Actéon! »

Après ce madrigal douteux qui fut pris pour argent comptant, je demandai

la permission de rester au balcon de la galerie tandis qu'elles allaient recevoir le flot des premiers arrivants.

Une foule pittoresque, ondoyante, montait, saluait, passait par couples ou par bandes et, dans ce curieux défilé, chacun se déguisant de préférence en ce qu'il n'est pas, mais voudrait être, toutes les aspirations rentrées, toutes les secrètes prétentions se trahissaient ingénument.

Je distinguais des parvenus en talons rouges, des rustres en petits collets, des décavés en nababs, des pacifiques en capitans. Ce clown de cirque était un duc, ce berger de pastorale un hypocondre. Tel bon bourgeois figurait Méphistophélès, tel mari aveugle Othello. Les chauves avaient des cheveux, les maigres des mollets. Pas une brune qui ne fût blonde, pas une blonde qui ne fût rousse ! Et tous ces fantoches — dont j'étais — semblaient éprouver un soulagement à changer de peau pour quelques heures ; mais, sous leurs atours d'emprunt le vieil homme transparaissait, souvent aussi la vieille femme.

« Bonsoir, monsieur Henry, et pardon de vous déranger, mais je tiens à vous faire mes adieux. »

Oh ! la douce voix ! Je levai les yeux ; était-ce bien notre petite Hélène cette apparition printanière qui, avec un simple peignoir Watteau et un béret de velours noir, fanait toutes les autres femmes par sa reposante candeur, sa virginale intégrité ? Elle souriait, la main tendue :

« Eh bien ? Vous ne me reconnaissez plus ? Dois-je aller mettre mes lunettes !

— Je vous admirais, miss Hélène. Mais que me parlez-vous d'adieux ? »

Elle redevint grave :

« J'entre au couvent.

— Quelle folie ! Vous n'y songez pas !

— C'est décidé depuis hier et madame Bertinot m'approuve.

— Naturellement ! Mais je ne savais pas que vous eussiez la vocation.

— Moi non plus ; on me l'a découverte.

— Et vous vous laissez faire ?

— Oh ! j'agis de mon plein gré ; il y a des jeunes gens ruinés qui

s'engagent sans vocation et n'en font pas moins de bons soldats. C'est un peu mon histoire et je ferai sans doute une bonne religieuse.

— Au moins auriez-vous dû consulter vos amis.

— Je n'en ai pas.

— Et moi ? Et Jacques ? »

Hélène rougit.

« En effet ; je suis une ingrate. Vous m'avez toujours traitée avec bienveillance, l'un et l'autre surtout quand j'étais petite fille. Mais à quoi bon vous consulter ? Je n'avais qu'un parti à prendre. Ma place n'est plus ici ; on me l'a fait sentir et, de moi-même, j'aurais dû m'en apercevoir. Alors où aller ? Que devenir ? Donner des leçons ? Je suis trop jeune, m'a-t-on dit, et puis je l'ai vu de près, ce dur métier : ma pauvre mère en a vécu et en est morte ; il me fait peur. Entrer au théâtre, jouer chaque soir la même comédie d'amour avec de vieux acteurs ou des ténors vulgaires ? Il faut, pour s'y résoudre, avoir le feu sacré : je ne l'ai pas. Ma vocation, la vraie, c'eût été de vivre en bonne petite bourgeoise entre un mari de mon choix et des enfants à bien aimer.

— Pourquoi ne pas la suivre ?

— Trop tard !

— Vous avez dix-huit ans ! Demain peut venir un honnête homme qui vous offrira son nom...

— Peu importe ! Je refuserais.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne comprends pas le mariage sans amour.

— Mais qui sait ? Cet homme-là, vous l'aimeriez peut-être ?

— Non. »

Ceci fut dit d'une voix si ferme et si triste que ma sympathie jusque-là un peu banale se changea en vif intérêt : « Hélène, vous aimez quelqu'un ? » Elle se tut, regrettant sa demi-confidence. « Répondez : est-ce qu'il n'est pas libre ?

— S'il n'était pas libre, je ne l'aimerais pas ! fit-elle dans un mouvement de fierté ; puis, presque bas, comme intérieurement : Mais je ne dois pas

penser à lui; ce serait de ma part une mauvaise action! Donc, institutrice ou comédienne? La domesticité déguisée ou l'exhibition révoltante! Eh bien! Je préfère le couvent : on ne s'y donne pas en spectacle et, du moins, on n'y sert que Dieu! » Après un silence elle reprit sur un ton de gaieté factice :

« Voilà un singulier entretien, monsieur Henry, pour un Pierrot et une petite femme Watteau : mon costume n'est pas de circonstance; mais on avait besoin de moi et il ne fallait pas que je fisse tache.

— Quelles sont donc vos attributions?

— Organiser le souper, d'abord; et puis, Marie-Louise porte une toilette assez compliquée; s'il y avait un accroc, un point à faire pendant le bal, elle m'aurait tout de suite sous la main.

— Elle fait de vous sa caméristе.

— Oh! trop heureuse de lui être utile! Envers elle et tous les siens, jamais je ne pourrai m'acquitter! Regardez comme elle est en beauté...

— Ravissante : une faïence d'art! »

Jacques nous avait aperçus. Il monta, fut ébloui à son tour par la métamorphose d'Hélène.

« Eh! arrive donc! lui criai-je; viens m'aider à la sermonner! »

Elle s'était levée, frémissante : « Pas un mot, je vous en conjure! » A la bonne heure! J'étais fixé. Mais j'eus soin de faire la sourde oreille : « Ne veut-elle pas entrer en religion? » Et, le tête-à-tête ainsi amorcé, je m'esquivai sournoisement.

Pauvre enfant! Il m'était aisé à présent de lire dans son cœur. L'ami, le protecteur de ses premières années lui avait inspiré par la suite un grand et silencieux amour, mais elle connaissait les visées de madame Bertinot et se sacrifiait pour payer sa dette. C'était pourtant la femme que Jacques pouvait rêver, comme lui délicate et sincère.

Je les suivis des yeux : ils causèrent longtemps, firent un ou deux tours de valse; éperdue, elle se raidissait, s'efforçait de cacher son trouble. Jacques me revint distrait, soucieux : « Eh bien? L'as-tu convertie?

— Elle ne veut rien entendre; c'est, paraît-il, une vocation! Quel dommage : tant de grâce, de charme et de fraîcheur!

Je fus sur le point de lui tout dire; mais ce secret de jeune fille ne m'appartenait pas. Avais-je le droit d'en disposer? Le hasard me ferma la bouche ; Marie-Louise venait vers nous, au bras d'un vieux banquier en habit rouge.

« Et le costume de ta fiancée, qu'en penses-tu ?

— Qu'elle ne l'aurait pas mis, si elle était ma femme. »

La déesse, en passant, avait laissé tomber son carnet. Preste, je le ramassai, m'inclinai jusqu'à terre et, avec mon plus gracieux sourire de Pierrot : « Belle Diane, vous perdez vos tablettes ! »

— Est-ce à moi ? demanda-t-elle gauchement.

— Si ce n'est pas à vous, je garde ma trouvaille ! » Et le carnet passa dans ma poche.

Le premier coup était paré; je me promis de détourner le second, dussé-je pour cela crier au feu !

On commença le cotillon, conduit par un jeune spécialiste aux allures d'ordonnateur, et je le dansai avec Hélène : elle n'offrit pas une fleur, pas une cocarde à Jacques tandis que Marie-Louise le comblait, l'accablait de ses préférences.

Au petit jour, l'orchestre demanda grâce : danseurs et danseuses défilèrent, au son d'une marche hongroise devant la maîtresse de la maison et ensuite montèrent souper. Après les avoir installés aux petites tables de la galerie, madame Bertinot redescendit l'escalier, un peu émue, mais parfaitement digne, en beau joueur qui s'apprête à risquer son va-tout.

Une table d'honneur était dressée dans le hall pour la famille et les hôtes de marque. On y avait entassé pêle-mêle les épaves des splendeurs d'antan, vaisselle plate, vieille orfèvrerie de Hollande, verres précieux de Bohême ou de Venise. Mais le goût d'Hélène et ses doigts de fée s'étaient ingéniés à mettre un peu d'art et de fantaisie dans cet étalage de vitrine. Les bougies roses, avec leurs abat-jour teintés en atténuaient le miroitement ; et, à même la nappe, jonchée de fleurs, s'élevaient des monceaux de fruits croulants parmi les fiasques à long col et les faisans tout emplumés.

Devant chaque couvert, un petit berger ou une petite bergère de saxe

présentait aux convives d'une main un bouquet pour l'habit ou le corsage, et, de l'autre, la carte qui indiquait leurs places.

Hélène avait inscrit les noms; je reconnus sa fine écriture et vis que celui de Jacques était un peu tremblé. Il devait, bien entendu, souper à côté de Marie-Louise et Cendrillon en était réduite à mon humble voisinage. Elle prit le bras que je lui offrais et nous allions nous mettre à table quand madame Bertinot, dépliant brusquement son éventail appela Jacques à très haute voix. C'était le signal : je m'arrêtai.

Au-dessus de nos têtes, le bruit des conversations était tombé peu à peu; un léger tintement de cristaux et de cuillers rompait seul ce silence profond qui ouvre les repas nombreux. On ne pouvait mieux prendre son temps. Marie-Louise, d'un coup d'œil rapide, s'assura qu'un fauteuil lui tendait les bras et que sa mère était à portée; puis, ayant dégraffé son carquois pour ne pas se faire mal, elle attendit, l'oreille au guet : « Eh bien! messire Arlequin, » lança négligemment madame Bertinot, « nous allons donc boire à vos fiançailles ? » Jacques eut un geste de stupeur; elle continua sans sourciller : « Pas de cachotteries, beau ténébreux! Tout le monde sait que vous épousez mademoiselle Savine Loïszka. »

Marie-Louise poussa un petit cri, porta les deux mains à son cœur et se mit en devoir de défaillir. Je m'apprêtais à faire diversion, mais, au même instant, tout près de moi, j'entendis un soupir plaintif, un sanglot de sylphe qui meurt : croyant son sacrifice vain, la pauvre Hélène se trouvait mal. On n'eut que le temps de lui avancer une chaise; et mademoiselle Bertinot demeura stupide, un pied en l'air, au milieu de son évanouissement.

Jacques allait lui porter secours; je le retins :

« Regarde, ami : celle-ci n'a pas appris son rôle! »

Il vit Hélène mortellement pâle, devina et, courant à elle : « Hélène, chère enfant! Je vous aime! »

« Debout, mademoiselle! hurlait madame Bertinot, debout! C'est scandaleux! »

Hélène rouvrit enfin les yeux et, confuse, le front dans ses mains : « Oh! j'ai honte! dit-elle, j'ai honte! »


Madeleine Lemaire

De la galerie et du perron, les soupeurs avaient tout vu : l'esclandre était complet, retentissant, tel enfin que l'avait réglé l'astucieuse madame Bertinot. On ne triche pas avec l'amour; il a des voies secrètes, des chemins détournés. Cet aveugle sait où il va, frappe où il veut, et, à lui emprunter ses armes, on risque de se blesser sans atteindre son but.

Jacques a rempli avec transport ses obligations de galant homme : Hélène, depuis trois mois, est vicomtesse de Rys. D'autre part, j'apprends que des créanciers impatients font mettre en adjudication l'hôtel de l'avenue Friedland et quelqu'un me donne pour officiel le mariage de Marie-Louise avec Frédéric Winter.

Aussi madame Bertinot ne pardonne pas à Hélène ce qu'elle appelle sa noirceur et quand, au cours d'une visite, le nom de la jeune femme vient à être prononcé :

« Si vous saviez, dit-elle, par quel indigne moyen elle s'est fait épouser!...

— Quoi ? Ce romanesque évanouissement?...

— Vous y avez cru, mesdames ? Simple frime! Grossière comédie! Et, de très bonne foi, elle conclut : C'est la dernière des intrigantes! »

MARCEL BALLOT.



PHYSIONOMIES DISPARUES

LE RACOLEUR



LES RECRUTEURS A LA VILLE

On nous pardonnera de ne point donner pour préface à cette légère esquisse d'un type populaire l'histoire du recrutement de l'armée française avant la Révolution : la logique le voudrait sans doute, mais ne serait-ce pas, suivant le mot de Rivarol, imiter « ces douaniers qui, à la frontière, attachent aux étoffes de gaze de lourds morceaux de plomb » ?

Il suffira de rappeler quelques notions sommaires. En dehors des corps étrangers — allemands, suisses, irlandais, lesquels finirent même par n'être plus guère étrangers que de nom, — l'armée se recrutait exclusivement chez nous par des enrôlements volontaires, ou qui du moins étaient censés l'être. On y joignit pour la première fois, vers la fin du xviie siècle, des levées parmi les milices communales, par la voie du tirage au sort ; mais ces

levées furent toujours impopulaires, souvent même elles excitaient une fermentation dangereuse et on n'y recourait que pour les besoins pressants. Pendant longtemps elles ne se firent que dans les campagnes et les petites villes, tant on redoutait la turbulence des grands centres de population. On n'avait jamais levé la milice à Paris avant l'année 1743.

Une des raisons principales de l'impopularité de cette mesure, c'était la large part qu'elle laissait à l'arbitraire, jusque dans les cas d'exemption prévus par la loi. Outre ces cas généraux, dont les uns s'appliquaient à certains pays — le Bourbonnais, les îles de Ré et d'Oléron — le plus grand nombre à certaines conditions sociales — nobles, fils aînés de fermiers, avocats, maîtres d'école, clercs tonsurés, syndics et gardes de corporations, domestiques de nobles, de présidents et de clercs, etc. — chaque levée pouvait donner lieu à des dispositions particulières qui faisaient toujours beaucoup de mécontents.

Quel concert de récriminations souleva l'ordonnance du 10 janvier 1743, qui taxait Paris à dix-huit cents hommes dans la levée générale décrétée quelques mois auparavant! On craignait une révolte. Tous ceux qui comptaient sur une exemption qu'ils n'avaient pas obtenue (comme les marchands des six corps privilégiés) murmuraient hautement, et ceux qui n'y comptaient pas ne murmuraient guère moins, en comparant leur sort à celui des exemptés. Il n'y avait qu'un cri, surtout parmi les gens des petits métiers, contre ces fainéants de laquais. Mais beaucoup, mieux avisés, s'empressaient de revêtir la livrée. D'autres disparaissaient ou s'enfuyaient. On était obligé de prendre des mesures sévères contre les fraudeurs. Les instructions données et les catégories établies par le lieutenant de police ne firent qu'accroître les murmures. Chacun se disait que, si l'on voulait appliquer sérieusement l'article de l'ordonnance en vertu duquel tous les gens sans aveu, profession ou domicile fixe, tous les vagabonds et ceux qui ne seraient pas déclarés dans la huitaine chez les commissaires étaient militaires de droit, le tirage deviendrait inutile. Cependant, le moment venu, tout se passa bien. Sauf le faubourg Saint-Antoine, qui alla tirer à Vincennes, les vingt et un quartiers de Paris se rendirent successivement aux Invalides, avec tambours et trom-

pettes, pour les opérations du tirage. Par groupes de trente, il y avait cinq billets noirs seulement. Il ne partait donc qu'un sixième des miliciens, mais ce qui faisait crier c'était moins la lourdeur du fardeau que l'arbitraire qui présidait à sa distribution.

Quelquefois, la levée de la milice, ou du moins une levée supplémentaire, se faisait, sans tirage au sort, sur un simple état de répartition du lieutenant général de police. Même lorsqu'elle fut à peu près passée dans les mœurs, la levée de la milice, toujours irrégulière, appliquée timidement et sur une petite échelle, n'empêcha pas l'enrôlement de rester la vraie source du recrutement.

En temps de paix on licenciait la plus grande partie des troupes, mais si la guerre menaçait, il fallait pouvoir combler rapidement les vides de l'armée. On dut sentir de bonne heure le besoin de multiplier les enrôlements volontaires, de les provoquer même. Au xvi[e] siècle, en dehors des vieilles bandes, composées de soldats d'élite qui avaient fait de la guerre leur carrière, on formait au printemps des régiments de nouvelle levée, — qui ne devaient servir que jusqu'à l'hiver, — avec tout ce qui tombait sous la main du recruteur : paysans enlevés de force et poussés à coups de bâton vers le lieu des rassemblements, mauvais drôles et vagabonds des villes livrés par le lieutenant criminel, quelquefois même des voleurs de grands chemins qui échappaient ainsi à la justice. Comment de tels éléments eussent-ils pu former autre chose que ces troupes de maraudeurs et de pillards qu'on voit à l'œuvre dans les mémoires du temps ? Sous Henri IV, les capitaines commissionnés vont dans les villes enrôler des fantassins au service du Roi, mais le recruteur n'est pas encore un type constitué et c'est à peine s'il se détache en traits visibles.

Plus on avance, plus le recrutement de l'armée devient nécessaire et difficile. Il faut à Louis XIV, pour ses grandes guerres, beaucoup plus de soldats qu'à son aïeul. Toutes les fois qu'on sent le besoin d'une augmentation de troupes, le secrétaire d'État de la Guerre délivre des commissions pour lever des régiments ou des compagnies. Chaque régiment, chaque compagnie sont la propriété de leur chef. Au milieu de toutes les réformes par lesquelles



Ce Metal que Pluton dans ses veines enserre, Attire le Soldat, Sans creinte des dangers, Ou s'étant embarqué pour suivre la Milice
Qui fait en même tems, et la paix, et la guerre; Du lieu de sa naissance aux Païs estrangers; Il faut que sa vertu s'arme contre le vice.
27.

il rattacha l'armée au pouvoir central, en y établissant un ordre et une discipline sévères, Louvois n'osa supprimer, malgré ses graves inconvénients, la vénalité des charges militaires. Pourvu de sa commission pour lever une compagnie, commission qui valait un contrat, le capitaine s'engageait à fournir un certain nombre d'hommes équipés et armés : en 1670, l'uniforme n'était pas encore de rigueur. De son côté le Roi s'engageait à payer pour chaque homme, reconnu propre au service, d'abord une prime de levée, puis une solde journalière, en argent ou en fournitures. Le capitaine mettait des agents en campagne ; il passait un traité avec des exempts, des archers, etc., chargés de lui trouver les soldats dont il avait besoin. Dans cette première phase, le *racoleur* était un industriel exerçant une profession privée, consistant à acheter des hommes le meilleur marché possible pour les revendre à l'officier, vis-à-vis duquel il remplissait à peu près le rôle du courtier marron en regard de l'agent de change. Il exerçait alors aux frais du capitaine qui avait l'entreprise de sa compagnie ; plus tard, ce fut aux frais de l'État.

Le nom même de racoleur n'existait pas dans la langue du xvii[e] siècle. Vous ne le trouverez point dans le dictionnaire de Furetière (1691) ; il n'apparaît que dans celui de Trévoux (1704). Il avait fini par acquérir une sorte d'existence officielle et travaillait en plein jour, gagé par le régiment ou la compagnie qui le détachait à cet effet. Les officiers continuaient à recruter directement pour leur corps ; ils n'obtenaient un congé qu'à la condition de l'utiliser ainsi. Mais, à côté et en dehors d'eux, on voit se produire des racoleurs spéciaux, presque toujours des sergents, choisis par le chef parmi les hommes les plus aptes à ces fonctions et qui travaillaient d'une façon à peu près permanente. Pour beaucoup c'était une carrière ; ils n'étaient plus seulement sergents ; ils étaient sergents racoleurs. On en trouvait dans toutes les villes ; ils parcouraient même les campagnes, surtout au moment des foires et marchés. Mais nous ne voulons pas sortir de Paris.

Tout naturellement, le racoleur s'adressait d'abord au public par le moyen des enseignes et des affiches. Des placards imprimés ou manuscrits, arrangés de façon à tirer l'œil, souvent illustrés de gravures représentant le costume

du régiment, surtout si c'était l'un de ces brillants uniformes qui formaient l'un des principaux appâts du racoleur sous l'ancien régime, faisaient savoir pour quels corps il opérait, les avantages qu'il promettait aux recrues et l'endroit où l'on pouvait s'adresser à lui. Il s'engageait à récompenser ceux qui lui conduiraient de « beaux hommes, » car il tenait à avoir des auxiliaires bénévoles — des *rabatteurs* — pour lui ramener le gibier, et le plus sûr moyen était de les encourager par une prime. Il distribuait des cartes imprimées semblables à celle-ci, que nous devons, ainsi que d'autres documents précieux, à l'aimable obligeance de M. G. Cottreau, le grand collectionneur d'estampes militaires. Ce serait certainement une collection fort curieuse que celle de ces affiches de racoleurs, où sur un fond uniforme, l'imagination et l'habileté individuelles pouvaient se donner pleine carrière. Il en reste du moins quelques échantillons. En voici d'abord deux qui peuvent passer pour des types ordinaires :


REGIMENT DU PERCHE, Nº. 11. En garnison à Strasbourg. DEVISE: *Res non verba.*

M. de C. Comm. M. le Marquis D'ESPINAY-S. Luc, Brigadier des Armées du Roi.

DE PAR LE ROI.

Venez, brillante Jeunesse, acquérir de la gloire, en marchant dans le chemin de la victoire ; vous y trouverez tout l'agrément du noble métier des Armes. Adressez vous, avec confiance, au Sr ABRAHAM, Adjudant audit Regiment, ou au Sr DIVERTISSANT, Caporal, qui vous donneront de bons Engagemens.

Ceux qui leur procureront de beaux Hommes seront genereusement récompensés.

Ils sont logés chez le Sr Goutel, *Aubergiste, rue Macon.* On les trouve, le jour, Place du Pont S. Michel, au Caffé Dauphin.

Dragons de Mgr de Penthièvre, en garnison à   . Colonel M. le marquis de Montholon.

DE PAR LE ROI

Courageuse jeunesse, qui brûlez du désir de servir votre Roi, accourez dans *Penthièvre* dont la gloire est aussi ancienne que l'origine : c'est dans ce beau corps que vous apprendrez à vaincre; adressez-vous avec confiance à M.

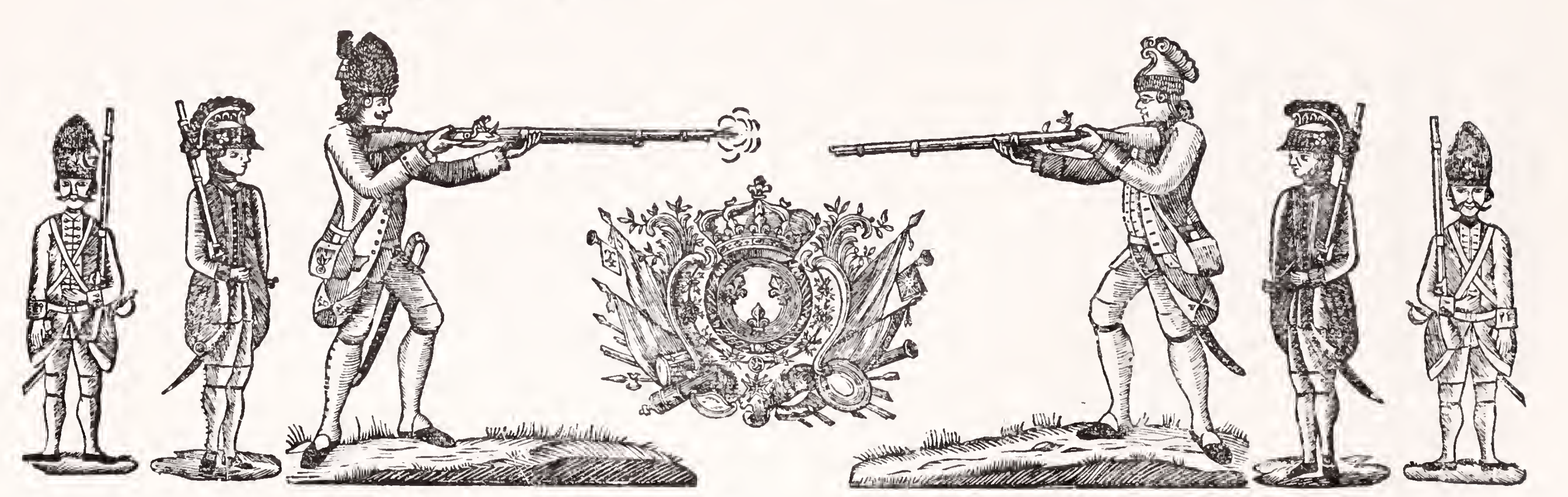
Il loge...

Et prévient ceux qui lui procureront des beaux hommes qu'ils seront généreusement récompensés.

La vignette, un bois colorié, représente un peloton de dragons, dont le premier rang porte le sabre et le second le mousquet, précédé d'un lieutenant et encadrant un porte-étendard.

AVIS A LA BELLE JEUNESSE.

RÉGIMENT
DE GUIENNE,
EN GARNISON EN PROVENCE.



DE PAR LE ROI.

LES JEUNES-GENS de bonnes & honnêtes familles, qui défireront fervir Sa Majefté dans fon Infanterie Françoife, n'auront qu'à s'adreffer à M. DE NANSOUTY DE BEAUREGARD, Premier Lieutenant au Régiment de Guienne, Employé en Recrue dans toute la Province de Bourgogne, demeurant RUE DU COLLEGE, à Dijon. Comme il engage pour l'augmentation d'une Compagnie de Grenadiers & de Chaffeurs, ils feront fûrs de toucher de très-bons Engagemens, & recevront de plus, pour leur route, quarante fols par jour jufqu'à la Garnifon.

Ceux qui lui procureront de beaux Hommes, feront généreufement récompenfés.

De l'Imprimerie de J. B. CAPEL, à Dijon, Place Saint-Georges, 1781.

L'autre, avec deux bois grossiers qui figurent un dragon à pied et un dragon à cheval, s'exprime ainsi, sans négliger les artifices typographiques qui tirent l'œil.

TROUPE LÉGÈRE A PIED ET A CHEVAL. LÉGION DE FLANDRE. DRAGONS.

DE PAR LE ROY

On fait sçavoir à toutes sortes de personnes, de quelle qualité et condition qu'elles soyent, qui voudront prendre parti dans la légion de Flandre, n'auront qu'à s'adresser à M. de Piessac, lieutenant des dragons de ladite légion, qui leur fera toutes sortes de bonnes compositions. Les jeunes gens de famille seront distingués.

Il récompensera ceux qui lui procureront des beaux hommes.

Il loge chez...

Les blancs étaient remplis à la main. On voit que certaines formules étaient à peu près invariables.

Nous verrons plus loin une affiche beaucoup plus alléchante encore. Bien plus, il arrivait même aux racoleurs lettrés de pratiquer l'affiche en vers :

DE PAR LE ROY

ET PLUS BAS DE PAR MOY

Grivois de bonne volonté
Qui voulez aller à la guerre,
Venez à moi, vous ne sçauriez mieux faire,
Vous ne serez pas affronté.
Je suis un brave capitaine
Dans le régiment de Froulay.
Ne craignez point le coup d'essay ;
La victoire avec moi sera toujours certaine.
Je loge auprès de la Mercy
Ceux qui m'amèneront du monde
Auront de moi la pièce ronde
Accompagnée d'un grand merci.
Pareille affiche est sur ma porte ;
Tilly est le nom que je porte :
Rue du Plâtre, dans le Marais ;
Vous y trouverez du vin frais.

Cet avis est sous forme de placard et fut certainement affiché. Il porte

en tête les armes de France. Il doit être de la fin du règne de Louis XIV, car le régiment de Froulay fut levé en 1702, donné en 1711 au chevalier de Létorières et licencié en 1714. Le racoleur poète Tilly mérite de garder une place à part dans l'histoire de sa corporation.

En principe, tous les engagements devaient être volontaires; les ordonnances le rappellent sans cesse. Dans la pratique, la règle souffrait d'innombrables exceptions, sur lesquelles la police fermait les yeux tant qu'elle le pouvait. A moins de scandale trop criant, on feignait de croire que tout se passait sans « séduction, violences, ni supercheries » suivant le texte consacré; avant tout, il fallait bien que le Roi eût son armée, et la surveillance rigoureuse exercée par Louvois contre les *passe-volants,* ces figurants que les capitaines se prêtaient les uns aux autres ou qu'ils embauchaient parmi les marchands suivant les troupes, les valets et les vagabonds, pour boucher les vides de leur compagnie aux revues passées par les commissaires, faisait du recruteur un personnage encore plus indispensable, et de ses ruses une nécessité sur laquelle on était tacitement d'accord.

Les racoleurs avaient mille moyens d'ajouter à l'éloquence de leurs placards et d'aider à la bonne volonté des jeunes gens. Plus les besoins de leur corps étaient grands, moins ils connaissaient de scrupules. Chacun d'eux avait sa manière à lui, appropriée à son tempérament, mais on peut dire que tous, au besoin, procédaient indifféremment par séduction ou par surprise, par ruse ou par intimidation. Ils tâchaient d'abord de bien choisir leur proie : quelque garçon naïf, frais débarqué de sa province; quelque béjaune mal déniaisé; quelque jeune libertin victime de ses fredaines et en guerre avec sa famille; quelque étourneau se laissant prendre à ce qui luit, brûlant de voir du pays et de courir l'aventure; quelque courtaud de boutique solidement bâti, ayant la tête près du bonnet et rebuté d'auner du drap. Le sergent entraînait le pauvre diable dans un cabaret à sa dévotion, où il était toujours sûr de trouver des compères et des complices, lui contait monts et merveilles en lui versant rasades sur rasades, le fascinait de sa verve et de son éloquence soldatesques, finalement lui promettait une somme qui se montait en général à une trentaine de livres — sans lui expliquer,

bien entendu, qu'il n'en toucherait que dix, le deuxième tiers étant réservé pour son arrivée au quartier de recrue, et le dernier pour son incorporation définitive au régiment; encore réussissait-il à lui escamoter, sous les prétextes les plus divers, tout ou partie des dix livres qu'il devait lui verser. Il se produisait d'ailleurs, suivant les circonstances, des hausses ou des baisses sur les prix des hommes.

Notre béjaune, grisé par le vin, par les paroles dorées du sergent, par les œillades assassines des créatures dont le racoleur ne dédaignait nullement le concours, finissait par apposer sa signature au bas de la formule imprimée. Au besoin on lui guidait obligeamment la main. Ne savait-il signer? sa croix suffisait, certifiée par deux témoins, qu'il n'était jamais nécessaire d'aller chercher au dehors. A la rigueur, toujours grâce aux précieux témoins, il suffisait parfaitement qu'il eût bu à la santé du Roi ; on lui mettait la cocarde et, quand ses fumées bachiques s'étaient dissipées, il se réveillait soldat, pestant et jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. S'il le fallait on lui tendait un piège, on l'attirait dans un guet-apens ; on le surprenait en bonne fortune ; le sergent apparaissait en mari outragé, en amant furieux, et le malheureux consentait à tout pour racheter sa vie. Un des tours les plus communs était, après avoir largement bu et mangé, de vouloir lui faire payer la note ; n'ayant pas assez d'argent sur lui, il signait de confiance un billet, qui se trouvait être son engagement.

Voyez, dans la *Fille capitaine,* de Montfleury (1672), de quelle manière le grotesque amoureux, M. Leblanc, surpris par le faux capitaine au moment où il fait la cour à sa sœur, et ne pouvant l'épouser sur l'heure parce qu'il est déjà marié, doit consentir à compléter la troupe de vingt recrues du sergent l'Espérance. Écoutez ses lamentations au moment de partir pour la Flandre, le mousquet sur l'épaule, en compagnie des pieds-plats racolés avec lui :

Ce fripon m'a donné deux écus malgré moy,
M'a fait boire sans soif à la santé du Roy...
Et s'est fait mon parrain pour m'appeler la Rose.

Chaque recrue, en effet, était baptisée d'un de ces noms soldatesques

qu'on voit reparaître sans cesse dans nos vieilles chansons, nos vieux contes et nos vieilles comédies, et dont on pourrait dresser des vocabulaires comme des noms de valets : la Tulipe, la Rose, la Violette, la Rissole, la Pipe, la Terreur, la Ramée, Brin-d'Amour, la Valeur, Sans-Quartier, la Jeunesse, Sans-Regret.

Boire à la santé du Roi — avec l'argent du Roi — c'est-à-dire avec l'argent du racoleur, il n'en fallait pas davantage. Tous les documents sont d'accord sur ce point, et que de scènes de comédie n'a-t-on pas bâties là-dessus! Quelquefois il en fallait moins encore et il suffisait que le malheureux eût coiffé le chapeau du régiment, toujours par-devant les deux compères prêts à attester le fait par serment. Dans les *Plaintes du Palais,* une pièce rarissime de Jacques Denis (1679) qui met en scène l'intérieur d'une étude de procureur, le clerc Machavide rentre coiffé d'un chapeau gris aux larges bords, vêtu d'un justaucorps à doublure écarlate et d'un baudrier de buffle, une longue rapière au côté : il vient de s'enrôler pour échapper à la vie sordide et misérable que lui fait mener l'avarice de la procureuse, et veut payer une chopine à ses camarades, mais le prudent Trotanville n'a garde d'accepter :

... C'est de l'argent du Roy ;
Je ne suis pas si sot que de boire avec toy :
Tu nous enrollerois sans y songer peut-être (1).

Il faut voir encore les scènes de l'*Enrollement* et du *Tambour* dans la *Fille savante,* de Fatouville (1690), où la charge n'est que l'assaisonnement de la réalité. Le bourgeois l'Arc-en-ciel se laisse enrôler le plus innocemment du monde, en recevant de l'argent du capitaine, sous prétexte d'acheter pour lui un bonnet de brocart garni de fourrures, et en inscrivant son nom et son adresse sur les tablettes du sergent, qui doit aller le lendemain prendre le bonnet dans sa maison ; enfin, en portant la santé du Roi. Quand on vient le chercher avec un tambour et quatre soldats, le mousqueton sur l'épaule, la mèche allumée, il se récrie ; mais le sergent, lui mettant la

(1) Scène 15. Nous avons reproduit les *Plaintes du Palais* dans le second volume de nos *Petites comédies rares et curieuses du* XVII*e siècle.* (Quantin 1884.)

hallebarde au ventre : « Comment, bélître, vous prenez l'argent du Roi et vous ne le voulez pas servir ! Par la mort ! — Un marchand de son âge ne songe guère à s'enrôler. — Je vous dis, moi, qu'il a reçu trois louis d'or et qu'il a signé sur mes tablettes. »

Dancourt ne pouvait oublier non plus le racoleur. Dans une de ses petites comédies, vives esquisses des mœurs du temps, qui croquent au vol toutes les silhouettes de l'actualité (*la Gazette,* 1693), il a mis en scène un officier d'infanterie cherchant à compléter sa troupe *per fas et nefas* et dont le sergent transforme l'appartement en une souricière, pour y prendre tous ceux que trouve moyen de lui envoyer, sous un prétexte quelconque, un coquin de laquais qui s'appelle naturellement Crispin. Qu'on ne se récrie point : il n'y a là aucune exagération. Les *fours* des racoleurs se changeaient ainsi en traquenards d'où l'on ne pouvait plus s'échapper quand on avait eu le malheur d'y mettre le pied. Un recruteur entraînait des gens du peuple, des artisans, sous prétexte de leur donner de l'ouvrage et, après les avoir séquestrés, ne les lâchait plus qu'il ne leur eût, en les maltraitant au besoin, extorqué leur signature. Dans ce trafic de chair à canon, les recrues ne se vendaient pas toujours elles-mêmes, on les vendait quelquefois, et le nouveau soldat devenait l'objet d'un commerce scandaleux :

« On m'a fait voir deux petits malingres d'assez bonne mine, à la vérité, dit le sergent de Dancourt ; mais on veut les vendre huit pistoles pièce. — Huit pistoles ! se récrie l'officier. — Oui, monsieur. Mais il n'y a rien à perdre : ce sont des enfants de famille dont on retirera plus que son argent. »

Combien de fois n'arriva-t-il pas, en effet, qu'un père vînt racheter à prix d'or son benêt de fils, ou une femme son mari, pris au piège du racoleur. Le sergent alors tenait la dragée haute et, s'il avait autant d'adresse que peu de scrupules, il pouvait largement exploiter la situation. Mais ces rachats avaient leur contre-partie. La *Chronique scandaleuse* parle de sergents, soudoyés par qui de droit, pour ne point relâcher un ennemi ou un rival, de femmes n'épargnant ni frais ni démarches pour qu'on fermât l'oreille aux réclamations de leur mari. L'un et l'autre cas figurent dans la *Fille savante :* « Le père de Jolicœur, mon capitaine, qui apporte trente louis d'or pour



L'AMOUR DE LA GLOIRE

Dedié et Présenté
A Monseigneur Le Comte d'Artois,
Fils de France Frere du Roi

dégager son fils. — C'est un fou. A moins de cinquante, il n'y a rien à faire. » Et un peu plus loin : « Voilà la femme de ce fripier qui a fait enrôler son mari. — Que diable me veut-elle ? — Elle vous apporte vingt pistoles pour ne pas lui donner son congé. — Encore trois femmes comme celle-là, je mettrai, ma foi, ma compagnie à cent hommes. »

A l'appui de ces traits et pour montrer qu'on aurait tort d'y voir une imagination pure, qu'on nous permette de citer tout de suite une histoire authentique qui est du siècle suivant, mais qui pourrait aussi bien être de la fin du XVII[e] siècle. Si invraisemblable qu'il puisse paraître, le fait est attesté par une information juridique de 1751, et non plus seulement par une scène de comédie. Un huissier au grand Conseil, nommé Pinçon, avait une femme qui brûlait de se débarrasser de lui. Occire le bonhomme, ce parti violent répugnait à la délicatesse de sa conscience et à la douceur de ses mœurs ; le quitter, était insuffisant et eût fait jaser. Après mûres délibérations et convocation d'un conseil intime où un gendarme (hélas ! oui) figurait à côté d'un clerc et d'une ouvrière, il fut arrêté que le mieux était de mettre la main sur un exploit signé de son mari, d'en gratter l'écriture en y substituant un engagement pour les îles, et de faire parvenir le papier aux mains d'un racoleur. Chose dite, chose faite. Notre sergent vient appréhender l'huissier chez lui, le transfère dans un *four,* et sans tenir compte de ses cris, l'expédie à Orléans, côte à côte avec six compagnons de misère. Heureusement, le pauvre homme parvint à prévenir ses confrères et à faire tenir une lettre au maître des requêtes de sa compagnie, dont il était secrétaire. On obtint un ordre de rappel du ministre, et, après une longue information, la femme fut condamnée au fouet, à la marque et au bannissement perpétuel.

En 1676, un M. d'Hacqueville avait fait envelopper au bout du Pont-Neuf par des bretteurs, qui le livrèrent au capitaine du régiment de Normandie, un pauvre diable appelé Paste, dont il redoutait le témoignage dans une affaire personnelle. On ne parvint qu'à grand'peine à retrouver sa trace et à le racheter moyennant six louis.

L'abus était déjà arrivé à un tel point que Louvois, qui pourtant n'était

pas sentimental et qui faisait passer l'intérêt de l'armée avant tout (1677), s'émut des réclamations qui s'élevaient de toutes parts. Sans doute il n'admettait pas qu'un soldat, pour excuser sa désertion, alléguât qu'il avait été pris par force car, ajoute-t-il en une phrase qui en dit plus à elle seule que tout notre article sur les façons d'agir des racoleurs, « si l'on voulait admettre des raisons de cette qualité, il ne resterait pas un seul soldat dans les troupes du Roi ; » mais il écrit à plusieurs reprises au lieutenant de police La Reynie que l'intention de Sa Majesté est de faire punir, suivant la rigueur des ordonnances, ceux qui usent de force ou de friponnerie dans l'enrôlement des soldats, décriant ainsi par leur conduite le recrutement de l'armée. On voit, par un passage de cette correspondance que Aubervilliers était l'un des endroits où ils enfermaient leur proie. Mais les tanières ne leur manquaient pas non plus à Paris, où ils avaient vingt-huit fours en 1695, à ce que nous apprend Dangeau.

Nous ne voudrions pas révoquer en doute la sincérité de Louvois, ni insinuer que ses instructions à La Reynie fussent simplement pour la forme ; il faut pourtant reconnaître qu'il ne réussit guère à extirper le mal, s'il le désirait sérieusement. Quelques années se sont à peine écoulées que nous voyons des soldats, et même des gardes du corps, s'embusquer sur les chemins aux portes de Paris et dans certaines rues de la grande ville pour y arrêter les passants jeunes et vigoureux, qu'ils transportent de force dans leurs repaires, où ils sont vendus aux officiers. La France avait subi des revers, et les levées se faisaient de plus en plus difficilement : les racoleurs se disaient que nécessité n'a point de lois et ils exerçaient leur profession comme une piraterie. Un recrutement pareil ressemblait beaucoup à la *presse* des matelots en Angleterre, et la rencontre d'un sergent, commissionné par un capitaine, était aussi à redouter que celle d'un voleur de grand'route. On ne croirait jamais à de tels actes de brigandage s'ils n'étaient attestés, trois ans après l'ordonnance de 1692 qui avait été vite oubliée, par l'historiographe officieux du Roi, aussi peu suspect de calomnier le grand règne que d'imaginer des histoires de fantaisie.

Le bruit de ces odieux enlèvements arriva jusqu'aux oreilles de Louis XIV,

qui ordonna d'arrêter ces gens-là et de leur faire leur procès. Mais le mal était dans la nature même des choses : un moment enrayé, il ne tarda pas à reprendre son cours, et, dès les premières années du XVIIIe siècle, les enrôlements forcés recommençaient de plus belle. Au mois de novembre 1702, le guet arrêtait près de la porte Saint-Denis deux soldats au régiment des gardes qui, sous un travestissement fait pour endormir les soupçons, voulaient contraindre le fils d'un marbrier à signer son enrôlement. Le 10 juillet 1741, défense aux recruteurs d'entrer dans l'Hôtel-Dieu de Paris, ce qui prouve qu'ils allaient chercher leur gibier jusque-là. En 1724, d'après un rapport de police, on se plaint dans le peuple que des archers et autres gens semblables attaquent et maltraitent des charretiers « pour attraper des jeunes gens et les vendre à des officiers ». — « Je voudrais être roi de France pendant un quart d'heure, disait à ce propos un officier gascon, pour faire du Roi un officier d'infanterie et le forcer à se convaincre ainsi par lui-même de la difficulté de lever une recrue. »

Le Pont-Neuf, ce centre bruyant de Paris, fut de bonne heure le grand théâtre d'évolution des recruteurs. Dans une facétie de 1615, il est question des « marchands de chair humaine, autrement péripatéticiens du Pont-Neuf, » mais il n'est pas certain, par la rédaction du texte, que la phrase s'applique aux racoleurs : avant Louis XIV, d'ailleurs, nous l'avons vu, le racolage n'était qu'accidentel, car il n'y avait, pour ainsi dire, pas de régiments permanents. C'est sans doute sur le Pont-Neuf, ou le quai voisin, que le clerc Machavide s'était laissé induire à ceindre la rapière, en se rendant au Palais. En tout cas, c'est là que les racoleurs convoquaient, au son du tambour, les hommes de bonne volonté disposés, pour une raison ou pour une autre, à servir le Roi. Au dix-huitième siècle, qui fut leur âge d'or, ils tenaient leur quartier général dans le voisinage, sur le quai de la Mégisserie, l'ancienne Vallée de Misère, qui s'était appelé aussi quai de la Saulnerie et quai de la Poulaillerie, à cause de quelques-unes de ses spécialités commerciales, mais que l'on appelait plus vulgairement le quai de la Ferraille, en raison des marchands de vieille quincaillerie dont l'étalage encombrait les parapets. Il se pourrait bien que ce nom populaire eût été

confirmé par l'affluence sur ce point de Paris des sergents recruteurs, que l'on avait toujours soin de choisir, et pour cause, parmi les ferrailleurs émérites, capables d'intimider les récalcitrants et de réduire les rebelles : le peuple a toujours aimé ces noms à double entente dont on avait alors un autre exemple avec le fameux arbre de Cracovie. Vous connaissez, dit Florian dans sa fable de l'*Habit d'Arlequin :*

Vous connaissez ce quai nommé de la Ferraille,
Où l'on vend des oiseaux, des hommes et des fleurs.

On y vendait des oiseaux le dimanche, et ce marché hebdomadaire était comme le dernier reste du grand marché aux volailles permanent de la Vallée de Misère; des fleurs, le mercredi et le samedi; des hommes, tous les jours. Les racoleurs trônaient surtout dans les cabarets borgnes voisins de l'Arche-Marion, sous laquelle les soldats aux gardes venaient vider leurs affaires d'honneur. Ils avaient aussi des bureaux en plein air, dans des baraques de toile auxquelles un drapeau armorié servait d'enseigne, comme à leurs *fours* en boutique. Après la représentation de *Mérope* (1743), l'un d'eux eut l'ingénieuse idée, qui trouva bien vite des imitateurs, d'inscrire sur sa façade le vers de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Le racoleur s'est alors peu à peu transformé. Contraint de renoncer à la violence brutale, il n'en use que davantage de ruse et de séduction. Il est rare désormais qu'il enlève des recrues à la force du poignet, qu'il les maltraite pour les contraindre à céder, qu'il les batte pour les forcer à se taire, mais il les cajole, les dupe, leur tend mille pièges, fait agir en sa faveur le vin, le jeu, les filles. Il devient un personnage presque officiel, chargé d'une fonction permanente, constituant une classe à part, une sorte de caste, ayant sa physionomie, sa personnalité, classé désormais au nombre des types de la rue. Il a sa solde spéciale et son costume; il se montre tête haute et commence ses opérations en plein soleil, s'il les achève généralement dans l'ombre protectrice du four; il organise des cortèges avec fifre, tambour, étalage de bouteilles et de victuailles pour tenter les pauvres hères par l'attrait d'un bon repas; il harangue la *belle jeunesse* et lui prodigue les

trésors d'une éloquence entraînante comme une fanfare. Tous les chroniqueurs, tous les peintres de Paris esquissent au passage sa figure martiale et grivoise. Lisez le chapitre II de *Candide* et vous aurez au naturel, sous le costume bulgare qui ne tire pas à conséquence, la scène qui se joue tous les jours entre le racoleur à la langue dorée, à la main ouverte, et le jeune niais de belle taille qui se laisse glisser quelques écus en répondant à la santé du Roi.

Vadé, lui aussi, a esquissé la silhouette de ce gaillard fait à souhait pour sa verve poissarde. Vous pouvez voir dans son vaudeville des *Racoleurs,* que joua l'Opéra-Comique en 1756, avec quelle dextérité le soldat Joli-Bois, déguisé en marchand de billets de loterie, arrache par surprise la signature d'un engagement au garçon perruquier Toupet. Dans le *Milicien* d'Anseaume, à la Comédie italienne (1763), le recruteur Labranche, qui veut enlever Colette à Lucas pour le compte de son officier, fait signer au paysan un enrôlement en bonne forme qu'il a pris pour une déclaration d'amour. Les stratagèmes des racoleurs sont devenus une monnaie courante du vaudeville et de la farce. L'auteur du *Tableau de Paris* est revenu plus d'une fois au même sujet et nous a fourni bien des éléments de notre tableau, comme Restif de la Bretonne dans les *Nuits de Paris.*

Sans doute il arrivait parfois encore aux racoleurs de se déguiser. Revêtus de quelque livrée éclatante, ou prenant le nom et l'allure d'un intendant de grande maison, ils allaient, sur toutes les avenues, au-devant des rustres qui arrivaient à Paris, et ils les enrôlaient sous couleur de leur procurer une bonne place de laquais ou de valet de chambre. A travers les fumées de l'ivresse, compagne et complice ordinaire de ces opérations ténébreuses, et aux yeux d'un paysan sortant de son village, l'uniforme pouvait se confondre lui-même avec la livrée. Une ordonnance du 15 novembre 1778 nous renseigne sur les ruses courantes des racoleurs. Elle leur défend de recruter autrement que sous l'uniforme de leur grade, qui ne doit être ni déguisé, ni recouvert. On y voit aussi que, « par un trafic honteux et illicite, » des recruteurs, après avoir fait contracter un engagement pour leur régiment, faisaient passer leurs recrues à d'autres régiments, moyennant finance. Les enrôlements

doivent être visés par le lieutenant général de police auquel les racoleurs seront tenus de se présenter tous les deux mois, à partir du 1er janvier prochain. La ruse demeurait inhérente au métier, mais on s'efforçait de la régulariser, de la classer. Que le racoleur fût un ancien laquais, ce qui n'était pas très rare, ou quelqu'un des nombreux fripiers du quai de la Ferraille et des rues voisines, ou encore, ce qui était plus commun, un ex-garçon perruquier à la moustache en croc, frisé et poudré suivant toutes les règles de l'art, il travaillait habituellement sous l'habit de sergent. Et l'on avait soin de le choisir toujours parmi les beaux hommes, à l'aspect déluré, à la physionomie conquérante, aux façons à la fois impérieuses et persuasives, à la langue bien pendue. Peut-être avait-il été jadis lui-même un de ces pauvres niais qu'il dupait aujourd'hui : formé à ses dépens et trempé dans le Styx, il rendait aux autres ce qu'on lui avait fait à lui-même, prenant sa revanche, puisant des inspirations dans le souvenir de sa vieille naïveté, jouissant du contraste entre sa candeur d'autrefois et sa rouerie actuelle.

Une fois entré dans la carrière, le racoleur n'en sortait plus guère. Il prenait toutes les allures, tous les plis, tous les vices de la corporation. Il était déjà, il devenait plus que jamais bretteur, buveur, hanteur de tripots et casseur d'assiettes. Les mauvais lieux lui rapportaient le plus net de ses moissons quotidiennes. Aussi n'avait-il garde de négliger les cabarets de la Courtille ni les guinguettes des Porcherons. Partout où de jeunes fous jetaient par-dessus les moulins leur argent, leur raison et leur santé, il était là, tout prêt à profiter de la première occasion. Les *fours* et les maisons de jeu surtout se prêtaient un mutuel appui et se complétaient en quelque sorte l'un l'autre. Dans le voisinage des tripots autant qu'aux alentours du camp de Compiègne, les murs étaient placardés de proclamations pompeuses et d'affiches enluminées à l'adresse de la « brillante jeunesse, avide de gloire ». Les joueurs décavés devenaient une proie facile pour les embaucheurs qui erraient sans cesse autour des antres du Palais-Royal. Et d'autre part nombre de recrues, après avoir touché leur prime, revenaient la jeter sur le tapis vert, qui trouvait ce nouveau bénéfice dans leur ruine.

Comme il avait ses endroits préférés, ses centres d'opération, le racolage avait aussi ses grands jours. Il donnait ses plus larges coups de filet la veille ou le lendemain des fêtes populaires, et aussi dans les premiers jours de mai, au moment de la revue passée par le Roi dans la plaine des Sablons. Que de victimes faisaient ce jour-là l'air vainqueur, la belle taille, le magnifique uniforme de ces gardes françaises, idoles de la population parisienne, adorés des grisettes, applaudis par les grandes dames dont les équipages formaient l'enceinte de la revue! Que de badauds grisés par les panaches et les aiguillettes, par les roulements du tambour et les fanfares du clairon, par les piaffements des chevaux, par les évolutions stratégiques, les étendards claquant au vent, l'éclair des épées sous les rayons du soleil, l'écho sonore des cris de commandement, le roulement des canons, les charges de cavalerie, la fièvre et les acclamations de la foule, couraient d'enthousiasme signer sous la tente de quelque racoleur, ou se laissaient cueillir presque sans résistance dans les guinguettes de Neuilly!

Aux jours ordinaires, on voyait le pourvoyeur des régiments du Roi se promener le long du Pont-Neuf, le chapeau crânement incliné, la flamberge battant la hanche, un bouquet à l'oreille, le broc à la main, apostrophant les passants bien taillés, surtout les jeunes gens de vingt à trente ans, leur tapant sur l'épaule en les traitant de *camarades,* leur glissant à l'oreille des mots séducteurs, secouant un sac d'écus sous leur nez et s'efforçant de les attirer, bras dessus bras dessous, vers *sa boutique.* Si le passant hésitait, essayait de se débattre, le racoleur protestait, la main sur son cœur, qu'il s'agissait d'une visite de simple amitié, qui n'engageait à rien. Il était physionomiste d'ailleurs, et discernait du premier coup s'il avait affaire à un provincial, à un naïf, à un esprit faible, à un caractère irrésolu, ou bien à un cerveau brûlé, à un dissipateur, à un libertin, à un garçon brouillé avec sa famille, ruiné par les cartes, trahi par sa belle, et quelle corde il fallait faire vibrer en lui, quelle faiblesse cachée, quelle sottise, quelle passion, quel dépit, quelle rancune, quels espoirs ou quel désespoir il fallait caresser et exploiter pour le conquérir.

Mais les jours extraordinaires, particulièrement la veille du mardi gras et

de la Saint-Martin, qui était sous l'ancien régime une fête populaire, où le plus mince artisan mangeait l'oie traditionnelle en famille, le racoleur opérait plus en grand, et souvent avec un véritable luxe de mise en scène. Il allait jusqu'à organiser des cortèges qui défilaient sur le Pont-Neuf, au milieu des farceurs et des arracheurs de dents, et faisaient concurrence aux parades du Gros Thomas. Nous pouvons aisément reconstituer un de ces grands jours de racolage, en groupant dans un tableau d'ensemble tous les éléments épars.

Midi vient de sonner au carillon de la Samaritaine. A l'extrémité du pont, vers le quai de la Ferraille, un roulement de caisse fait dresser la tête à tous les badauds. Un homme superbe, haut de cinq pieds huit pouces, portant l'uniforme du régiment de Poitou, habit blanc, culottes blanches, veste, parements et collet blancs, boutons jaunes, chapeau à ganse d'or — à moins que ce ne soit l'uniforme du régiment de la marine, veste rouge, boutons aurore, parements et collet noirs — cheveux liés en catogan, les moustaches en accroche-cœur, les galons de sergent à la manche, la mine affable et martiale, marche en tête du cortège. Derrière lui s'avancent un anspessade (sous-caporal) tenant une grosse bourse à la main, une vivandière provocante, le bidon pendu au côté, et quelques soldats, portant avec majesté de longues perches où se dandinent une douzaine de volailles, oies, poulets, dindons, sans préjudice de pains blancs à la croûte appétissante. Encore un roulement de tambour, accompagné d'un air perçant de fifre, et le sergent, le poing gauche sur la hanche, de la main droite frisant sa moustache, harangue d'une voix sonore les vagabonds, les désœuvrés, les badauds, les marmitons, les décrotteurs, les petits industriels de la rue qui se sont formés en cercle autour de lui, tandis que les bourgeois prudents s'esquivent en toute hâte.

La harangue, avons-nous besoin de le dire ? est pleine de promesses les plus alléchantes et développe avec emphase les avantages faits par Sa Majesté aux fidèles et loyaux sujets qui voudront se consacrer à son service. S'il est dans l'honorable auditoire un gaillard âgé de dix-huit à trente-cinq ans, haut pour le moins de cinq pieds un pouce, qui ait envie de devenir maréchal de France, il n'a qu'à dire un mot et tendre la main. Le sergent paye un homme



trente livres et donne un pourboire de cinq livres pour la taille de cinq pieds un pouce, dix livres pour cinq pieds deux, quinze pour cinq pieds trois, vingt pour cinq pieds quatre, vingt-cinq pour toutes les tailles au-dessus, sans compter un dîner à bouche-que-veux-tu offert aux hommes de bonne volonté, comme à tout bourgeois et habitant de la ville de Paris qui voudra venir trinquer ici près à la santé du Roi. Et l'anspessade fait tinter sa bourse, et les soldats agitent les perches, d'où s'exhale un fumet délicieux.

Le tambour bat une marche entraînante, et le cortège revient vers le *four,* entraînant dans son sillage un certain nombre de pauvres diables fascinés par le tintement des écus, les œillades de la vivandière, la vue des bouteilles, le parfum des victuailles. Il y a dans le nombre des misérables, des désespérés, des oisifs, des faméliques, des ingénus, des ivrognes, des débauchés, des décavés, des vaniteux, de joyeux drilles qui ont envie de faire un bon dîner coûte que coûte, même de rusés garnements qui se croient sûrs d'eux et se promettent bien, après s'être régalés aux dépens du Roi, de lui fausser compagnie au dessert. Il y a aussi des esprits aventureux, des gaillards qui rêvent de pillage, des gens que séduit la splendeur de l'uniforme, qui veulent voir du pays, faire parler la poudre et se battre sous les ordres du maréchal de Saxe. Des compères se chargent d'entraîner les indécis et de vaincre les dernières hésitations.

Tout ce monde *s'enfourne* dans le cabaret. A la porte, un soldat s'assure, par quelques questions, qu'aucun des convives ne rentre dans l'un des cas d'exemption prévus par la loi. On se met à table : repas copieux, rasades abondantes semées de toasts belliqueux. Le sergent et ses complices déploient toute leur verve, toute leur gaieté soldatesques. On passe en revue d'un bout à l'autre le répertoire militaire : *le Joli Tambour, Jean de Vert, les Trois Soldats, le Retour du Grenadier, Dans les gardes françaises j'avais un amoureux, les Adieux de la Tulipe, R'lan tan plan, tambour battant, Amis, vogue la galère!* L'anspessade conte ses victoires et conquêtes. Le racoleur jure à un étudiant en médecine, foi de sergent, qu'il passera chirurgien-major, dès son arrivée au régiment; à un élève de Sorbonne, qu'on lui donnera des professeurs pour achever ses études; à un séminariste qu'il y a là-bas

une place d'aumônier qui l'attend ; aux fils de famille, qu'on n'a qu'à se croiser les bras et que la nourriture est excellente ; aux ambitieux, qu'on a le plus pressant besoin d'officiers et qu'ils emporteront dans leur *cartouche* le bâton de maréchal de France ; aux niais, qu'il les engagera dans la compagnie des capitaines et que, si l'on mange du pain noir au régiment, c'est du pain d'épice. D'ailleurs, comment le pain pourrait-il être mauvais, puisque c'est « le pain du Roi » ? Si le racoleur travaille pour le régiment des colonies, il assure aux nigauds émerveillés que l'Inde et les îles ne sont rien autre chose que le fameux pays de Cocagne si connu dans l'histoire, qu'on n'a qu'à se baisser pour y ramasser à pleines mains l'or, les perles et les diamants, sans parler du café, des limons, des grenades, des oranges, des ananas et de mille autres fruits délicieux qui y poussent comme en plein paradis terrestre (1).

Bientôt chacun des invités est suffisamment gris pour apposer sa signature ou sa croix au bas d'un bulletin préparé d'avance, auquel il ne manque plus que cette formalité insignifiante et qu'il n'a pas lu, d'abord parce qu'il est ivre, ensuite parce qu'il ne sait pas lire. Le signalement est tracé au-dessous. Ceux qui ne sont plus capables de tenir une plume ont autour d'eux d'aimables et complaisantes personnes pour les aider avec la plus parfaite obligeance. Il se rencontre bien deux ou trois récalcitrants et mauvais garçons qui ne veulent point entendre à porter le mousquet et qui se débattent de toutes leurs forces en parlant de tout casser. Le poignet de fer du sergent, appuyé de sa rapière au besoin, les cloue à leur siège : « Pas de scandale, les amis; vous êtes ici dans une maison honnête, et dès que vous aurez payé

(1) Mercier, *Tableau de Paris*. Parfois les affiches elles-mêmes, en dépit du proverbe : *verba volant, scripta manent*, n'étaient pas moins impudentes, ou, pour ne pas employer de gros mot — pas moins fallacieuses et fantaisistes dans leurs promesses aux recrues. Témoin ce délicieux *Avis à la belle jeunesse*, reproduit dans l'*Histoire de Compiègne*, de M. Pelassy de l'Ousle — qui est de 1766, et qui a trait au régiment où le jeune Bonaparte débuta comme officier en 1785 :

« Ceux qui voudront prendre parti dans le corps royal de l'artillerie, régiment de la Fère, compagnie de Richoufftz, sont avertis que ce régiment est celui des Picards ; l'on y danse trois fois par semaine, on y joue au battoir deux fois, et le reste du temps est employé aux quilles, aux barres, à faire des armes. Les plaisirs y règnent, tous les soldats ont la haute paye, bien récompensés, des places de gardes artilleurs, d'officiers de fortune à 60 livres par mois d'appointements.

« Il faut s'adresser à M. de Richoufftz, en son château de Vauchelles, près de Noyon, en Picardie. Il récompensera ceux qui lui amèneront de beaux hommes. »

votre écot... — Quel écot? On nous a invités. — Ouais! Et les extra! Vous avez redemandé dix fois du vin. — Allons, payez, et plus vite que ça, appuie d'un air farouche un hôte de comédie survenu au moment opportun. — Mais je n'ai pas le sou. — Alors c'est un vol. Appelez le guet. Qu'on le mène en prison. » Les rôles sont intervertis ; le mauvais garçon se change en suppliant. On se laisse fléchir et l'on se contente de sa signature. Le tour est joué.

Le lendemain, comme la voiture du régiment n'est pas arrivée, par suite d'un accident sans doute, on se met en marche à pied. Quelques jours après, la recrue est au régiment : « On le fait tourner à droite, à gauche, hausser la baguette, remettre la baguette, coucher en joue, tirer, doubler le pas, et on lui donne trente coups de bâton; le lendemain, il fait l'exercice un peu moins mal, et il ne reçoit que vingt coups; le surlendemain on ne lui en donne que dix, et il est regardé par ses camarades comme un prodige. » Ainsi parle Voltaire de son Candide, et ainsi en est-il du nôtre, sauf les coups de bâton; encore le comte de Saint-Germain voulut-il les introduire dans l'armée française en 1776, mais il n'y réussit pas : les coups de bâton eussent fait plus de déserteurs que de recrues.

Et voilà comme, en ce temps-là, on faisait des héros. Eh! mon Dieu, oui, des héros, qui allaient vaincre à Fontenoy, à Bergen, à Clostercamp. Beaucoup des plus vaillants soldats et quelques-unes des illustrations de l'armée ont commencé de la sorte. Hoche, pour ne citer que lui, avait été embauché par un racoleur à seize ans.

Le plus habile, peut-être, et aussi le moins scrupuleux de tous ces habiles gens fut le légendaire Lérida, dont les recueils d'alors ont enregistré les prouesses. Comment Lérida, par son insinuante éloquence, persuadait ses recrues qu'elles avaient tout intérêt à s'en remettre à sa discrétion au lieu de réclamer, en âmes vénales et intéressées, les conditions de leur engagement; comment Lérida trouva le secret d'enrôler six hommes avec une pièce de trente sols, qu'il donna comme arrhes à chaque homme et qu'il lui emprunta une heure après, en camarade, pour le nouveau venu, ainsi de suite jusqu'au sixième, qui crut de son honneur de régaler toute la bande avec les trente sols; comment Lérida, tenté par la vue de douze gaillards

vigoureux qui attendaient de l'ouvrage, les bras croisés, sur la place d'une grande ville, habilla un de ses amis en notaire et s'en fut les chercher sous prétexte de lui servir de témoins pour le testament qu'il venait de rédiger à la veille d'un long voyage, quelle belle série de titres de chapitres pour un roman picaresque dans le genre du *Grand Tocano !*

On ne nous dit point à quelle date florissait Lérida. Mais j'imagine qu'il avait emprunté son nom à la prise de cette ville par le duc d'Orléans, pour le compte de Philippe V, et que, par conséquent, il fonctionnait dans les dernières années du règne de Louis XIV et sous la Régence. Il y a comme un reflet du *Légataire universel* dans sa ruse du testament, et ses manières aussi bien que son langage se ressentent encore de la politesse du grand siècle.

Il n'en est plus de même, soixante à soixante-dix ans plus tard, avec le fameux Tricot, spadassin déterminé, qui paraît avoir été un pur et simple sacripant, la fleur des pois de toutes les guinguettes et de tous les mauvais lieux. Tricot nous est surtout connu par le scandale, bien en harmonie avec son genre de vie, qui signala ses funérailles (6 juin 1784) et qui caractérise à la fois l'époque et la corporation. Il était décédé sans famille et sans laisser même de quoi payer son enterrement. Personne n'avait acquitté les droits d'usage à l'église et les prêtres attendaient le corps au cimetière. Mais cela ne faisait point le compte de messieurs les racoleurs, qui voulaient des obsèques dans toutes les règles pour leur camarade.

L'heure venue, ils se mettent en marche, derrière le cercueil, vers Saint-Nicolas-des-Champs, la paroisse du défunt, et menacent d'enfoncer les portes, fermées à la hâte par le suisse. On en appelle au curé, qui leur accorde de faire passer le cercueil par l'église, sans s'y arrêter, et qui eût sans doute accordé davantage à une demande de plus respectable allure. S'excitant l'un l'autre, criant *bis* et *bravo,* nos racoleurs pénètrent en tumulte dans l'église, déposent la bière sur un amas de sièges disposés en piédestal, renversent et foulent aux pieds la loueuse de chaises, et ne se retirent qu'après avoir fait trois fois le tour de l'église, en braillant à tue-tête la chanson de « Malbrouck », l'hymne le mieux approprié et le plus décent qu'ils eussent pu trouver pour la circonstance.

Quelques années encore, et la Révolution allait balayer les racoleurs. Ils ne lui gardèrent pas tous rancune, et beaucoup d'entre eux ne firent que changer leur métier contre un pire encore. Tel fut ce Beaufort qui, après avoir illustré sur le quai de la Ferraille son sobriquet de *Cœur de lion,* monta en grade sous la Terreur et, de sergent devenu général, laissa les plus tristes souvenirs en Bretagne. Tel fut aussi l'ex-recruteur de dragons Fleur d'Épine, qui, dans l'émeute du 21 octobre 1789 contre le boulanger François, coupa la tête au cadavre et fut condamné à neuf années de bannissement.

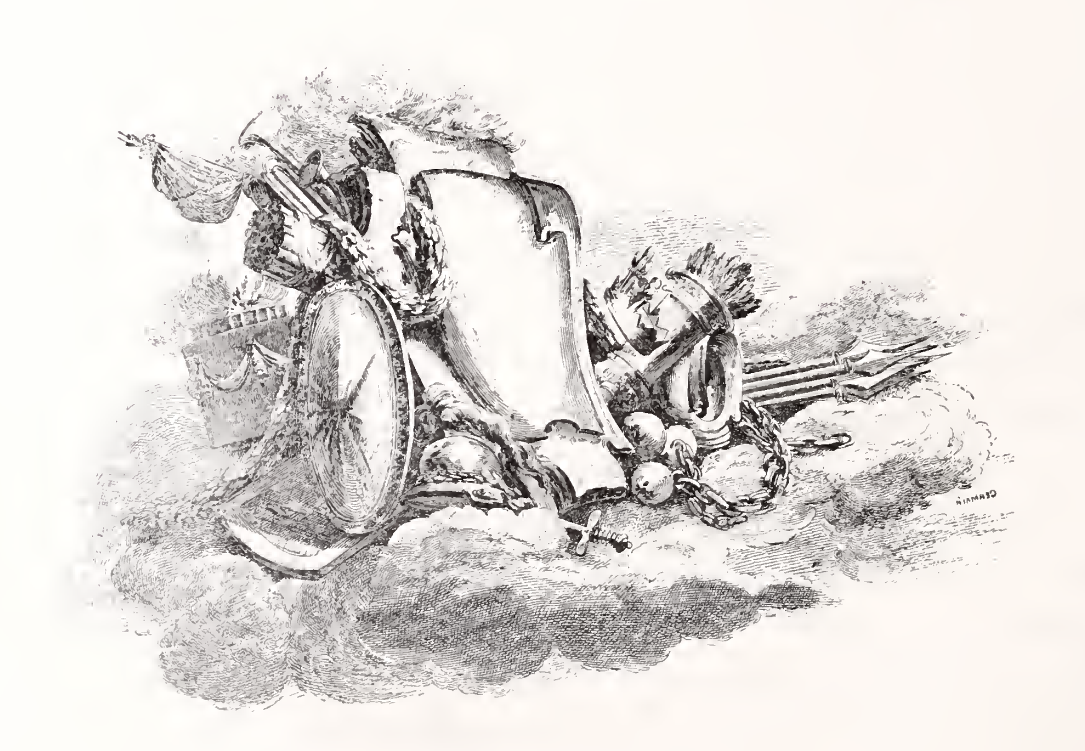
Cependant la Révolution ne les avait pas tués du premier coup. Ils résistèrent quelque temps sur divers points de la France, et même plus longtemps qu'on n'eût pu le croire, comme l'atteste un document curieux conservé à la bibliothèque Carnavalet, et qui provient de la collection de Liesville. C'est une espèce d'aquarelle naïve et sommaire, qui devait être placée à la porte ou dans la salle du cabaret occupé par le recruteur, et qu'on pourrait appeler : *la dernière affiche du racolage.* En haut, sur une banderole : RÉGIMENT DU M^L^ DE TURENNE. Au centre, un arbre qui doit figurer l'arbre de la liberté, couronné de branches de lauriers qui se croisent, coiffé du bonnet phrygien, auquel est suspendu, entre deux drapeaux tricolores avec l'inscription : *Vaincre ou mourir,* un écusson aux couleurs nationales. Au-dessous, sur le tronc, un cartouche carré porte cette inscription sur fond rouge : *Unité, indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.* Tout en bas le mot SISSONNE, qui semble indiquer le nom de la compagnie pour laquelle se faisait le recrutement. J'allais oublier deux tulipes bizarrement plantées de chaque côté de l'arbre : faut-il y voir un symbole rappelant le nom populaire du soldat, qu'on chantait déjà longtemps avant Debraux sous le nom de La Tulipe?

A première vue cette affiche présente plusieurs détails absolument contradictoires. Il y avait bien en 1789 et 1790 un régiment du maréchal de Turenne, en garnison à Valognes et dont le colonel était le marquis de Lévis-Mirepoix, mais les noms des régiments avaient été remplacés par des numéros depuis le 1er janvier 1791, et à plus forte raison n'existaient-ils plus sous la République, en pleine Terreur, dans la période que dénonce clairement, mieux encore

que le bonnet phrygien, l'inscription du cartouche. Il faut croire que la dénomination du maréchal de Turenne, plus flatteuse, plus environnée de prestige pour la *belle jeunesse,* avait survécu officieusement à son abolition officielle. Sur une affiche parisienne cela n'eût guère été possible, mais pouvait l'être dans une province éloignée, et peut-être dans une bourgade obscure. Il est à croire, d'ailleurs, que c'était là une ancienne affiche utilisée à la grande époque des enrôlements volontaires et en 1793, après avoir été appropriée à l'état de choses : on aura métamorphosé l'arbre en arbre de la liberté par l'adjonction du bonnet rouge ; recouvert, sur l'écusson, les fleurs de lis par les trois couleurs et changé l'inscription du cartouche.

Mais ce n'est là qu'un cas isolé, exceptionnel, peut-être unique, le dernier signe de vie d'une industrie expirante. La conscription allait substituer aux racoleurs les agences de remplacement, le *marchand d'hommes*, qui a disparu à son tour devant le service obligatoire. Le racoleur est bien une figure d'ancien régime, que rien ne peut plus rappeler aujourd'hui.

VICTOR FOURNEL.





A DEAUVILLE

La comtesse Germaine de Rozay à madame d'Harancourt, à Montauban.

Deauville, villa Bijou, 2 août.

Je suis installée ici, ma chère mignonne. J'avais juré, tu t'en souviens, de ne pas venir à Deauville cet été, mais il m'a bien fallu obéir aux volontés de mon seigneur et maître. Il m'a signifié que je m'étais surmenée — c'est le mot à la mode — pendant les huit jours que nous avons passés à Paris au retour de chez mes parents. Tout cela pour quelques petites fugues, jusqu'à minuit, dans les cafés-concerts, au Cirque et à l'Hippodrome ! Bien préoccupé de mon surmenage physique, mon cher mari ! Quand donc mon surmenage moral lui tiendra-t-il également au cœur ?

Mais il a bien d'autres soucis en tête. Comme tu le pressens, la comtesse Zappi n'est pas loin de nous. Elle est descendue à l'hôtel des Roches-Noires, à Trouville, comme par hasard. Henri m'a appris cela hier soir, d'un ton dégagé, en prenant son bougeoir pour monter dans sa chambre. J'ai grincé intérieurement des dents et lui ai dit, d'un air encore plus innocent que le sien :

— C'est du reste étonnant ce qu'on rencontre ici de connaissances. J'ai croisé tout à l'heure M. de Nantry sur les Planches.

— Ah bah ! Tant mieux. Il est très gentil. Il vous distraira.

— Bien peu. Il ne pourra pas lâcher tous les jours sa garnison de Caen.

— Il désertera. Bonsoir mon amie.

Là-dessus il a pris le bougeoir et... il n'est pas allé se coucher. Moi qui n'avais guère envie de dormir je m'étais mise au balcon de ma chambre et je l'ai très bien vu sortir de la ville, monter dans une voiture qu'il avait sans doute commandée pour cette heure-là — il était dix heures — et filer dans la direction de Trouville. Il n'est rentré qu'à minuit, mystérieusement sur la pointe du pied, mais la belle précaution! tout craque dans ces maisons de bois dès qu'on y pose une bottine.

Soit! Monsieur mon mari. Vous voulez jouer avec le feu, tant pis pour vous! Je vais lutter, m'étourdir, me mettre en quatre, avoir dix toilettes par jour, me montrer partout. C'est la bataille. Vive la bataille!

Et voilà, ma chère petite mignonne, ce qu'on appelle venir aux bains de mer pour se reposer.

5 août.

Je suis déjà éreintée. Quelle vie! quelle vie! Elle diffère joliment de celle que je menais il y a quinze jours chez papa et maman et de celle qu'y savourent en ce moment Simone et son mari, dans les paresses de leur lune de miel. Tous les jours des parties : déjeuner, hier, à Villers et dîner à Cabourg; ce soir, départ pour le Havre, où nous allons entendre les Tsiganes à l'exposition maritime; demain, Houlgate et pique-nique à Beuzeval. Je n'en puis plus. Avec cela une queue de rhume pincé l'autre soir sur la jetée, au bras de M. de Nantry, pendant que Henri suivait avec la comtesse Zappi... et tu comprends que je n'aie pas encore pris mon premier bain.

7 août.

Il est pris ce bain, à mon grand contentement. Figure-toi, ma chérie, que j'avais un amour de petit costume fait sur mesure, naturellement, en tricot de soie rouge, le cou un peu décolleté, pas trop — jusqu'à la naissance de la seconde salière — laissant, bien entendu, les jambes et les bras nus. Il est tout garni de galons et de guipures de laine blanche. Grand foulard noué comme un madras sur la tête. Tu sais, ma chérie, que nos têtes blondes ne craignent pas le soleil. Comme nous sommes sur une plage de



sable je n'ai pas mis d'espadrilles. D'autant plus que cela m'amuse de faire craquer le sable sous mes pieds, et puis, c'est ennuyeux, quand on essaye de nager, les espadrilles, et puis, et puis, tu sais, je peux les montrer, mes pieds!

Aussi, comme j'ai été dévisagée et détaillée, à la sortie de ma cabine! Par exemple cette épreuve 'est bien agaçante. Figure-toi que ce petit bout d'homme de Ravailles n'a cessé de me lorgner sur tout le parcours. Je l'avais reconnu dans la petite inspection rapide que j'avais faite au moment de sortir, la main sur le crochet de ma cabine et le bout du nez dehors. Comme je lui aurais bien jeté une potée de sable au visage à ce petit Ravailles! A la bonne heure M. de Nantry : il a fait semblant de lire un journal par discrétion quand j'ai passé devant lui. Ce n'est qu'une fois dans l'eau qu'il est venu me regarder baigner. Tu sais je ne nage pas encore. Aussi j'ai remarqué dans ses yeux une nuance d'inquiétude attendrie quand il m'a vue m'avancer, me risquer et entrer dans l'eau jusqu'au cou. En voilà un, j'en suis sûre, qui se jetterait dans la mer tout habillé si je courais le moindre danger.

Ah! que c'est gentil ces bains de Trouville! On ne fait pas comme à Frascati, où c'est la mode d'aller se baigner à onze heures, comme si la marée vous attendait. Ici, on ne se met à l'eau que quand la mer est haute, tout le monde aux mêmes heures, et je ne sais rien de gai — ou d'attristant, pour moi qui ne suis pas mère — comme ce peuple d'enfants se démenant avec leurs pelles dans le sable mouillé, creusant des trous, construisant des forteresses et poussant des cris joyeux quand la vague vient emplir leurs abîmes et démolir leurs citadelles.

8 août.

Une bonne histoire : figure-toi que le petit Ravailles a une affaire ennuyeuse sur les bras. Il a voulu suborner un maître nageur en lui demandant de l'accepter pour aide, en réalité pour pouvoir ainsi dire de plus près tout ce qu'il pense à une femme mariée. Cette histoire est la fable de la plage. Pourvu que la femme mariée en jeu ne soit pas moi!

9 août.

C'est moi, tout juste. Henri m'a annoncé cela d'un air pincé aujourd'hui. Il ajoute qu'on ne parle que de cela. La comtesse Zappi que j'ai rencontrée

à deux minutes de là, toujours comme par hasard, a renchéri sur Henri :

— Chère madame, vous voilà devenue la lionne, la reine de Trouville. On parle de cinq cents francs que M. de Ravailles aurait offerts à cet homme pour être admis à vous faire faire la planche.

— C'est une légende ridicule, madame. Je compte du reste dire à M. de Ravailles ma façon de penser. Vous la lui direz aussi n'est-ce pas, Henri ?

— Pourquoi ? reprit la comtesse, surprenant un geste d'acquiescement d'Henri à mes paroles. L'hommage de M. de Ravailles n'est que flatteur pour vous, dans sa forme plaisante. Ce jeune homme sait bien qu'il ne peut pas aspirer à troubler le cœur d'une femme comme vous.

Et tout cela débité avec un petit air protecteur ! Je l'aurais tuée... Ce que je voudrais lui faire du mal à cette femme !... Ah ! si j'étais seulement sûre que c'est elle qui a reçu Pranzini pendant la fameuse nuit !... Ça doit être elle. Dis-moi, ma mignonne, que c'est elle.

10 août.

L'incident se corse. Ravailles se défend comme un beau diable d'avoir voulu suborner le maître nageur. Il m'a donné là-dessus ce matin ses explications :

— C'est une invention qui ne tient pas debout, m'a-t-il dit. Est-ce que vous ne m'auriez pas reconnu tout de suite, même sous une fausse barbe, au son de ma voix ?

— Pas sûr.

— Allons donc ! Et puis, bien entre nous, je vous aime beaucoup, mais, enfin, comment admettez-vous que je me résigne à grelotter dans l'eau pour vous serrer dans mes bras quand je peux faire cela si tranquillement dans un tour de valse ?

— Et sans payer vingt-cinq louis, ajoutai-je en moi-même.

Ce raisonnement du petit Ravailles n'est pas si bête. Il y a donc quelque chose de mystérieux au fond de ce racontar. Un complot ? Qui est-ce qui peut avoir intérêt à ridiculiser le petit Ravailles et moi par-dessus le marché ?

11 août.

Je me doute du mystère. La comtesse Zappi doit savoir que le petit


E. de Beaumont

Ravailles l'a un peu espionnée pour mon compte, témoin les lettres qu'il m'a écrites de Paris le mois dernier. Elle veut se venger de lui et, du même coup, me compromettre, me faire ranger dans la catégorie des femmes sur le compte desquelles on commence à gloser.

Voilà ce que je me disais tout à l'heure sur la jetée, où j'étais allée voir l'entrée des bateaux du Havre, toute seule, en bonne petite femme délaissée, quand j'ai été abordée par M. de Nantry. Il ne m'a pas fait languir :

— Dites-moi vos ennuis, madame, je vous en prie ; si je puis vous venir en aide...

— Je n'en ai pas.

— Pardon ! Je sais tout ce qui vous préoccupe en ce moment. Vous voulez avoir la clef de certain mystère. Ayez confiance en moi.

Et c'est d'une voix grave, un peu émue qu'il a repris : Je n'ai pas eu besoin de faire d'enquête ni de recourir au témoignage de Ravailles, étant bien convaincu de son innocence qui m'était au surplus démontrée par ce fait que le maître nageur avait disparu de Trouville sans attendre d'être chassé par l'administration pour faux témoignage. Je n'ai pas eu davantage besoin d'interroger cet homme, qui doit être à Paris ou autre part en train de manger l'argent de la comtesse Zappi.

— La comtesse ! J'en étais sûre. Continuez, parlez.

— Oui c'est bien la comtesse, et pour en être bien persuadé je n'ai qu'à faire appel à votre mémoire. Comment le maître nageur a-t-il, selon toutes les versions, désigné le prétendu suborneur ? Il a dit : « C'est *le baron* de Ravailles. » Or comment sait-il que Ravailles est baron ? Personne ici ne l'appelle par son titre, excepté la comtesse qui, selon l'usage italien, donne toujours le titre aux gens.

— Tiens, cette remarque est ingénieuse, interrompis-je.

— J'ajouterai, continua M. de Nantry...

Il n'eut le temps de rien ajouter. Le petit Ravailles était près de nous tout essoufflé ; il me dit d'une voix entrecoupée :

— Je sais tout. C'est la comtesse Zappi qui a fait le coup.

Et le voici qui se place au milieu de nous deux, sur un banc, et qui nous

raconte sa grande découverte. C'est une femme... une femme d'un certain monde... qui est dans les meilleurs termes avec un de ses amis et qui lui a confié avoir vu, aux chaudes heures du jour, quand il n'y a personne dans les rues, la comtesse Zappi causer mystérieusement dans un coin du marché de Trouville avec un maître baigneur. Elle en est sûre, cette demoiselle. A telles enseignes que la comtesse a laissé tomber, sans s'en apercevoir, un petit éventail japonais. Elle a ramassé cet objet, l'amie de l'ami du petit Ravailles et elle a tenu à le remettre à ce dernier comme pièce à conviction. Il a là une amie dévouée, le petit Ravailles. Pourquoi n'adresse-t-il donc pas toujours ses hommages « aux amies » de ses amis ? En attendant, il triomphe.

— Je saurai bien trouver une occasion de le lui rendre cet éventail, nous dit-il, en nous montrant à demi l'objet qu'il cache soigneusement dans la poche de côté de sa jaquette.

Et il ajoute : « Je me vengerai », d'un petit air qui ne promet rien de bon.

Ma foi! laissons faire le petit Ravailles, et puisque j'ai l'esprit un peu reposé de ce côté, amusons-nous à Deauville.

26 août.

Je me suis amusée ferme, hier. C'était le bal de la Potinière, après les courses auxquelles j'ai assisté et où j'ai laissé mes petits vingt louis. Dès minuit, j'étais sous les armes, bien décidée à me faire faire la cour par tout le monde. Après tout, j'ai des yeux, des mains, une taille qui demandent à être à la mode. Le petit Ravailles est un enfant qui ne peut pas compter. M. de Nantry est dangereux, et je veux l'oublier maintenant qu'il est parti pour trois jours à Caen. Donc, j'étais dans de bonnes dispositions pour m'étourdir. Je voulais être la reine de Deauville, comme dit la comtesse Zappi.

Et je l'ai été. Ils sont au moins vingt des plus recherchés, des rois du Faubourg, pour lesquels j'aurais passé inaperçue, qui se sont fait présenter ou représenter à moi. Le colonel, qui a débarqué de Paris pour les courses, ne suffisait pas à me dérouler les litanies des jeunes gens qui venaient se rappeler à mes souvenirs et qui, tout de suite familiarisés, m'adressaient des milliers de compliments. Au bout d'une heure tous m'avaient invitée à danser et, entre deux danses, faisaient cercle autour de moi. Je ne les reconnaîtrai pas demain,

les ayant bien peu regardés. Il m'a paru qu'ils avaient tous les cheveux en brosse et des moustaches comme Henri, comme M. de Nantry, comme Ravailles, comme tout le monde. Tous ont à peu près les mêmes sujets de conversation qui ne donnent guère de vague à l'âme : polo, lawn-tennis, courses d'hier et demain, potins de plage, habillements. Les petits jeunes sont très fiers de leur habit d'été, fabriqué en étoffe impalpable et qui peut, m'a dit l'un d'eux, passer tout entier dans un bracelet. Tu vois quels entretiens palpitants! Je ne les ai pas moins laissés tous persuadés de leur esprit, car j'ai montré le plus de dents que j'ai pu, toute la nuit durant, à rire de leurs bons mots ou de leurs inepties. Ah! je m'en suis fait des ennemies depuis hier!

Au fond, celui qui m'a le plus amusé, c'est le petit Ravailles avec ses idées persistantes de vengeance. Il a exposé devant moi une vingtaine de plans tous plus féroces les uns que les autres. De temps en temps il tirait de sa poche l'éventail, le fameux éventail et il me disait, d'un air entendu, en frappant de ses souliers vernis le plancher de la salle de bal :

— Allez, allez, je trouverai bien une occasion pour la faire rougir de confusion derrière cet éventail.

28 août.

Il n'a rien trouvé le petit Ravailles, mais le hasard a trouvé pour lui. Et dans quelles circonstances, tu vas en juger d'un mot.

Je t'ai parlé des excursions multipliées que nous faisons le long des côtes. Hier nous en avions organisé une en petit comité : il devait y avoir la comtesse Zappi — naturellement — moi, Henri, le colonel, M. de Nantry qui a obtenu une permission à son régiment, — il est très accommodant, ce régiment! — et, bien, entendu le petit Ravailles, l'homme à la vengeance. C'était un petit voyage, sans complications à prévoir, le long des côtes, dans un voilier. Nous partions de Trouville ; le but du déplacement était Honfleur. Là nous devions laisser le bateau et revenir en voiture par cette adorable côte de Grâce qui n'a pas volé son nom.

Il faut te dire, ma chère amie, que depuis que nous sommes à Trouville, tous les hommes qui m'entourent se prennent pour des loups de mer; ça leur a poussé dès le premier bain. Ils se sont entretenus ensuite par les visites de

yachts et notamment de l'*Alva*, cette merveille, le plus grand bateau de plaisance connu, qui appartient à M. Vanderbilt, l'Américain.

Donc, à peine avons-nous eu mis le pied sur notre petit voilier, — avec nos loups de mer — Ravailles s'est tourné à gauche, à droite, a regardé le ciel, humé l'air, et après avoir assujetti sa casquette sur ses yeux, il s'est mouillé un doigt, l'a tenu quelque temps suspendu dans l'espace et a dit qu'il ventait *surouê, suroua,* je ne sais pas comment ça s'écrit. Il s'est trouvé par hasard que c'était vrai, car un des hommes qui nous conduisaient a acquiescé d'un geste. Là-dessus, le petit Ravailles n'en a fait ni une ni deux. Il s'est placé au gouvernail et a déclaré qu'il allait barrer. Je n'étais pas absolument rassurée et je crois que personne ne l'était plus que moi ; mais que voulez-vous faire devant un petit gringalet parfaitement décidé ? D'ailleurs nous avions tous la tête ailleurs. J'enrageais de voir la comtesse Zappi minauder avec Henri, tout en échangeant avec lui des paroles banales sur le beau temps. M. de Nantry essayait bien de me cacher ce manège, mais il ne pouvait le faire qu'en se rapprochant de moi de très près, de trop près même, sans que je pusse m'y opposer autrement qu'en me levant. Or, en me levant, je craignais de faire chavirer la barque.

Elle a chaviré tout de même et c'est le petit Ravailles qui a fait ce beau coup-là. Ah ! quelle aventure, ma chérie ! Le vent s'était levé et l'on avait mis la voile. Le bateau glissait d'un seul côté. Tout à coup, mon Ravailles, qui veut se signaler, donne un coup de barre trop fort, trop bâbord ou trop tribord, je n'en sais ma foi rien, mais voilà la comtesse Zappi qui se prend de peur. Elle fait un mouvement brusque du côté où nous penchions déjà. La barque se porte tout entière à gauche et moi qui m'étais mise à un coin, v'lan !... je tombe à l'eau. Je n'ai que le temps de pousser un cri et de m'apercevoir, en même temps, que la comtesse a fait, elle aussi, son plongeon.

Ah ! ma petite Jeannette, quelle épouvantable minute j'ai passé là ! J'ai perdu connaissance. Quand je suis revenue à moi et que j'ai ouvert les yeux, Henri me tapotait dans les mains et me disait : « Ça ne sera rien ». C'est lui qui m'a repêchée. Dès qu'il m'avait vue tomber, sans se préoccuper de sa voisine qui tombait également, il s'était jeté tout habillé à la nage

et, en un tour de main, m'avait ramenée à bord. Il avait laissé M. de Nantry, auquel il avait soufflé mon sauvetage, tirer de l'eau la comtesse.

Ce n'était rien, comme le disait Henri. J'avais eu la prudence de fermer la bouche en tombant dans l'eau et j'avais à peine avalé une petite gorgée d'eau de mer. Aussi, revenue à moi en un clin d'œil, j'ai entendu le récit de l'accident qu'on m'a fait rapidement. Le bateau n'avait pas « capoté », comme disait Ravailles auquel on avait repris la barre mais qui n'était nullement contrit de sa maladresse — je vais te dire tout à l'heure pourquoi, — c'est à peine s'il avait « embarqué » quelques gorgées d'eau comme moi et nous pouvions bientôt descendre nous changer à Villerville.

Je vais te dire maintenant pourquoi le petit Ravailles était si vite consolé de sa bévue, que dis-je? il en était ravi ce sacripant et pourquoi? Parce qu'il était vengé le petit Ravailles, et moi par surcroît. Ah! ma chérie, tu ne te doutes pas dans quel état était la comtesse! A peine repêchée, on l'avait hissée sur l'arrière du bateau et tous ces messieurs, les mariniers compris, lui donnaient les premiers soins. Elle avait repris connaissance comme moi. Comme moi, elle avait avalé fort peu d'eau de mer ce qui écartait toute appréhension de danger, mais ses yeux qu'elle tenait grands ouverts exprimaient une douleur profonde que tu t'expliqueras aisément. En un coup de lame la mer lui avait barbouillé le pied de rouge qu'elle se met à la figure et le pied de noir qu'elle se met autour des yeux, pour leur donner une expression de morbidezza.

Et ce n'est pas tout, ma mignonne. Au moment, où réchauffée dans un grand plaid serré sur mes vêtements déjà presque secs, j'étouffais une forte envie de rire à l'aspect de la comtesse, voici le petit Ravailles qui me pousse du coude avec un clignement de l'œil qui dirigeait ma vue sur un point déterminé dans la mer. Je regarde et qu'est-ce que je vois? Quelque chose comme une longue anguille enroulée sur elle-même qui se profilait sur les flots : le petit rageur voulait absolument la repêcher! C'était les faux cheveux de la comtesse!

Ah! il est bien rancunier ce bout d'homme, tu vas voir. Une fois sorties d'un chalet de Villerville où nous nous sommes rafistolées tant bien que mal

nous étions en voiture découverte et le soleil tapait d'aplomb. Comme nous demandions de ses nouvelles à la comtesse :

— Oh! Ze souis très bien maintenant, nous dit-elle. Z'étais gélée tout à l'heure. Maintenant z'ai chaud.

— Trop chaud, peut-être, lui dit précipitamment le petit Ravailles en tirant l'éventail japonais de la poche de sa vareuse. Laissez-moi vous éventer, continua-t-il, de façon à n'être entendu que d'elle et de moi, avec cet éventail que vous avez perdu le 3 de ce mois, à midi.

Ah! si tu avais vu comme elle a rougi en entendant cela, la comtesse, et, juge un peu, elle n'avait plus son rouge! Ravailles est bien vengé.

Je le suis aussi, mais je ne me trouve plus dans les mêmes dispositions que ce matin par exemple pour savourer ma vengeance. Un rayon d'espérance a séché mes larmes de colère de même que le soleil a séché l'eau de la mer et de mes vêtements.

Et, quand le petit Ravailles est venu me dire sur le seuil de la villa : « C'est égal vous auriez dû me laisser repêcher la fausse natte », je n'ai plus pensé qu'à une chose : c'est qu'Henri m'avait repêchée, moi.

PIERRE D'IGNY.



TABLE

DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME

DEUXIÈME ANNÉE

LIVRAISON DU 1er JUILLET 1887

LIVRAISON DU 1er AOUT 1887

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1887

FIN

Asnières. — Imprimerie Boussod, Valadon et Cie, 2, avenue de Courbevoie.


LES GERANTS
L. BOUSSOD
R. VALADON



LES

LETTRES ET LES ARTS

REVUE ILLUSTRÉE

SOMMAIRE

Du Feuilleton du 1er Septembre 1887;

Courrier mondain;
Courrier bibliographique;
Courrier financier.

Maisons recommandées.

PRIME AUX ABONNÉS

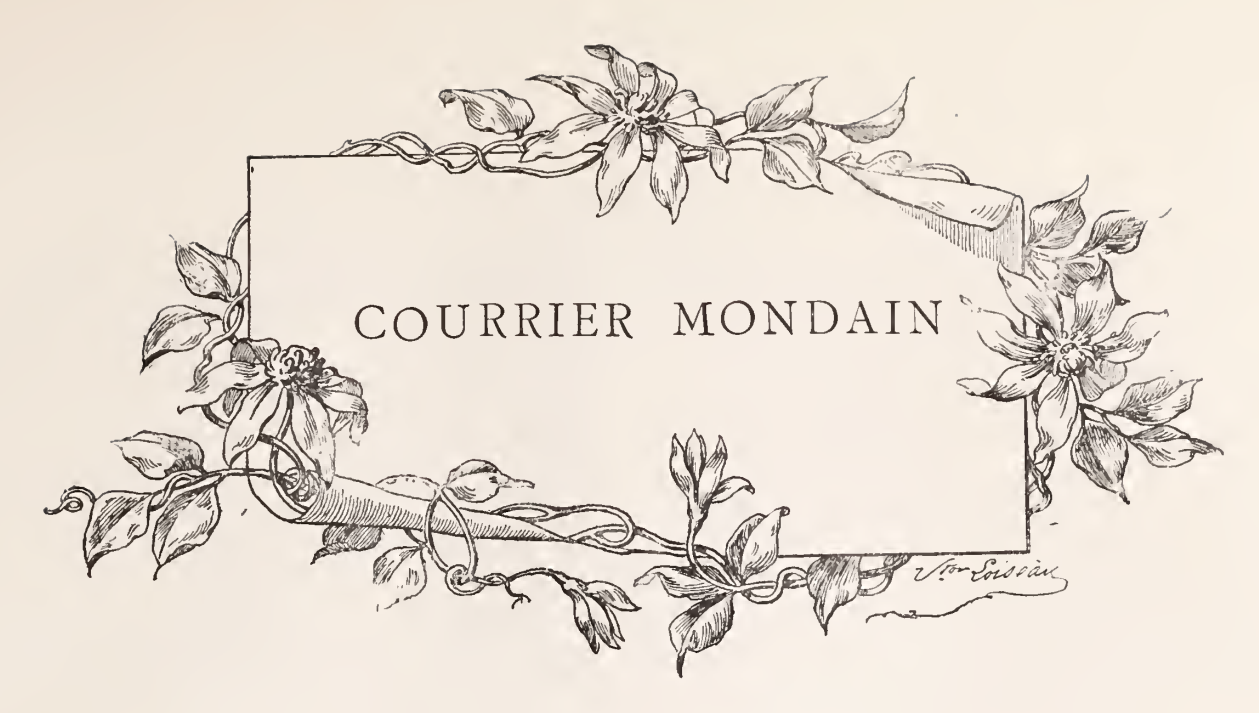
Il sera remis gratuitement aux abonnés d'un an, à leur choix :

Soit une couverture mobile en maroquin du Levant ornée d'une dentelle d'or exécutée spécialement pour la Revue;
Soit douze exemplaires du menu peint par Madame Madeleine Lemaire, qui figure dans la livraison de Février. Ces exemplaires sont tirés sur Bristol, format 20 centimètres sur 11, et renfermes dans un portefeuille.

Cette seconde prime est particulièrement destinée aux anciens abonnés qui n'auraient point le désir de remplacer la couverture qu'ils ont reçue en 1886

Les Souscripteurs qui ne sont pas abonnés pour l'année entière peuvent se procurer la couverture mobile ou les douze menus chez MM. Boussod, Valadon et Cie, au prix de 20 francs.

Pour les non souscripteurs, l'exemplaire du menu : 2 francs.



L'ÉLÉGANCE A PARIS

Les pampres déjà se colorent, et les grappes, le long des treilles, lentement rougissent, tandis que, sur leurs touffes fleuries, les roses en fête balancent à la brise leur tige parfumée, secouant en une suprême ivresse les dernières bouffées de leur divin arome.

Septembre, c'est encore l'été et c'est déjà presque l'automne. C'est la saison belle et c'est la saison bonne. La porte hospitalière des châteaux s'ouvre toute grande, et le carillon gai des vacances se mêlant au crépitement joyeux de « l'ouverture », chasseurs et escholiers, manants et gentilshommes, hobereaux et citadins, fêtent la Saint-Septembre en aimable liesse de réunions familiales, en volontaire oubli de la veille et du lendemain.

Septembre est pour tous une trêve paisible. Pour la maîtresse de maison seule, son rôle en cette saison n'est point une sinécure. Songez donc : les petits d'abord, les grands ensuite, les hôtes à demeure, les hôtes qui passent, les maîtres et les gens, tous dépendent d'elle seule et elle doit pourvoir aux besoins de charme comme à leur amusement. L'utile et l'agréable, tout ressort de ses lois : ou plutôt de son imagination, de son ingéniosité et de sa prévoyance.

Du haut en bas il en est ainsi. De la modeste gentilhommière — presque une ferme ! — jusqu'à la demeure seigneuriale — presque une cité !

Mais en bas la tâche est plus facile, étant plus restreinte ; donc, c'est vers les sommets qu'il faut lever le regard si l'on veut apercevoir en tout son intérêt la grande vie de château dont septembre est la préface.

Avec la chasse, en effet, s'ouvrent les demeures seigneuriales qui désormais, admirablement complètes en leur fastueuse hospitalité, rehaussent la large existence des jours d'antan de tous les raffinements du confortable moderne. Recevoir au château est, en notre époque, la suprême élégance, le luxe véritable qu'opposent au clinquant de la vie parisienne les vrais riches et les réels grands seigneurs.

Bon gîte, bons lits, bonne table ! Cela ne suffit plus aujourd'hui ! Tout château qui se respecte a son télégraphe, son téléphone, sa petite poste même, comme ceux d'autrefois avaient leur chapelle et leur aumônerie, et je sais des châteaux, tels que celui de Ferrières, où le baron Alphonse de Rothchild a introduit dans l'aménagement intérieur jusqu'à de petits tramways courant à travers les couloirs et conduisant les plats de la cuisine à la salle à manger.

Les équipages de chasse ne suffisent plus au plaisir des hôtes : des mails les complètent pour les excursions, de petits paniers, des charrettes anglaises, des chars à bancs, des tilburys et des victorias pour la promenade et le service. Un omnibus même est attaché à celui de la gare voisine, s'en allant à tous les trains principaux, conduire ou rechercher les voyageurs.

Et quant à l'ameublement du logis, la délicatesse n'y connaît plus de bornes. La duchesse de Mouchy a, pour ses principales invitées, des appartements complets composés de deux chambres, cabinets de toilette, salle de bain, bibliothèque et salon, chacun tendu de soie tendre, tout entière assortie : il y a l'appartement rose, l'appartement bleu, l'appartement lilas, l'appartement Pompadour, l'appartement écarlate, etc. Et tous, le soir, garnis de fleurs, illuminés à *giorno* dès neuf heures, offrent à leurs hôtes très privilégiés, l'asile charmant de la plus splendide des demeures.

Chez madame Legrand le luxe est, dit-on, poussé à de telles quintessences que, regarnis tous les huit jours, certains oratoires aimés de Zola sont capitonnés de peluche rose !

Beauregard, au baron de Hirsch, est le temple du luxe. Malheureusement, quasi fermé cette saison, les réjouissances en sont désormais bannies. Pour longtemps voilées sous les crêpes du deuil ses richesses sont lettre morte et la société parisienne a perdu là l'un de ses plus élégants rendez-vous.

Heureusement, tout à côté, madame Heine — la « chevalière du 14 Juillet, » comme disent ses amis — offre un brillant dédommagement aux habitués de Beauregard. Les dîners exquis de Rocquencourt, tous les dimanches et les mercredis, appellent tous les flâneurs parisiens, les amis de passage, l'élite enfin des environs versaillais.

La duchesse de Doudeauville, née princesse de Ligne, ouvre, avec la saison automnale, son magnifique manoir de Bonnétable. Esclimont lui succédera en novembre et, secondée par sa belle-fille, la vicomtesse de Larochefoucauld, née La Trémoïlle, la plus élégante des duchesses y mènera cour plénière et grand état, à la satisfaction des nobles disciples de saint Hubert.

Ce sont là les plus brillantes maisons châtelaines : que d'autres encore ! Mais partout les maîtresses de maison se multiplient et s'ingénient, voulant que leurs hôtes rencontrent chez elles la vie la plus douce, les plus charmantes distractions. Chasses, lunchs, rallye-paper, durant le jour ; le soir, bal et comédie, sans parler des charades et des parties de billard. Et pour tout cela, les fins raffinements des prévenances les plus quintessenciées ! Le cabinet de toilette préparé à l'avance et garni par les soins de la maîtresse de maison, et pourvu de toutes ces exquises délicatesses, inventions de parfumerie moderne, que Guerlain a poussée à un si rare raffinement : eaux de toilette, cold-cream, savons, essences, rien n'est oublié.

Une « bouquetière » est attachée au service des serres qui fournissent les plus belles fleurs. Et deux fois par jour — à onze heures et à sept — les invitées trouvent sur leur table de toilette de jolies touffes, bien préparées et assorties à leur toilette : boutonnière pour le matin ; bouquet de corsage et demi-guirlande ou pouff pour le soir.

Les hommes reçoivent une « boutonnière » avant dîner et elle est assortie au bouquet de la femme à laquelle ils devront donner le bras pour aller à table.

De petits éventails japonais sont aussi disposés à côté de chacune. Ils durent une soirée et sont renouvelés le lendemain. Un bouquet, pareil à celui de la parure, marque la place, à table, épanoui devant la jolie dîneuse.

L'équipage de chasse — ou plutôt les piqueurs — sont transformés en orchestre ; et, jouant des fanfares sous les fenêtres ouvertes, ils enchantent le repas de leur musique, un peu lointaine et atténuée, de façon à charmer l'oreille sans gêner la causerie, mêlant au rire des convives leurs accents joyeux, enchantement de plus ajouté à tous les enchantements de la bonne chère et de la table superbement parée sur laquelle, à travers les cristaux qui scintillent, l'argenterie qui miroite et les vins qui pétillent, courent les guirlandes de fleurs et se dressent les buissons embaumés.

Car, c'est là encore l'œuvre de la bouquetière. Chaque jour la table est fleurie d'une façon différente : tantôt en parterre, capitonnée de roses, tantôt enguirlandée de fleurs alternées qui serpentent, posées sur les rivières de cristal, tantôt en nappe, sous l'effeuillement des roses, pareil à celui des jours de Fête-Dieu ! Les coupes en coquilles soutiennent des bouquets. Les colonnettes en nacre de Venise jettent en l'air des fusées fleuries. Accrochées aux candélabres, des guirlandes festonnent qui s'en vont joindre le surtout : un immense bouquet ! Jamais rien de semblable ! A chaque repas une surprise en ce joli luxe des fleurs, le plus délicat que la femme ait encore trouvé pour encadrer sa beauté !

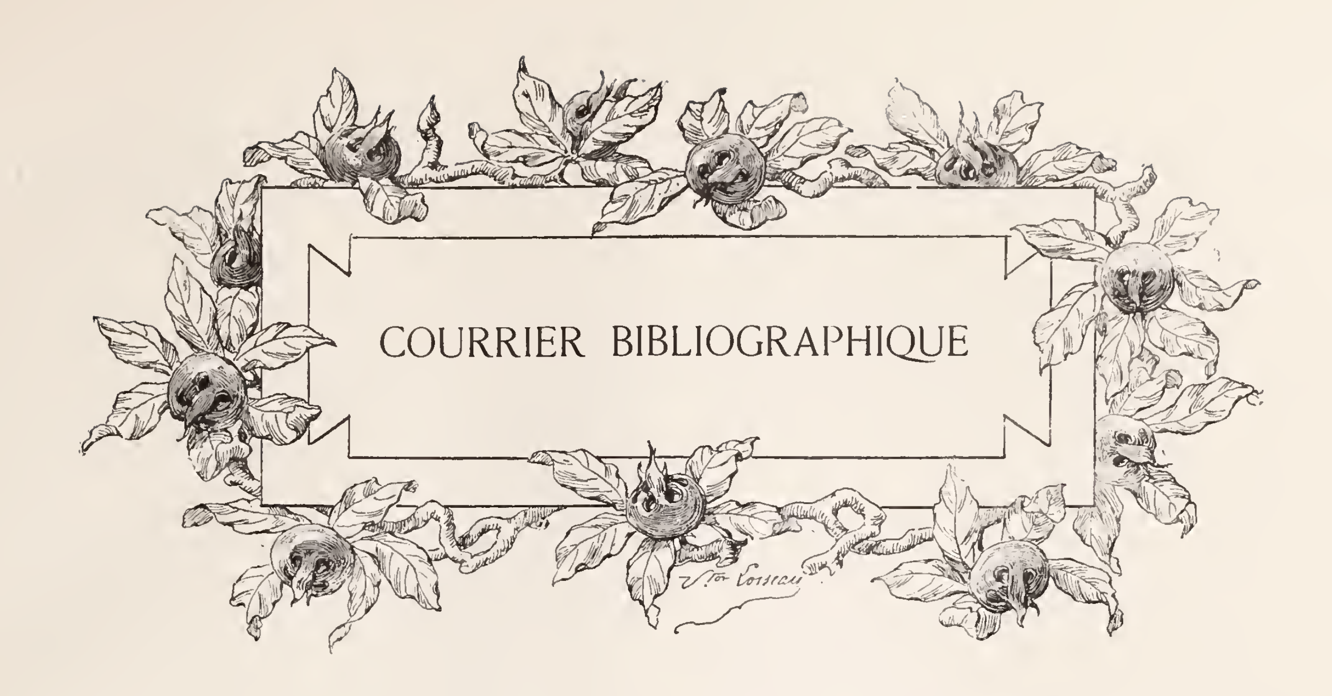
Des fleurs ! Il en est partout ! Dans les grands salons sévères aux meubles solennels, transformés en jardins d'Apollon ! Dans les fraîches chambres où sur le fond bis des toiles de Jouy s'ébattent les Bergères et s'envolent les Amours ! A travers les corridors pareils à des serres, et grimpant le long des escaliers, en treillage sur les rampes ou en échelles de verdures !

Quant aux repas : le premier déjeuner, café, chocolat dans de coquets plateaux de Chine, est servi de huit à neuf heures dans les chambres. A onze, le premier repas dans la salle à manger, avec une vaisselle spéciale, très rustique, service de faïence et verres vénitiens. Puis en attendant le dîner du soir — à huit heures — qui réunira tous les luxes de fleurs, d'argenterie, de cristaux et de vieille porcelaine héréditaire, marquée, comme l'argenterie, aux armes de la maison, le lunch, dressé de quatre à sept dans la salle à manger spéciale, et très coquettement servi, à la russe, sur les encoignures disposées en étagères graduées.

Là, point de fleurs autres que des fleurs champêtres mais, dans l'enchevêtrement des clématites, du lierre ou des prunelles, de mignonnes assiettes de vieux Gien et de jolis verres hongrois avec du linge moldave. Le thé dans le samovar jette, comme une nuée chaude sa fumée odorante sur les sandwichs de toutes sortes. Le caviar s'étend sur les fines tartines de seigle et les bouchées aux crevettes côtoient les légères allumettes, les gaufrettes et autres menus gâteaux ; tandis que, près des grands brocs pleins de bière fraîche, étincellent dans leurs flacons légers les vins de Grèce et les vins de Sicile ou d'Espagne, le kummel de Russie, le vermouth d'Italie, toutes ces liqueurs gourmandes que la volupté moderne donne au repas pour préface et pour corollaire.

Le luxe du lunch est l'un des plus nouveaux que l'importation étrangère ait introduits en France. C'est donc l'un des plus raffinés. Ainsi, après celui des fleurs c'est à celui-là que s'appliquent très spécialement les élégantes maîtresses de maison.





MÉLANGES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE. — ORFÈVRERIE ET ÉMAILLERIE LIMOUSINES, par Léon Palustre et X. Barbier de Montaut. 1 vol. grand in-4°. *Alphonse Picart,* éditeur.

Après le *Trésor de Trèves* qu'ils ont publié l'an dernier et qui a obtenu un si vif succès auprès des amateurs d'art et d'archéologie, MM. Palustre et Barbier de Montaut nous donnent avec ces pièces d'orfèvrerie limousine qui ont été exposées à Limoges en 1886, une série de renseignements tout à fait précieux et inédits. On a vu révélées là, à cette exposition de Limoges, des pièces des XIe, XIIe et XIIIe siècles, enfouies jusque-là dans les trésors de petites églises et qui, au point de vue de l'émail surtout, semblent devoir ouvrir des jours tout à fait nouveaux. Accompagnées de bonnes reproductions directes en héliogravure et en typographie, les descriptions très soigneusement et précisément faites mettent les objets mêmes sous les yeux du lecteur. — F. M.

*
* *

LE PACTE DE FAMINE, histoire-légende par Gustave Bord. 1 vol. in-8°. *Sauton,* éditeur.

On rapporte qu'au moment où l'abbé Terray faisait une banqueroute sur la rente, un spectateur qui se trouvait trop serré au théâtre s'écria plaisamment : « Ah ! quel dommage que notre bon abbé Terray ne soit pas ici pour nous réduire de moitié ! » L'abbé Terray avait bon dos : on ne se contentait pas de lui reprocher des griefs trop réels, on l'accusait de crimes imaginaires, on inventa la légende du Pacte de Famine, sortie du cerveau malade d'un vulgaire coquin, Le Prévot de Beaumont, fou avide, monomane de mensonge et de calomnie. Le martyr Le Prévot, après avoir été porté aux nues par la Révolution, a été constamment repoussé par la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire, le Tribunal révolutionnaire lui-même. M. Gustave Bord vient de le prouver admirablement dans son excellent livre : l'existence du Pacte de Famine était impossible. On ne saurait y croire qu'en admettant l'absurde et en stigmatisant non seulement le gouvernement royal, mais encore la France entière, changée en armée d'agents secrets, du haut en bas de l'échelle sociale ; depuis le Roi, le ministre, jusqu'au marchand de blé, au paysan. Mais les historiens révolutionnaires s'étaient emparés de la légende, ils avaient développé leur paradoxe et décrété que, puisque Louis XV avait été un mauvais roi, il avait dû spéculer, donc il avait spéculé. Et puis les romanciers, les dramaturges s'en mêlaient : un roman de M. Elie Berthet nous montre le fils de Le Prévot ameutant le peuple et prenant la Bastille. Debout sur les marches de la prison d'Etat, appuyé sur sa femme et son fils, Le Prévot tend son bras décharné vers la foule attentive : « Le grand peuple qui a conquis la liberté, dit-il, le peuple qui me fait revoir la lumière du jour, ce peuple a-t-il du pain ? — Un silence morne et solennel régna pendant quelques minutes ; enfin du milieu des assistants, sortit une voix lamentable qui répondit : non ! — Le Prévot tressaillit, son œil s'anima, et avec un geste sublime de colère et de pitié : « Pourquoi donc avez-vous pris la Bastille ? s'écria-t-il. » Question naïve que le romancier aurait pu poser après comme avant : aux guerres de farines devaient succéder les émeutes de la faim, les comités de subsistances eurent leurs dénonciateurs comme les intendants de l'ancien régime, Marat, le chevalier Rutlege, Morizot prirent la place de Le Prévot, de Mouffle d'Augerville, de Pidansat de Mairobert : la calomnie, pour changer d'objectif, ne change pas de caractère. — V. DU BLED.

*
* *

AMBROISE PARÉ, d'après de nouveaux documents, par le docteur Le Paulmier. 1 vol. in-8°. *Perrin et Cie,* éditeurs.

Un modèle de recherches savantes et un spécimen des trouvailles heureuses qu'on peut encore faire dans les

archives publiques et privées, cette biographie d'Ambroise Paré qui complète si utilement la savante introduction que le professeur Malgaigne a mise en tête des œuvres de l'illustre chirurgien. En dehors des détails biographiques inédits, ce livre est d'une haute importance pour l'histoire des mœurs et de la société au XVIe siècle. On y trouvera sur la place qu'occupaient les médecins et les chirurgiens des notes d'autant plus précieuses qu'elles sont d'une authenticité certaine et que M. le docteur Le Paulmier n'a travaillé que sur des documents de premier ordre. — F. M.

*
* *

LE CABINET NOIR, par le comte d'Hérisson. 1 vol. in-12. *Ollendorff,* éditeur.

Il faut un certain apprentissage pour écrire l'histoire : il ne suffit point d'avoir rencontré quelques documents intéressants, il faut savoir d'où ils viennent — et le dire; il faut en critiquer le texte et le rapprocher d'autres textes. Le livre de M. d'Hérisson contient trois parties : l'une sur Naundorff qui après les travaux de M. Chantelauze et de M. de la Sicotière n'est pas discutable ; une sur Napoléon où se trouvent des anecdotes que l'on ne peut contrôler et la réimpression d'une brochure fort connue ; enfin une troisième formée de quelques lettres assez curieuses dont la source n'est pas indiquée et où divers noms sont défigurés. — F. M.

*
* *

LA BATAILLE DE SEDAN; LES VÉRITABLES COUPABLES, par le général de Wimpffen. 1 vol. in-12. *Ollendorff,* éditeur.

Je ne vois pas trop quel profit tirera la mémoire du général de Wimpffen de la publication posthume de ce livre. Que des fautes, en nombre presque infini, aient été commises par celui qui commandait l'armée de Châlons avant l'arrivée du général de Wimpffen, cela n'est plus discutable : mais cela ne fait pas que d'autres fautes n'aient pas été commises. Ce qui paraît le plus évident et ce qui ressort le mieux du livre, c'est la valeur considérable de l'opération stratégique ordonnée par le général Cousin-Montauban et que, malheureusement, il n'a pu conduire lui-même. Voilà le point intéressant pour l'histoire et pour la France. — C. D.

*
* *

SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE, par A. de Pontmartin. 1 vol. in-12. *Calmann Lévy,* éditeur.

Toujours intrépide, toujours jeune, ce prétendu *vieux critique*. Sur tout sujet qui vaut qu'il s'y arrête, il promène la curiosité de son esprit et ce sont toujours avec des remarques intéressantes, des rapprochements ingénieux, des trouvailles de forme et de mots, des anecdotes curieuses qui font des mémoires véritables de ces articles recueillis. En vérité, à l'agrément du récit, ils ajoutent comme un franc parfum d'honnêteté française et de gentilhommerie, et la variété des sujets ajoute encore au plaisir qu'on éprouve. — F. M.

*
* *

PROPOS D'EXIL, par Pierre Loti. 1 vol. in-12. *Calmann Lévy,* éditeur.

Dans ce volume reparaît et nos lecteurs reliront avec un infini plaisir ce *Mahé des Indes* qui fit si grande sensation près des lettrés dans *Les Lettres et les Arts;* mais on y trouvera aussi et avec une émotion profonde d'admirables pages sur l'amiral Courbet, sur Mme Lee Childe; des paysages tout à fait inattendus comme Singapour, Obock, les pagodes souterraines; des paysages d'une minutieuse exactitude, d'une précision étonnante et où rien ne fatigue, où rien pourtant, malgré le détail, ne nuit à la netteté de l'impression, à la justesse de l'ensemble perçu. M. Pierre Loti est un grand artiste et un grand écrivain. — F. M.

*
* *

JULES SIMON, SA VIE ET SON ŒUVRE, par Jules Séché. 1 vol. in-12. *A. Dupret,* éditeur.

Le livre de M. Séché serait tout à fait intéressant et agréable, si des polémiques aigres, des affirmations oiseuses, des déclamations politiques inutiles n'en gâtaient certaines pages. Ce qui a directement trait à la vie de M. Jules Simon est bien présenté et plein de renseignements nouveaux et fort précieux, mais encore une fois, que viennent faire là certains palabres et n'est-il pas possible de raconter la vie d'un homme sans insulter ceux qui *jadis* n'étaient point du même avis que lui? — F. M.

*
* *

LES GRANDS VINS, curiosités historiques, par M. Antony Réal. 1 vol. in-12. *Plon, Nourrit et Cie*. éditeurs.

Salut à ce titre bien français, d'où jaillissent le rire et la bonne humeur. Le livre de M. Réal est plein d'anecdotes, de renseignements et de fantaisies, qu'il fait bon lire en joyeuse compagnie de « biberons insignes ». C'est sans doute en pareille société qu'il a dû être composé : je doute qu'il s'y rencontrât des pessimistes; ceux-là sont buveurs de bière, voire d'eau. — T. G.

*
* *

PAR-DELA LA MÉDITERRANÉE, par Ernest Fallot. 1 vol. in-18 avec gravures. *Plon, Nourrit et Cie,* éditeurs.

C'est un agréable recueil de notes de touristes, que le volume de M. Ernest Fallot; il est toujours intéressant de voir l'impression que des choses connues produisent sur ceux qui ne les connaissent pas encore. L'écueil, en ce cas, pour le narrateur, est de paraître découvrir ce qui est depuis longtemps dans le domaine public.

M. Ernest Fallot, cependant, entre autres points de vue, en a trouvé un qui est tout à fait neuf : il déclare que ni le gouvernement de Juillet, ni l'Empire n'avaient

rien fait de sérieux pour l'Algérie; la véritable prospérité de notre colonie méditerranéenne ne date que de la République. C'est vraiment trop de naïveté ou trop d'ingratitude. — T. G.

*
* *

L'ALLEMAGNE INTIME, par Henri Conti, 1 vol. in-18 jésus, *Albert Savine*. Paris.

Il y a beaucoup à apprendre pour les Français, dans le livre de M. Henri Conti. L'auteur nous initie à la vie quotidienne de la bourgeoisie allemande, nous en montrant, sans parti pris, les qualités et les défauts. Son livre est une série de tableaux pittoresques, nettement et spirituellement dessinés. Mais le côté extérieur de l'Allemagne n'a pas seul été l'objet des études de M. H. Conti : il a aussi cherché à faire comprendre à nos esprits français ce qui se passe dans les cervelles allemandes, et il a assez de patriotisme et de franchise, pour nous dire qu'il s'y passe souvent des choses qu'on regrette de ne pas trouver dans les nôtres. — T. G.

*
* *

LE THÉATRE EN ALLEMAGNE, par Mme Ida Bruning. 1 vol. in-18. *Plon, Nourrit et Cie* éditeurs.

Le comédien et la comédienne, en Allemagne, sont plutôt du côté de l'auteur que du côté du spectateur ; ils se considèrent plus volontiers comme les apôtres du poète ou du dramaturge que comme les divertisseurs de la foule. Aussi le cabotinisme sévit-il beaucoup moins en Allemagne que chez nous. Cette tendance se manifeste nettement dans l'exposé des phases diverses traversées depuis sept siècles par le théâtre allemand, tel que le présente Mme Ida Brüning.

Son livre est un travail historique et esthétique fort intéressant qui montre le sérieux, je dirai presque l'austérité, qui domine la carrière du comédien allemand.

Mme Ida Brüning, après avoir été l'une des étoiles du théâtre viennois, est devenue française de cœur et a voulu le prouver en écrivant dans notre langue cet intéressant et instructif volume. — T. G.

*
* *

RICHARD WAGNER ET LE DRAME CONTEMPORAIN, par M. Alfred Ernst, avec une introduction de L. Fourcaud. 1 vol. gr. in-18. Paris, *Librairie moderne*.

Encore un volume à inscrire dans la nomenclature déjà fort chargée de la bibliographie wagnérienne.

L'apostolat aigu auquel les admirateurs se livrent depuis une dizaine d'années a produit sur le public un effet diamétralement opposé à celui qu'en attendaient les disciples du maître : ils ont proclamé, avec une ardeur de néophyte, que le passé n'existait plus, que les anciennes formules avaient fait leur temps et que les musiciens antérieurs au maître n'avaient jamais connu le chemin du cœur humain : de sorte que toutes les larmes versées sur les œuvres de Mozart, de Rossini, de Donizetti, de Bellini, de Meyerbeer ont été répandues à tort et provenaient uniquement de l'imbécillité du public. Cette théorie absolue n'a pas été, jusqu'à présent, goûtée par l'universalité des dillettantes.

Si les wagnéristes avaient mis moins de fureur à prôner les théories de Richard Wagner, son œuvre aurait tranquillement pris, dans le répertoire, la place prépondérante qu'elle mérite, tandis que, aujourd'hui, la France en est encore à ignorer des opéras que le monde entier connaît.

Je dois dire cependant que l'étude de M. Alfred Ernst est relativement modérée; l'auteur admet la préexistence de certains maîtres : Berlioz et Weber trouvent grâce devant lui. Malgré cela cette extase continue, cette interprétation perpétuelle des moindres détails de l'œuvre du maître lasse par sa puérilité; et cette extase est voulue, car, dans un moment de sincérité, l'auteur avoue « qu'une œuvre d'art, lorsqu'elle est belle, vraiment harmonieuse, nous convainc sans démonstration ».

Au volume consciencieux mais lourd de M. Ernst, je préfère de beaucoup la courte et substantielle préface de M. Fourcaud : en ses onze pages, elle contribue plus à la vulgarisation de l'œuvre wagnérienne que ne l'ont fait et ne le feront les traités spéciaux qui rebutent le public. — T. G.

*
* *

LE MARIAGE DU SÉGARE, par Pierre Ficy. 1 vol. in-18. *Plon, Nourrit et Cie*, éditeurs.

Naguère, tout l'effort de la province tendait à se dépouiller de son caractère local pour se franciser et se parisianiser. Aujourd'hui nous assistons, dans la littérature, au spectacle inverse. Le romancier qui a le bonheur d'avoir vu le jour dans quelque localité dotée d'un patois, débarque « dans nos murs » avec son accent et émaille ses livres de vocables inconnus destinés à dénommer des objets qui ont cependant des noms en français ; les oreilles et les imaginations s'étonnent à ces sonorités nouvelles.

C'est de l'Est que nous arrive M. Pierre Ficy avec *le Mariage du Ségare*. Pour ceux qui ne sont pas de l'Est, nous dirons que un ségare est un industriel qui, dans les Vosges, possède des scieries et débite des planches.

Le roman de M. Pierre Ficy ne manque pas d'intérêt : il nous promène dans de sévères paysages, à la sombre verdure : on y rencontre des types nettement découpés, de beaux sentiments aussi bien que des laideurs campagnardes fort vivement peintes, tout cela fait que l'on pardonne volontiers à l'auteur ses lotharingismes. — T. G.

*
* *

LA FEMME EN ALLEMAGNE, par John Grand-Carteret. 1 vol. gr. in-8°, avec eaux-fortes et illustrations. Paris, *Westhœuser*, éditeur.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde quelque chose

de plus inintelligible pour le Français que la femme allemande. Cela tient sans doute à ce que l'Allemande est une « femme féminine » : elle conserve religieusement la tradition de l'*Ewigweibliche* dont Gœthe a proclamé la toute-puissante domination au dernier vers de son *Faust*. En quelque situation que le sort ou la



société l'ait placée, l'Allemande accomplit consciencieusement son devoir : mère de famille, elle fait des enfants ; ménagère, elle fait la cuisine ; actrice, elle se consacre à son art et sait rester honnête et respectée. Et, lorsqu'elle tombe, l'Allemande le fait avec un étonnant mélange d'impudeur et de simplicité, de sentimentalisme et de bestialité.

Ces mœurs sont bien éloignées de nos miévreries françaises, et M. Grand-Carteret a entrepris une tâche difficile en essayant de les dépeindre.

Il l'a fait cependant, avec beaucoup d'art, d'humour et de tact — et il en fallait, dans ces études où il passe en revue *toutes* les femmes allemandes ; il l'a fait sans parti pris et avec une sincère recherche de la vérité.

D'excellentes illustrations accompagnent le texte de M. Grand-Carteret ; il a eu l'ingénieuse idée de les demander à des artistes allemands : Karger lui a donné des types charmants de Viennoises ; Habermann, avec ses intéressants procédés de dessin, lui a fourni des Munichoises ; Henri Lassow a représenté l'Allemande du Nord.

N'est-ce pas suffisant pour assurer le succès de cet élégant volume ? — T. G.

*
* *

L'ENNEMI, par GUSTAVE GUICHES. 1 vol. in-18. *Librairie moderne.*

La Bible a transmis aux générations le souvenir des sept plaies d'Egypte : je ne sais si les Bibles futures raconteront à nos descendants les désastres qu'a infligés à notre pays le phylloxera. En attendant, M. Gustave Guiches a pris pour héros de son roman l'*Ennemi*, ce terrible parasite, que les vignerons appellent brièvement : la bête.

L'auteur nous montre un propriétaire riche, fier du vignoble qu'il a créé et dont il a fait un cru renommé. Puis, la « bête » fond sur le domaine, amenant avec elle la ruine, la misère, le déshonneur et la mort.

Ces désastres sont magistralement peints, d'une main cruellement dramatique.

M. Gustave Guiches a cru nécessaire — sans doute dans le but d'étonner le lecteur — de semer dans son livre un certain nombre de mots et de formules baroques, qu'un pédant qualifierait de barbarismes et de solécismes. Cet assaisonnement est absolument superflu et l'auteur comprendra sans doute que son talent suffit pour faire lire ses livres. — T. G.

*
* *

LE HORLA, par GUY de MAUPASSANT, 1 vol. in-12. *Ollendorff*, éditeur.

Dans ce recueil de nouvelles, M. de Maupassant a mis comme il sied du plaisant et du sévère, du gai et du triste : se fâchera-t-il si je préfère *l'Auberge et le Vagabond* à certains contes qui ont pu plaire à certaine catégorie de lecteurs, mais qui ne me semblent point tout à fait dignes de son talent ? Il n'y aurait dans ce volume que ces nouvelles : *Les Rois, le marquis de Fumerol, Une famille,* et celles que j'ai citées plus haut qu'il faudrait le lire. — Mais je m'aperçois que sauf deux contes trop épicés pour mon goût, j'ai tout cité. C'est que tout — sauf cela — est exquis. — F. M.

*
* *

LES CLIENTES DU DOCTEUR BERNAGIUS, par LUCIEN BIART. 1 vol. in-12. *Plon, Nourrit et Cie*, éditeurs.

Très amusants et très dramatiques aussi, ces récits mexicains, que relie un fil très ténu, le fil des consultations du docteur. Encore un qui n'avait point d'agrément avec ses clientes, lesquelles l'embarquaient continuellement dans des aventures à perdre sa peau. De l'esprit, du mouvement, des descriptions intéressantes, beaucoup

d'honnêteté et de bonne humeur dans ce volume tout à fait digne de l'auteur de *Pauvre Petit.* — L. P.

* * *

LE PÈRE HARCOUËT, roman parisien, par GILBERT STENGER. 1 vol. in-12. *Calmann Lévy,* éditeur.

Un bon roman de chemin de fer, suffisamment pimenté et sans notoires inconvenances, beaucoup du Père Grandet dans le Père Harcouët, mais la polissonnerie en plus. Est-ce bien vraisemblable et l'avarice ne suffit-elle pas à qui en est mordu ? — L. P.

* * *

LE ROMAN D'UN CRIME, par EDMOND TARBÉ. 1 vol. in-12. *Calmann Lévy,* éditeur.

On ne se lasse point et l'on n'est pas près de se lasser de ces romans dramatiques dont Gaboriau a trouvé la formule dans Balzac. Le policier de métier est un peu usé, mais on a le policier volontaire. Le *Roman d'un crime* est composé suivant la recette nouvelle et contient tous les piments nécessaires pour attirer et retenir le public. Il est vrai que les aventures de M. Olivon dépassent la moyenne habituelle par leur dramatique et par leur canaillerie, mais cela secoue. — L. P.

* * *

JAN DE LA LUNE, par FIRMIN BOISSIN. 1 vol. in-12. *Albert Savine,* éditeur.

Excellent roman d'aventures avec une note historique et provinciale très particulière, des descriptions très justes, des renseignements curieux et dramatiques sur le camp de Jalès et la chouannerie du Bas-Vivarais : livre amusant, honnête, bien écrit — à lire. — L. P.

* * *

ZÉ BOIM, étude de mœurs, par MAURICE DE SOUILLAC. 1 vol. in-12. *A. Piaget,* éditeur.

Étude de mauvaises mœurs, devrait-on lire; et qui, plus est, à ce qu'il me semble aux descriptions de toilettes, faite par une femme. Du scandale à revendre, de l'obscénité infiniment et du talent, très peu. — L. P.

* * *

LE SATYRE, par JEAN RAMEAU. 1 vol. in-12. *Ollendorff,* éditeur.

Tout à fait un pastiche — pour le style et la forme de l'action — des derniers romans de Victor Hugo : *L'Homme qui rit, Les Travailleurs de la mer.* De l'intérêt, quoique les événements soient du domaine du rêve; mais c'est très curieux, ce roman criminel traduit en cette langue. M. Jean Rameau a fait de beaux vers qu'on peut préférer à sa prose, mais son roman — outre la curiosité qu'il présente — a l'amusement d'une chose disparue. — L. P.

* * *

NÉE MICHON, par HENRY DE PÈNE. 1 vol. in-12. *Ollendorff,* éditeur.

Trop belle, le premier roman de M. de Pène, était une belle étude mondaine, à laquelle les grincheux seulement ont pu reprocher une relative passivité dans l'action. On ne se plaindra point cette fois que *Née Michon* manque de dramatique. Rien de mieux étudié que la vie du courtier, c'est poignant de réalisme. L'intrigue, très touffue, très violente, est menée de main de maître, et à travers des péripéties qui ne permettent pas un instant de distraction au lecteur. M. de Pène est assuré maintenant que le public, si fidèle à ses chroniques, ne le sera pas moins à ses romans. — F. M.

* * *

LES ILLUMINATIONS, par ARTHUR RIMBAUD. 1 vol. in-8°. *Bureaux de la Vogue.*

Me sentant incapable de rendre compte de ce livre, je préfère mettre sous les yeux du lecteur le morceau intitulé *Fleurs* que je copie à la page 16 du volume.

« D'un gradin d'or, — parmi les cordons de soie, les gazes grises, les velours verts et les disques de cristal qui noircissent comme du bronze au soleil, — je vois la digitale s'ouvrir sur un tapis de filigranes d'argent, d'yeux et de chevelures.

« Des pièces d'or jaune semées sur l'agate, des piliers d'acajou supportant un dôme d'émeraudes, des bouquets de satin blanc et de fines verges de rubis entourent la rose d'eau.

« Tel qu'un dieu aux énormes yeux bleus et aux formes de neige, la mer et le ciel attirent aux terrasses de marbre la foule des jeunes et fortes roses. »

M. Paul Verlaine dit dans une notice que c'est là une prose exquise. Je n'y contredis pas : seulement, moi dindon, j'aimerais qu'on éclairât la lanterne. — M. F.

* * *

MARIAGES AUX CHAMPS, par JACQUES LOZÈRE. 1 vol. in-18 jésus. Paris. *Nouvelle Librairie parisienne.*

C'est un roman de la bourgeoisie campagnarde, qui évolue dans le milieu de ce que, en Seine-et-Marne, on appelle « la grande culture » : une Parisienne de la rue d'Hauteville épousant un jeune et riche fermier. L'oisiveté d'une vie qu'elle ne peut se résoudre à remplir en devenant franchement rustique, la naïve grossièreté d'un mari excellent mais rude comme la vie qu'il mène, l'entraînent à des faiblesses presque inconscientes. Le thème n'est point nouveau; les « Madame Bovary » existent depuis longtemps, mais ce genre contient assez de variétés pour que, avec du talent et de l'observation, on puisse présenter quelques aspects nouveaux de ces cœurs malades et de ces âmes déséquilibrées. C'est à quoi a réussi M. Jacques Lozère. — T. G.

* * *

LES CAPRICES D'UN RÉGULIER, par PAUL DE MOLÈNES, 1 vol. in-12. *Librairie des Bibliophiles.*

Avec ce volume se termine la publication des œuvres diverses de Paul de Molènes. Nous avons dit ici même ce que nous pensions du soldat écrivain et quelle extrême

valeur il convenait d'attacher à ses livres : mais je n'avais pu connaître encore ces *Réflexions sur l'imitation de Jésus-Christ* qui paraissent ici, pour la première fois, à la suite des *Caprices d'un régulier*. Elles complètent et confirment le caractère, lui donnent toute sa valeur. Paul de Molènes demeurera le type de l'écrivain gentilhomme et du soldat chrétien. — L. P.

*
* *

L'INCONNU, par Paul Hervieu. 1 vol. in-12. *Lemerre*, éditeur.

Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ont eu la primeur de ce roman, et quelques-uns en ont été étonnés. Qu'ils lisent le roman en volume et ils comprendront... pourquoi ils ne comprenaient point. Certaines parties avaient dû être si abrégées que la suite des événements semblait interrompue. Et pourtant, avec quelle précision ne faut-il pas suivre ces déductions psychologiques, d'une audace parfois tout à fait extraordinaire, ces chaînes de raisonnements pensés par un fou, ces créations d'êtres gnomiques qui ont pour grands-pères Poë et Dostoïewski, mais qui sont bien les enfants de M. Paul Hervieu ! Il y a dans ce livre des sensations observées qui n'ont jamais été rendues ainsi, qui ne peuvent l'être que par ce style et cette façon souple, suggestive, de présenter les êtres. M. Hervieu, par son livre : *Les yeux verts et les yeux bleus,* avait montré des qualités tout à fait hors ligne. On pouvait douter encore qu'il pût mettre sur pieds un roman tout entier. Non seulement l'*Inconnu* classe M. Hervieu au bon rang, mais il prouve des qualités d'exception, les seules qui, en un premier livre, promettent et garantissent un avenir. M. Hervieu a constamment grandi. Il grandira encore et nous espérons bien que les lecteurs de la revue *Les Lettres et les Arts* seront à même de le voir affirmer de plus en plus son originalité puissante et son grand talent. — F. M.

*
* *

CRIS D'AMOUR ET D'ORGUEIL, poésies nouvelles, par Hippolyte Buffenoir, 1 vol. in-12. *Lemerre*, éditeur.

C'est un romantique, M. Buffenoir, et je lui en fais mon compliment. Mais c'est un romantique d'une espèce particulière et qui par certains de ses livres eût déconcerté Musset, étonné Guttinguer et plu seulement aux suivants de Petrus Borel. Dans son œuvre fort mélangée de politique ultra-militante, il me permettra de préférer ses vers — les derniers surtout — où l'amour a heureusement plus de place que la haine. Et c'est pour cela aussi que je mets ses *poèmes amoureux* bien au-dessus de ses poèmes tragiques — lesquels me semblent un peu *pompier*. — L. P.

*
* *

BONNES GENS DE BRETAGNE, poésies, par Eugène Le Mouël, 1 vol. in-12. Paris 1887, *Alphonse Lemerre,* éditeur.

Voici certainement un des volumes de vers les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps. M. Le Mouël est un Breton qui, comme tous ses compatriotes, a gardé au fond du cœur le rêve parfumé de sa terre natale et c'est ce rêve qu'il nous dit. Il nous mène :

> Le long des chemins creux bordés de trembles gris,
> Où sous les églantiers neigeux la fraise est mûre,
> Près des ruisseaux, le long des saules rabougris,
> Où les cailloux polis ont des reflets d'armure,
> Par les landes, où l'herbe est lasse de soleil,
> Où, parmi les ajoncs, les soucis et les mauves,
> Les vieux menhirs moussus et pesants de sommeil
> Tranchent sur l'horizon, couchés comme des fauves.

De cette course à travers « l'ajonc fleuri, couleur d'automne »

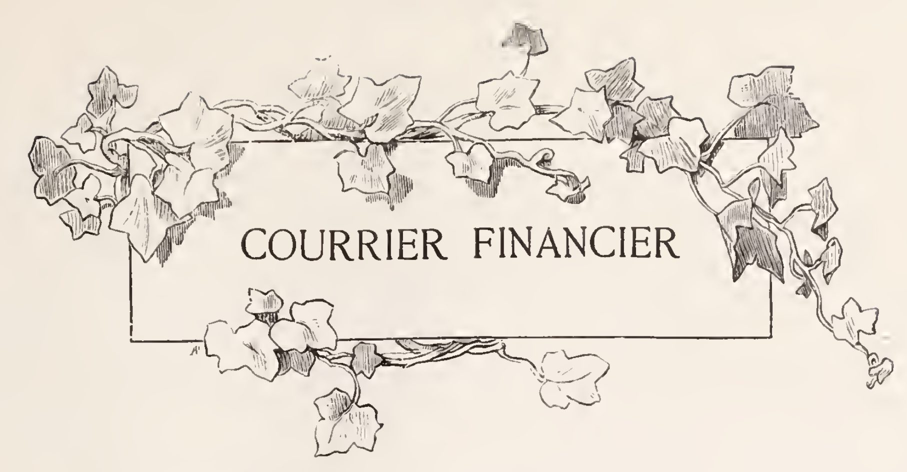
> Par les champs de blé noir bordés de lourdes pierres

on revient avec la vision charmante de ce pays breton qui mêle à l'âpreté des rochers battus de l'éternelle tempête la douceur mélancolique de ses bruyères roses. Mais il n'y a pas seulement que la Bretagne dans le livre de M. Le Mouël et la race qui l'habite y revit aussi avec ses tristesses qu'on devine à peine, sa naïveté rêveuse, parfois ses étranges colères. Peut-être pourrait-on demander à ces vers d'être parfois un peu plus fermes, un peu plus serrés de facture, mais la forme que l'auteur a employée n'est-elle pas justement celle qui convient à cette terre toujours à demi voilée par la brume et qui semble garder jusque dans ses horizons et dans son ciel le reflet changeant de la mer? — L. F.

*
* *

PREMIERS VERS, par Mme G. de Montgomery. 1 vol. in-12. *Lemerre,* éditeur.

Il n'est point rare de voir une femme faire des vers — et même les publier, mais il est moins commun qu'une femme les dédie à son mari. Cela est particulier et neuf. Madame de Montgomery, bien qu'elle se soit étudiée à suivre la plupart des formes poétiques usitées, manque d'expérience à certains moments pour raccorder sa pensée et amener la rime, mais, très sérieusement, il se rencontre en ses poésies quelques vers qui sont d'une belle allure et des formules aux prétentions archaïques qui seraient ailleurs peu appréciées, prennent vraiment ici un caractère fort intéressant. — L. P.



Aix-les-Bains, 21 août 1887.

Les financiers sont dispersés bien que chacun garde son représentant à Paris et sur les autres grands marchés, mais on ne s'occupe que des opérations courantes et strictement nécessaires et il est tacitement reconnu qu'on se réserve pour la rentrée. L'esprit si actif des banquiers ne peut pas s'habituer facilement au repos absolu. C'est une grande concession faite aux nécessités de la santé que d'interrompre ainsi le train ordinaire de la vie et, comme circonstance atténuante, on trouve une certaine compensation, non dans les beaux spectacles de la nature, mais dans le frottement avec la gent financière qui fourmille dans les villes d'eaux. C'est une sorte de foire où l'on se livre à un échange d'idées et à l'appréciation de la situation générale. C'est à ce point de vue qu'une chronique financière revêt un caractère bien plus international si elle n'est point datée d'un grand centre.

Eh bien! le résultat de ces entrevues semble être partout le même. On est convaincu que personne ne songe à troubler la paix européenne malgré tous les armements et les perfectionnements que chacun apporte aux engins de destruction. Certes, il y a des plaies ouvertes, mais les chirurgiens-diplomates considèrent que c'est nécessaire au bien-être général. Voici par exemple la question bulgare qui, depuis l'appel au trône du prince de Battenberg jusqu'à l'avènement du prince de Cobourg, n'a été qu'une suite d'événements grotesques. Mais ni l'Autriche, ni la Russie, ni l'Allemagne, ni la France ne voudront prendre la responsabilité de verser une seule goutte de sang pour empêcher les grenouilles bulgares de se donner une série de roitelets. Point de guerre pour introniser Battenberg, point de guerre pour le détrôner et ainsi de suite. Reste à savoir si les Bulgares ne finiront pas par trouver trop cher le mémoire que leurs hommes politiques leur présentent et qui ressemble à s'y méprendre à un de ces documents d'entrepreneurs qui vous agacent à force de détails filandreux. Avoir cherché un roi : *tant de millions;* fixé ce choix : *tant de millions;* correspondance diplomatique : *tant;* voyages circulaires, expédition du roi, accueils enthousiastes, formation d'un ministère, désaffection de la Russie, raccommodage, conspiration, détrôné le roi, etc., etc., tout recommencé, ci : trente millions plus double décime pour les frais de suspension de payements. A chaque phase de la question bulgare on a craint des complications; il n'y en a point eu. Est-ce déraisonnable de conclure qu'il en sera de même à l'avenir?

Évidemment il y a des choses plus graves en Europe. Les relations entre l'Allemagne et la France sont tendues. Elles ne sauraient être amicales; les conséquences du traité de Francfort s'y opposent; cependant, il y a eu un moment où l'on avait trouvé un *modus vivendi* assez acceptable; on s'était donné la main en tournant la tête, et il est regrettable que les successeurs de M. Ferry n'aient pu prolonger cette sorte de trêve. Rien ne s'oppose à ce que M. Flourens retrouve le joint perdu et que l'agitation qui menaçait de dégénérer sous le consulat de M. Boulanger se calme. En tout cas, il n'y a pas de danger de conflagration pour l'année courante.

Le désir de la paix est si ardent, la nécessité s'en impose avec une telle force qu'il faudrait vraiment un accident tout à fait imprévu, une de ces tuiles qui, comme en 1870, tombent inopinément sur des têtes déjà échauffées pour qu'une guerre éclatât. Il est très probable qu'un tel accident ne se produira pas dans l'année, ce qui donnera aux hommes d'affaires le temps de respirer.

Notre situation financière, si lourde qu'elle soit, ne donne pas lieu à des appréhensions. Le ministère recherche honnêtement les moyens d'équilibrer les budgets, surtout en évitant l'augmentation des dépenses extraordinaires. En ce qui regarde l'impôt sur le revenu, le discours de M. Rouvier est très satisfaisant.

Nous ne sommes pas de ceux qui stigmatisent l'impôt sur le revenu de l'épithète de révolutionnaire. Il existe dans les pays les plus conservateurs et répond certainement à l'idéal de l'assiette des impôts, mais il ne faut pas se payer de mots. Nous l'avons ce fameux impôt; nous payons l'impôt sur les valeurs mobilières et immobilières; il est vrai que la rente en est exemptée, mais tant que nous ne fermons pas le grand-livre il est inutile d'imposer les rentes, car la baisse qui s'ensuivrait déterminerait des pertes sur les nouvelles émissions qui compenseraient l'impôt. Il faut que le 3 °/₀ vaille le cours des consolidés anglais, pour que l'on puisse songer à l'application de l'impôt sur les rentes d'Etat. En attendant, M. Rouvier a parfaitement raison de rassurer les intérêts. Tout le monde s'accommoderait d'une augmentation proportionnelle de tous les impôts pourvu qu'on n'en créât pas de nouvelles catégories.

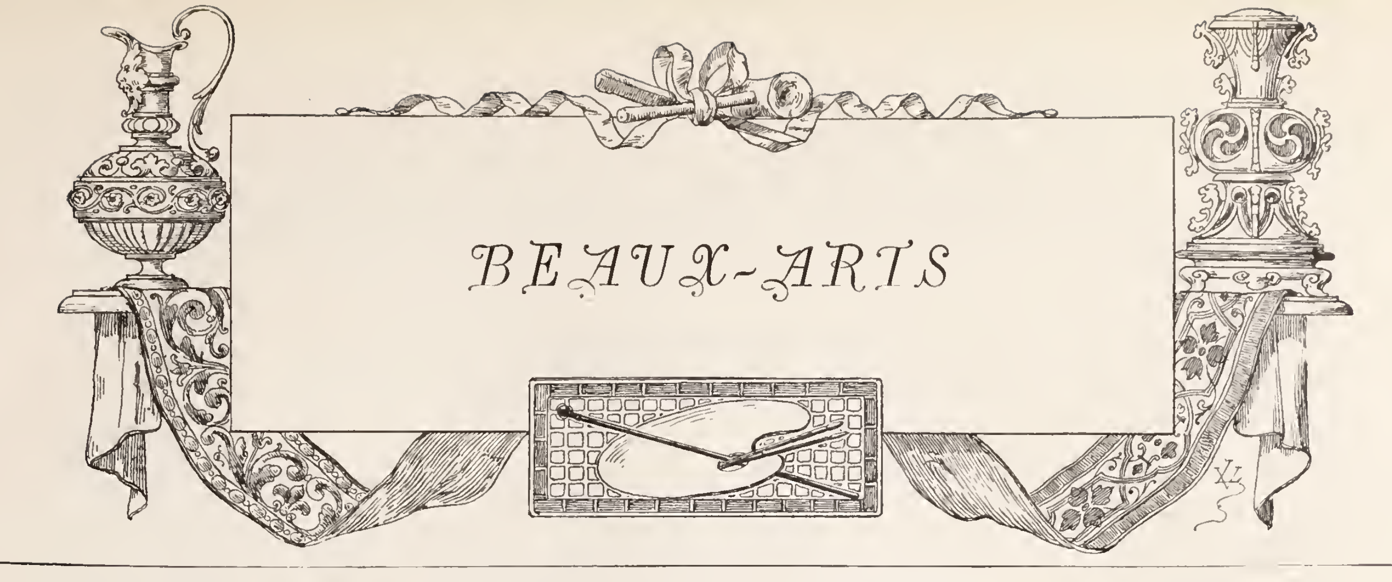
La mode est à l'alcool et les bouilleurs de cru n'ont qu'à bien se tenir. C'est une épidémie dans l'Europe entière. Financiers et hygiénistes sont d'accord que l'alcool doit fournir des ressources énormes qui échappent au fisc. Rien de moins intéressant que les amateurs et consommateurs d'alcool. A entendre les médecins, nous sommes tous plus ou moins alcoolisés. Il nous semble cependant que nos pères n'étaient pas précisément exempts du goût de la bouteille et que l'on buvait ferme au moyen âge; peut-être le goût est-il devenu plus général, peut-être la bouteille est-elle devenue plus accessible aux masses, mais nous ne pensons pas que l'ivrognerie ait fait des progrès aussi effrayants; c'est plutôt la statistique qui en a faits. Nos pères se grisaient sans que d'éminents professeurs calculassent à combien de litres par tête; le journaliste ou le statisticien qui se serait permis un pareil empiétement dans le domaine de la vie privée eût été fouetté sur la place publique. Mais il n'y a rien à dire; il est absolument inutile de se casser la tête contre l'opinion publique. L'alcool y passera, et pour notre part nous nous en réjouissons. Nous n'éprouvons aucune sympathie pour les cabarets et la politique des cabaretiers.

Il n'y a certainement rien dans la situation générale extérieure qui s'oppose à une reprise des affaires. Elle ne revêtira pas cette forme violente de créations et de ventes avec primes de l'année 1881. Le public est assagi parce que cela lui a coûté trop cher, mais on trouvera bien des affaires sérieuses se recommandant par des probabilités de plus-value et offrant une sécurité sinon absolue au moins relative. Il faut absolument, pour cela, élargir l'horizon restreint dans lequel les affaires se sont démenées depuis cinq ans. L'Europe n'offre plus qu'un champ assez restreint depuis que les réseaux des chemins de fer sont complétés. Il faut diriger l'attention sur les pays dont les ressources ne sont pas encore développées et qui ont besoin de puiser dans le trop-plein des capitaux européens. Certes il faut du discernement, mais il en faut partout. Quant à vouloir faire des affaires sans risque, il ne faut pas y songer. Tout consiste à limiter les risques autant qu'il est possible. Les vastes régions de l'Amérique du Sud appellent l'attention. Nous creusons déjà le canal de Panama; cette œuvre gigantesque déterminera une révolution complète dans les affaires commerciales. Des pays relativement peu peuplés et peu civilisés entreront dans le giron de la civilisation européenne. Il y aura une lutte acharnée pour la conquête industrielle de ces pays et nous devons nous outiller pour que l'industrie française ne soit pas la dernière à en profiter.

Les prévisions que nous avons émises à cet endroit au sujet de la Compagnie Royale portugaise commencent à se réaliser. Les faiseurs portugais auxquels les membres français du Conseil d'administration n'ont opposé qu'une résistance trop molle, ont imaginé une combinaison d'augmentation du capital digne des fameux administrateurs de la Compagnie des brouillards de la Seine. Cette fois-ci, les administrateurs français se sont rebiffés et ont donné leur démission. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée, et sans doute elle sera composée d'une majorité portugaise favorable aux projets. On n'aura plus de comité parisien, on établira une simple agence. Tout ce que nous pouvons conseiller aux obligataires français, c'est de se défaire au plus vite des titres de la Compagnie Royale des chemins portugais.



Les Gérants : L. BOUSSOD, R. VALADON.



CHALOT

PHOTOGRAPHE

PARIS — 18, RUE VIVIENNE, 18 — PARIS

Membre du Jury et hors concours à l'exposition des Sciences et des Arts, 1886

Portraits instantanés pour enfants. — Portraits directs (sans grandissement), depuis le format 24/30 jusqu'au 45/60 inclusivement, par les procédés dits inaltérables au charbon, platine, gélatino-bromure, gélatino-chlorure, etc., etc. — Émaux noirs et couleurs, Pastels, Aquarelles et photographies peintes à l'huile.

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES OPÉRATIONS CONCERNANT LA PHOTOGRAPHIE

EXPOSITION : Boulevard des Capucines, 10

TÉLÉPHONE

LIBRAIRIE

AUGUSTE FONTAINE

35, PASSAGE DES PANORAMAS

GRAND CHOIX DE

Beaux Ouvrages Anciens et Modernes

BEAUX-ARTS, LITTÉRATURE, HISTOIRE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE, SUR DEMANDE AFFRANCHIE

FOURNITURES GÉNÉRALES

pour la

PHOTOGRAPHIE

L. PICARD

57, Rue Saint-Roch (coin de l'avenue de l'Opéra)

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

TOUS ACCESSOIRES

Objectifs, glaces au gélatino-bromure, papiers sensibilisés, cartes, bristols, produits chimiques purs, nouveautés.

ENVOI DU CATALOGUE GÉNÉRAL SUR DEMANDE

TABLEAUX MODERNES & ANCIENS

de premier ordre

EXPOSITION PERMANENTE

M. Kleinberger et fils

5, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

Succursales : VIENNE — BUDAPEST — CARLSBAD

HARO FRÈRES

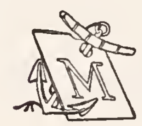
PEINTRES-EXPERTS

Restaurateurs des Tableaux du Ministère des Travaux publics et de la Ville de Paris

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

GALERIE DE TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

14, rue Visconti et 20, rue Bonaparte



E. MARY & FILS

26, Rue Chaptal, Paris

FOURNITURES pour **Peinture à l'Huile**, **l'Aquarelle**, le **Pastel**, le **Dessin** et le **Fusain** ; la **Peinture Tapisserie**, la **Barbotine**, le **Vernis-Martin**, la **Gravure à l'eau-forte**, etc.

ARTICLES ANGLAIS

Seuls répresentants de la MAISON CH. ROBERSON & Cº de Londres.

7, Rue de l'Estrapade, Paris

CH. MAGNIER ET SES FILS

RELIEURS ET DOREURS

RELIURES DE LUXE

RICHES ET ARTISTIQUES

RELIURES SPÉCIALES

sur onglets

POUR ATLAS, COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES, etc.



Location de ce qui concerne tout le Linge d'intérieur. — Location de Linge et d'Argenterie

TÉLÉPHONE

L. LEROY



PARIS — 16, rue Christophe-Colomb, 16 — PARIS

LOCATION DU MATÉRIEL COMPLET D'ARGENTERIE, CRISTAUX, PORCELAINES, SURTOUTS, BRONZES, SIÈGES, TABLES LUMINAIRES

MAISON HURET
Fondée en
1822



Recommandé par les Célébrités médicales.

PARIS
8, Rue Jacob

LA LORRAINE

V. CHAMPION
BRASSEUR
XERTIGNY (Vosges)

DÉPOT A PARIS
CHAMPION & VIREY, 24, rue Louis-Blanc

FRANCO à domicile { En fûts : **63** fr. l'hectolitre (fûts de toutes les contenances).
En cruchons : **4f50, 6f, 7f50** le panier de 12, suivant grandeur.

DUBONNET-PARIS

—:—

ROYAL-MONTMORENCY

—:—

SHERRY-BRANDY

ST-GALMIER
SOURCE REMY

L'EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE
TOUJOURS LIMPIDE, FRAICHE & GAZEUSE

Perrier Jouet & Co

ÉPERNAY (CHAMPAGNE)

LONDON, Boursot et Co, 9, Hart Street, Mincing Lane.

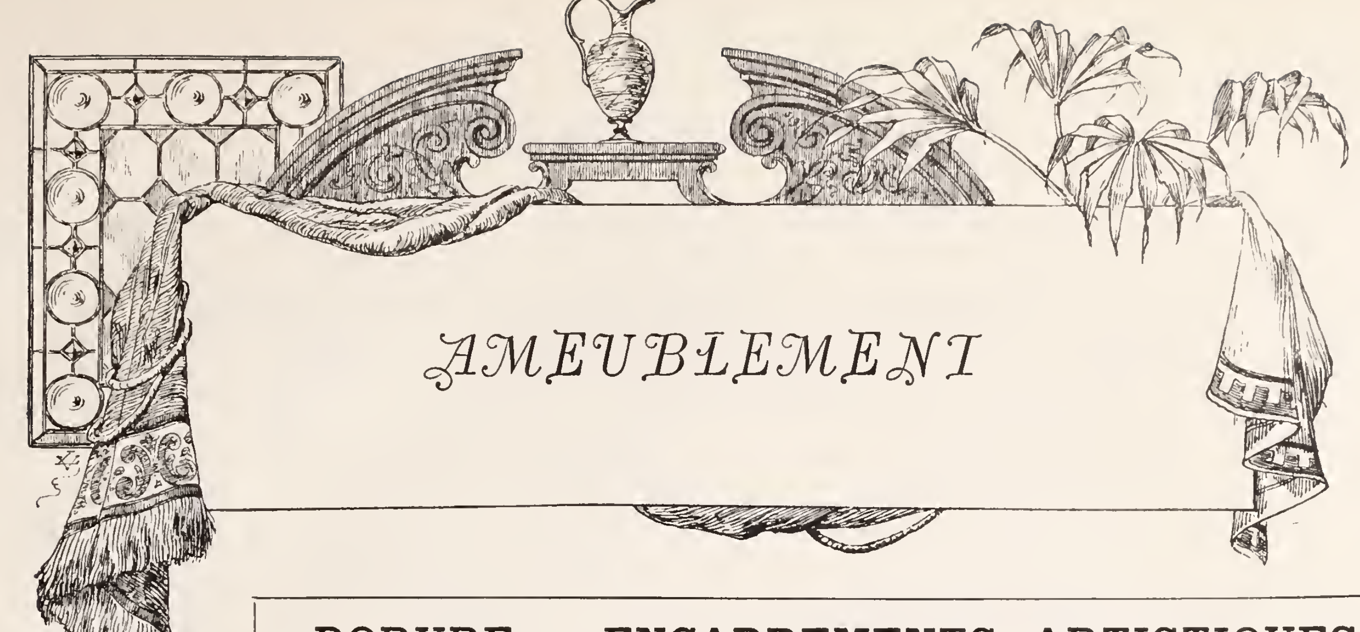
NEW-YORK, Du Vivier et Co.

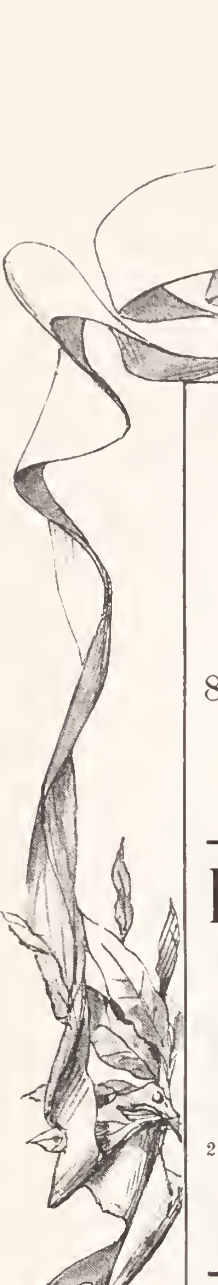
PARIS, L. Gresse, 14, rue Halévy.

CHAMPAGNE

DUC DE MONTEBELLO

Château de Mareuil sur/Ay


AMEUBLEMENT



ART ET INDUSTRIE

Asnières. — Imprimerie BOUSSOD, VALADON et Cie, 2, avenue de Courbevoie.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

POUR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LE CANADA

La Revue " Les Lettres et les Arts " est mise en vente par souscription au prix uniforme de 72 dollars par an. On ne souscrit que pour une année au moins, et l'abonnement court jusqu'à ce que la souscription soit retirée par ordre spécial de l'abonné.

Les souscripteurs peuvent se procurer, au prix de 5 dollars, une couverture mobile en maroquin du Levant, ornée d'une dentelle d'or, exécutée spécialement pour la Revue, et portant le titre " Les Lettres et les Arts. "

CHARLES SCRIBNER'S SONS, ÉDITEURS

743 ET 745 BROADWAY, NEW-YORK.



